

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'IMPACT DE LA TRANSITION DE LA PUISSANCE SUR LA POLITIQUE DE DÉFENSE
DU CANADA

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

CAMILLE RAYMOND

JUILLET 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En raison de tous ses judicieux conseils, sa disponibilité et sa cohérence implacable, je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, le professeur Justin Massie. Ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans son soutien intellectuel, son encadrement constant, son appui dans mes projets connexes, sa rigueur et les nombreuses discussions majoritairement par Zoom – pandémie oblige. Merci de m'avoir donné la piqure pour la politique étrangère canadienne lors de mon baccalauréat et d'avoir cru en mon potentiel en recherche. Tout particulièrement, merci pour ces deux belles années de collaboration, riches en nouvelles expériences professionnelles et en apprentissages qui me suivront toute ma vie.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers l'initiative de bourses Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité (MINDS), une Initiative conjointe du Conseil de recherches en sciences humaines et du ministère de la Défense nationale, ainsi qu'au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour leur soutien financier tout au long de ma rédaction.

Je tiens à remercier les professeurs Stéphane Roussel et Jonathan Paquin pour la qualité de leurs commentaires critiques sur ce mémoire. J'aimerais également remercier mes ami.es chercheur.es émergent.es et mes collègues du Réseau d'analyse stratégique pour les discussions formelles et informelles, mais aussi pour l'inspiration, l'empathie et les encouragements, sans quoi je serais toujours en train d'écrire ce mémoire. Un merci particulier à Laurence Brassard pour les discussions-thérapies.

Un énorme merci à ma famille et mes ami.es, sources de soutien et d'encouragement constants. Je serai à jamais reconnaissante envers mes parents. Merci de m'avoir transmis une soif d'apprendre dès le plus jeune âge, d'avoir eu confiance en moi et de m'avoir appris l'importance de l'indulgence tout au long de mes études. Votre ouverture, votre écoute, votre amour, votre curiosité, votre intégrité, votre confiance et votre intelligence sont des sources d'inspiration inépuisables pour moi. Finalement, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers mon amoureux, pour toutes nos discussions, nos grandes marches, sa patience, son écoute, son amour inconditionnel, ses précieux conseils et ses blagues. Tu resteras toujours mon « fidèle allié et partenaire le plus important », comme dirait le Canada aux États-Unis.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LA TRANSITION DE LA PUISSANCE ET LE RÉALISME NÉOCLASSIQUE	12
1.1 La transition de la puissance	12
1.1.1 Le courant de la primauté	13
1.1.2 Le courant du déclin.....	15
1.1.3 Lectures perceptuelles.....	17
1.2 Les conséquences de la transition de la puissance actuelle.....	18
1.2.1 Les options stratégiques.....	22
1.3 Cadre théorique : le réalisme néoclassique	26
1.4 Méthodologie	30
CHAPITRE 2 LE CANADA ET LA TRANSITION DE LA PUISSANCE : 1994 À 2008	36
2.1 Perceptions de la menace	36
2.1.1 Les années 1994 à 2000 : L'internationalisme du gouvernement Chrétien	37
2.1.2 2001 à 2005 : L'ascension du terrorisme	40
2.1.3 <i>Fierté et influence</i> 2005 : La superpuissance américaine et l'engagement multilatéral	42
2.1.4 2006 à 2008 : Le début de l'ère Harper	45
2.2 Acquisitions militaires	47
2.3 Déploiements militaires internationaux	53
2.4 Exercices militaires internationaux	55
2.5 Conclusion	56
CHAPITRE 3 LE CANADA ET LA TRANSITION DE LA PUISSANCE : 2009 À 2022	58
3.1 Perceptions de la menace	58
3.1.1 La fin de l'ère Harper 2009-2015 : Le terrorisme et le retour de la Russie	59
3.1.2 La période Trudeau 2015-2022 : L'ascension de la menace russe et les frictions avec la Chine	62
3.2 Acquisitions militaires	71

3.3 Déploiements militaires internationaux	78
3.4 Exercices militaires internationaux	80
3.5 Conclusion	82
CONCLUSION	84
ANNEXE A LISTE COMPLÈTE DES TEXTES ET DISCOURS ÉTUDIÉS POUR LES PERCEPTIONS DE LA MENACE	90
ANNEXE B OPÉRATIONS INTERNATIONALES DU CANADA ET NOMBRE DE TROUPES DÉPLOYÉES – 1994 À 2008	94
ANNEXE C OPÉRATIONS INTERNATIONALES DU CANADA ET NOMBRE DE TROUPES DÉPLOYÉES – 2009 À 2021	97
BIBLIOGRAPHIE	99

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Les déploiements militaires canadiens en fonction du commandement, 1994-2008	54
Figure 3.1. Les déploiements militaires canadiens en fonction du commandement, 2009-2021	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Grille d'analyse	31
Tableau 2.1. Les exercices militaires du Canada avec les États-Unis, la Chine et la Russie, 1994-2008...	56
Tableau 3.1. Les exercices militaires du Canada avec les États-Unis, la Chine et la Russie, 2009-2021 ...	81

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACDI : Agence canadienne de développement international

CPDN : Comité permanent de la Défense nationale

FAC : Forces armées canadiennes

MAECI : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

MDN : Ministère de la Défense nationale

NCC : Navire de combat canadien

NORAD : Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

NPEA : Navire de patrouille extracôtiers et de l'Arctique

NSI : Navire de soutien interarmées

ONU : Organisation des Nations Unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PSE : *Protection, Sécurité, Engagement*

SAN : Système d'alerte du Nord

RÉSUMÉ

Ce mémoire cherche à répondre à la question « Quel est l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada ? » et évalue comment le Canada s'adapte à cette transition. Le mémoire présente une courte revue de la littérature sur le phénomène de la transition de la puissance – le déclin de la puissance relative des États-Unis face à la montée en puissance de la Chine – et montre l'importance des lectures perceptuelles pour le comprendre. Différentes options stratégiques peuvent être choisies par les puissances moyennes dans le cadre d'une transition de la puissance notamment : le ralliement (*bandwagoning*), l'équilibrage (et ses sous-divisions) et l'engagement multilatéral (*deep engagement* et *co-biding*) l'ambiguïté stratégique (*hedging*). Cela nous mène à une sous-question : Quelle stratégie est adoptée par une puissance secondaire en circonstance de transition de la puissance mondiale? Basée selon la littérature et le cadre théorique du réalisme néoclassique, l'hypothèse de recherche est que si le Canada perçoit une transition de la puissance menaçante, il adoptera une posture d'équilibrage externe contre les puissances révisionnistes. Pour tester cette hypothèse, des indicateurs clairs (les perceptions de la menace des décideurs, les grands projets d'acquisitions militaires, la recension des déploiements et des exercices internationaux) sont établis pour mesurer de manière empirique l'impact de la transition de la puissance sur deux périodes temporelles : la période unipolaire s'étalant de 1994 à 2008 et la période multipolaire actuelle de 2009 à 2022. Le but étant de comparer un « avant » et un « après » de la transition afin de déceler des changements dans la politique de défense canadienne. Les résultats de cette étude empirique confirment l'hypothèse selon laquelle le Canada adopte de plus en plus une stratégie d'équilibrage contre la Russie, en raison de sa perception d'une transition de la puissance menaçante. Cette stratégie se fait en étroite collaboration avec l'OTAN et les États-Unis. Alors que le Canada percevait la Russie et la Chine comme des opportunités dans les années 1994 à 2008, les deux puissances – surtout la Russie – deviennent plus menaçantes à partir de 2014. Ce mémoire contribue au développement de notre compréhension du phénomène de la transition de la puissance actuelle et son effet sur la politique de défense du Canada et contribue à tester la théorie réaliste néoclassique.

Mots clés : politique étrangère du Canada, transition de puissance, défense, perceptions des menaces, déploiements militaires, acquisitions militaires, réalisme néoclassique, équilibrage, ralliement.

ABSTRACT

This dissertation seeks to answer the question, "What is the impact of the global power transition on Canadian defence policy?" and assesses how Canada is adapting to this transition. The thesis presents a short review of the literature on the phenomenon of the power transition - the decline of the relative power of the United States in the face of the rise of China - and shows the importance of perceptual readings in understanding it. Different strategic options can be chosen by middle powers in the context of a power transition, notably: bandwagoning, balancing (and its sub-divisions), multilateral engagement (deep engagement and co-biding), and hedging. This leads us to a sub-question: What strategy is adopted by a secondary power in a world power transition? Based on the literature and the theoretical framework of neoclassical realism, the research hypothesis is that if Canada perceives a threatening power transition, it will adopt an external balancing posture against revisionist powers. To test this hypothesis, clear indicators (policymakers' threat perceptions, major military procurement projects, and a recension of international deployments and exercises) are established to empirically measure the impact of the power transition over two time periods: the unipolar period from 1994 to 2008 and the current multipolar period from 2009 to 2022. The goal is to compare a "before" and "after" transition in order to detect changes in Canadian defence policy. The results of this empirical study support the hypothesis that Canada is increasingly adopting a balancing strategy against Russia due to its perception of a threatening power transition. This strategy is done in close cooperation with NATO. While Canada perceived Russia and China as opportunities in the years 1994 to 2008, both powers – especially Russia – become more threatening starting in 2014. This paper contributes to the development of our understanding of the phenomenon of the current power transition and its effect on Canadian defence policy and helps to test neoclassical realist theory.

Keywords : Canadian foreign policy, power transition, defence, threat perceptions, military deployments, military procurement, neoclassical realism, balancing, bandwagoning.

INTRODUCTION

Le 24 février 2022 marque le début d'une nouvelle ère dans la géopolitique des grandes puissances (Tisdall, 2022). La guerre en Ukraine bouleverse non seulement le paysage sécuritaire de l'Europe, mais aussi les perceptions de la menace et les conceptions de la distribution de la puissance : le monde unipolaire est bel et bien derrière nous. L'invasion russe de l'Ukraine et la guerre qui se perpétue depuis ont créé un *momentum* politique qui enclenche une vague de revirements et de changements des politiques de défense de plusieurs pays européens. Comme l'énonce Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : « Quelle que soit la date de la fin de la guerre, elle aura des conséquences à long terme pour notre sécurité. [...] et cela changera la réalité de la sécurité en Europe pour de très nombreuses années » (tel que cité dans Leboeuf, 2022). En effet, la Finlande et la Suède souhaitent rejoindre l'OTAN – alors que la Suède est neutre depuis plus de 200 ans (Faulconbridge, 2022). L'Allemagne a également effectué un revirement dans sa politique de défense pacifiste des dernières décennies en annonçant une augmentation durable de son budget de défense au-delà de 2% de son PIB et en exportant des armes aux forces ukrainiennes (Connolly, 2022).

Malgré la guerre en Ukraine, ce n'est pas que la puissance russe qui inquiète les alliés de l'OTAN. En effet, le repositionnement des politiques de défense a débuté au regard du retour de la compétition entre grandes puissances et de la montée de la Chine, bien avant la guerre en Ukraine, qui n'est qu'un moment parmi d'autres où l'idée d'un « nouvel ordre » a été évoquée. Dès 2008, la crise financière mondialisée a mis à mal le moment unipolaire américain (Zakaria, 2008; Allison, 2017; Gecelovsky, 2021) et même si elle a entraîné au départ la confirmation du leadership américain « par défaut » quand le monde s'est tourné vers les États-Unis pour stabiliser le système (Drezner, 2009), ses conséquences ont permis à la Chine d'émerger en tant que nouvelle puissance et rival principal des États-Unis (Beckley, 2018). Comme l'avance Layne (2012), la crise financière et la grande récession qui en a résulté ont mis en évidence le déplacement de la richesse et de la puissance de l'Ouest vers l'Est, une tendance illustrée par l'ascension fulgurante de la Chine au rang de grande puissance. Selon Layne, les doutes que la crise a semés quant à la solidité des fondements économiques et financiers de la primauté des États-Unis sont le plus important impact de la crise (Layne, 2012, p. 203). L'année 2008 marque aussi le retour de la Russie sur la scène des puissances révisionnistes. À l'automne 2008, la Russie s'est engagée dans une offensive militaire de grande envergure contre la Géorgie. La guerre russo-géorgienne a été le premier signal clair du revanchisme russe, qui cherchait notamment à contre-carrer les plans d'expansion de l'OTAN, par une démonstration manifeste de force militaire (Sears, 2016). Dès lors, plusieurs pays s'adaptent à une transition de puissance émergente, à commencer par le principal intéressé : les États-Unis.

L'annonce par l'administration Obama d'un pivot stratégique des États-Unis vers la région Asie-Pacifique laissait entrevoir la place prépondérante que la Chine occuperait dans les politiques de défense et de sécurité de la puissance américaine et ses alliés (Clinton, 2011, p. 57). Cette réorientation des États-Unis témoigne de la montée en puissance de la Chine, qui exacerbe la compétition entre grandes puissances et force les alliés américains à s'adapter à un nouvel environnement sécuritaire (Massie et Paquin, 2019). Le retour d'une compétition entre grandes puissances témoigne d'un potentiel changement dans la polarité du système international : le passage d'un monde unipolaire vers un monde multipolaire ou bipolaire (Zala, 2013).

Les alliés des États-Unis, dans ce contexte, perçoivent eux aussi la transformation de leur environnement sécuritaire et cela les incite à faire des choix stratégiques en ce qui concerne leur politique étrangère et de défense (Gill, 2022). Historiquement, les alliés des États-Unis ont souvent choisi des stratégies différentes pour assurer leur sécurité et maintenir leur position dans l'ordre international. Le contexte actuel de transformation du système international exacerbe ces divergences stratégiques, ce qui se traduit par des comportements très différents chez les alliés des États-Unis (Colautti-Féré et Fortier, 2021). Qu'est-ce que cela signifie pour une puissance secondaire comme le Canada, qui plus est, un allié des États-Unis ? Bien que la guerre en Ukraine permette au Canada d'affirmer une position plus claire envers la Russie, cela n'est pas le cas vis-à-vis de la Chine. Comme l'avance Kenneth Holland, la position du Canada à l'égard de la Chine, par rapport à sa politique étrangère et à son alliance avec les États-Unis, est la pièce maîtresse du dilemme de la politique étrangère et de défense d'Ottawa (Holland, 2021, p. 229).

En fait, il n'y a pas de compréhension claire de l'impact du phénomène de la transition de la puissance sur la politique étrangère et de défense du Canada. Ce mémoire entend donc explorer l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada. La question de recherche spécifique qui guide son analyse est la suivante : quel est l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada ?

La littérature sur l'impact de la transition de la puissance actuelle sur la politique de défense ou encore la politique étrangère du Canada est quasi inexistante. Le débat entourant l'adaptation du Canada à la transition de la puissance est surtout prescriptif, c'est-à-dire qu'il se concentre sur ce que le Canada devrait faire, plutôt que d'examiner ce que le Canada fait de manière empirique. Il est donc souvent normatif : il n'y a pas d'études réalisées avec des données empiriques et une variété d'indicateurs pour évaluer l'impact de la transition de la puissance sur le Canada. Un consensus s'élève de la majorité des études sur la question sur le fait que le Canada a intérêt à établir une stratégie claire pour faire face à la montée de la Chine. Mais ces études mettent de l'avant plusieurs stratégies potentielles – ralliement avec les États-Unis, engagement

multilatéral en Indopacifique, forme d'équilibrage avec l'OTAN, ou encore ambiguïté stratégique (*hedging*) – en se basant parfois sur des cadres théoriques, parfois simplement sur l'étude des intérêts canadiens. Aucune étude, toutefois, ne met de l'avant des stratégies basées sur une analyse empirique des effets de la transition mondiale de la puissance.

La politique étrangère et de défense du Canada et la transition de la puissance

Engagement multilatéral en Indopacifique

Plusieurs textes soulignent l'importance des valeurs dites « internationalistes » du Canada et la place prédominante que devrait avoir le multilatéralisme pour faire face à la montée de la Chine. Le commerce, les intérêts économiques et la diplomatie amèneraient le Canada à envisager un tel engagement international. Gecelovsky (2021) examine par exemple la place du Canada dans un ordre international changeant en utilisant une division temporelle en fonction de la distribution de la puissance pour survoler les différentes orientations du Canada durant les trois dernières périodes de transition (le système bipolaire de la guerre froide (1945-1991), la période unipolaire (1992-2008) et la période actuelle). Il prescrit que le Canada doit être plus présent et participer activement à la création du nouvel ordre mondial et rappelle comment le Canada a été à la fois internationaliste et un allié fiable de l'Occident, pour ensuite perdre de son prestige et adopter une approche plus instrumentale durant l'unipolarité (Gecelovsky, 2021, p. 70-74). Le Canada doit donc maintenant aider à construire des coalitions internationales sur des enjeux d'importance, et ce « even when the US and China take a contradictory position » (Gecelovsky, 2021, p. 87).

Similairement, Keating (2021) rappelle le rôle du Canada dans la création de l'ordre international post 1945, et comment ce rôle a été possible en raison d'une convergence d'intérêts, de leadership politique et du déploiement de ressources importantes (Keating, 2021, p. 17-18). Il ajoute que les chances que le Canada joue un tel rôle dans les prochaines années sont minces en raison du manque d'investissement dans sa politique étrangère. « The time has come to look beyond Canada's southern neighbour and seek additional partners in refurbishing a pluralist international order for the years ahead » (Keating, 2021, p. 38). Murray et Keating (2021) poursuivent dans la même veine en avançant qu'au fur et à mesure que le système international évolue vers la multipolarité, l'utilisation par le Canada du multilatéralisme comme stratégie clé de politique étrangère sera encore plus essentielle (Murray et Keating, 2021, p. 94-95).

Plusieurs textes arguant pour un engagement multilatéral ou international canadien examinent la position du Canada en Indopacifique et relèvent l'absence d'une stratégie pour faire face à la montée de la Chine.

Ainsi, Nagy (2021) se demande pourquoi le Canada n'a pas encore de stratégie pour l'Indopacifique, alors que les États-Unis et plusieurs alliés en ont élaboré une au cours des dernières années. Il pense que le Canada peut devenir une puissance moyenne influente dans la région, notamment en raison de ses intérêts économiques, commerciaux et sécuritaires (Nagy, 2021, p. 663). Nagy met l'accent sur l'identité de « puissance moyenne » du Canada pour faire face à la montée de la Chine, mais conclut aussi que le Canada doit continuer à entretenir ses liens privilégiés avec les États-Unis, tout en considérant la Chine comme un « partenaire nécessaire » (Nagy, 2021, p. 677).

Similairement, Rashchupkina (2022) soutient que le Canada, en tant que puissance moyenne et allié traditionnel des États-Unis, ne peut se permettre de prendre unilatéralement des mesures coercitives contre la Chine dans le domaine de la protection des droits de la personne et de la démocratie, car il est trop dépendant du commerce, des investissements et de la collaboration scientifique avec la Chine. Le Canada peut toutefois promouvoir une attitude moins unilatéraliste et plus mondialiste à l'égard de la politique internationale et jouer un rôle plus actif au sein des institutions multilatérales existantes et des partenariats émergents (Rashchupkina, 2022, p. 2).

Ralliement avec les États-Unis

Bien que plusieurs textes soulignent l'importance de la relation entre le Canada et les États-Unis, seulement quelques auteurs proposent un ralliement (*bandwagoning*) à la puissance américaine. McDonough (2013) avance que les efforts limités du Canada pour une plus grande présence en Asie ne seront probablement pas suffisants s'il veut rester aligné sur les États-Unis au niveau sécuritaire (McDonough, 2013, p. 180). Il suggère que la diplomatie maritime serait la meilleure option pour une approche nuancée. « Indeed, by using the RCN [Royal Canadian Navy] as the centerpiece of its reengagement effort, Canada would be offering capabilities ideally suited to buttress America's own position and contribute to possible military contingencies, whether in the Taiwan Straits, the Korean Peninsula, or elsewhere » (McDonough, 2013, p. 180). Cependant, il avertit que si le sentiment de menace chinoise augmente au Canada, le gouvernement peut se tourner vers des manifestations de soutien plus solides aux États-Unis et ses alliés.

Manicom (2014) explore également l'influence canadienne dans le pivot américain vers l'Asie-Pacifique. Il avance qu'il existe trois voies potentielles par lesquelles le Canada peut appuyer la stratégie américaine en Asie-Pacifique : « it could act as a mediator in the South China Sea dispute, it could support U.S. objectives to develop a rule-based order in the region, and it could offer material support for the U.S. military in Asia » (Manicom, 2014, p. 124). Par contre, Manicom (2014, p. 126) soutient que le Canada ne serait pas

un excellent partenaire en Asie-Pacifique, notamment en raison de ses engagements auprès de l'OTAN et de ses capacités militaires limitées, qui l'empêcheraient de participer activement ailleurs dans le monde.

Kawasaki (2016) avance quant à lui que le Canada est solidement ancré sur l'axe nord-américain, tandis que sa politique de sécurité en Asie de l'Est souffre d'ambiguïté et d'inefficacité. Il conclut que le Canada se situe clairement du côté des États-Unis, alors que sa position n'est pas claire vis-à-vis de la Chine (Kawasaki, 2016, p. 226). Il présente quatre options politiques pour le Canada dans ce contexte : le rôle de médiateur, le statu quo, l'alignement sur la politique militaire américaine, ou encore une diplomatie pro-américaine. Kawasaki soutient que c'est cette dernière option qui serait la meilleure et la moins coûteuse (Kawasaki, 2016, p. 230).

Ambiguïté stratégique

La position de Kawasaki change cependant en 2021, alors qu'il propose d'adopter la stratégie de l'ambiguïté stratégique pour faire face à la montée de la Chine – c'est-à-dire une politique de défense qui fait preuve d'ambiguïté et qui ne démontre pas clairement les intentions de l'État (Kawasaki, 2021, p. 176). Dans ce nouvel article, il soutient que l'ancienne politique d'engagement avec la Chine n'est plus adaptée. Kawasaki prescrit donc une nouvelle option stratégique pour le Canada, qui, bien qu'intéressante, n'est pas appuyée par une analyse empirique.

D'autres études ne proposent pas une option stratégique spécifique, mais soulèvent des orientations potentielles pour la politique étrangère et de défense du Canada. Sans prendre position clairement, Ayres et Macdonald (2012) soutiennent que la tendance mondiale actuelle à l'incertitude et à la transformation appelle à repenser de manière significative la relation du Canada avec l'Amérique du Nord. Plus précisément, ils avancent que l'approche instinctive du Canada à l'égard de la relation spéciale historique entre le Canada et les États-Unis est insuffisante et trop étroite pour s'adapter aux défis mondiaux et régionaux provoqués par l'apparition rapide de la non-polarité (Ayres et Macdonald, 2012, p. 93).

En 2012, Paltiel soutient que le fait que le Canada n'a pas de préoccupations immédiates en matière de sécurité dans ses relations avec la Chine est un avantage, et qu'il ne doit donc pas se précipiter dans un effort manifeste ou implicite pour endiguer (*contain*) la montée en puissance de la Chine (Paltiel, 2012, p. 269). Par contre, il faut que le Canada comprenne que ses alliances traditionnelles euro-atlantique et continentale ne sont plus le domaine prioritaire : il faut accorder plus d'importance à l'Asie-Pacifique (Paltiel, 2012, p. 269). Paltiel va plus loin en 2019, en affirmant que le Canada devrait reconnaître que l'équilibre des forces

qui soutenaient la diplomatie de puissance moyenne du Canada a changé, et que si le Canada doit réaffirmer son rôle et ses objectifs traditionnels, il devrait le faire sur une base radicalement différente (Paltiel, 2019, p. 126). Pour Paltiel (2019), les réponses traditionnelles à la compétition entre grandes puissances – l'équilibre, le ralliement et l'ambiguïté stratégique – ne semblent pas appropriées dans le cas du Canada, puisque les États-Unis et la Chine ne sont pas des options qui se situent dans un même spectre. « Canada cannot properly be seen either to “hedge” or to “bandwagon” on the rise of China. It pretends to do both, while acknowledging neither » (Paltiel, 2019, p. 130). Il avance même que la stratégie canadienne de puissance moyenne prônant l'ordre international libéral a toujours été pratiquée sous l'ombre du parapluie américain. Avec la distribution changeante de la puissance, le Canada peut continuer à défendre l'ordre international libéral, mais il peut également se rapprocher de la Chine si cela est dans ses intérêts. En ce sens, le Canada ne doit pas attendre la permission des États-Unis pour agir dans ses propres intérêts (Paltiel, 2019, pp. 136-137). Paltiel offre donc lui aussi un texte prescriptif, qui met de l'avant l'importance pour le Canada de créer et maintenir des liens avec la Chine, en qualité de puissance moyenne.

Nossal (2018) met de l'avant que le Canada a une position ambivalente en Asie, malgré son identité de nation du Pacifique. Le Canada a la réputation d'être un « free rider » ou « easy rider », c'est-à-dire qu'en raison de sa position géographique privilégiée, il ne connaît pas de menaces directes sur son territoire, ce qui ne l'incite à dépenser minimalement en matière de défense, d'autant plus qu'il bénéficie de la protection de la superpuissance américaine. Or, cette tendance du Canada a persisté malgré la montée en puissance de l'Asie et Nossal met plutôt de l'avant l'importance du sentiment atlantiste au sein du Canada, qui surpasse la construction identitaire de nation du Pacifique (Nossal, 2018, p. 378). Il pense que ce sentiment atlantiste va continuer de dominer la pensée stratégique canadienne malgré la montée de la Chine (Nossal, 2018, p. 365).

Documentation pertinente : variables et indicateurs potentiels

Certains textes offrent des variables intéressantes pour cadrer l'analyse, notamment au niveau militaire, sans pour autant offrir une étude empirique sur l'impact de la transition sur la politique de défense. C'est le cas de Sloan (2015), qui examine l'impact du pivotement américain vers l'Asie-Pacifique sur la pensée stratégique et la posture maritime du Canada. Elle passe notamment en revue l'engagement stratégique et militaire récent, présent et futur du Canada, en documentant les actions navales du Canada en Asie-Pacifique depuis la guerre froide. La conclusion majeure de Sloan est que le Canada doit se doter de forces navales crédibles pour assurer une présence en Asie-Pacifique (Sloan, 2015, p. 284). Au niveau de la méthodologie, Sloan n'effectue pas une analyse claire et systématique, mais elle observe des variables pertinentes, comme

la participation canadienne aux exercices et déploiements militaires en Asie-Pacifique (Sloan, 2015, p. 278), la fréquence des dialogues diplomatiques entre les ministres de la Défense chinois et canadien (Sloan, 2015, p. 277) et les acquisitions de la Marine canadienne au cours des dernières années (Sloan, 2015, pp. 280-281).

C'est aussi le cas de Dewitt *et al.* (2018), qui s'intéressent aux activités de défense et sécurité du Canada dans l'Asie-Pacifique, entre 1990 et 2015, afin de mieux comprendre l'engagement du Canada dans la région. Les auteurs ne lient pas cette analyse à la transition de la puissance; ils tâchent surtout de voir si le Canada accorde de l'importance à cette région dans le domaine de la défense. Dewitt *et al.* utilisent et recensent des données empiriques pertinentes : les opérations, exercices et déploiements des Forces armées canadiennes (FAC) dans la région Asie-Pacifique de 1990 à 2015, les opérations humanitaires, l'entraînement militaire ou de maintien de la paix, et l'engagement canadien auprès d'organisations de sécurité et de défense dans la région. Ils trouvent au final un lien entre la présence du Canada en Asie-Pacifique et sa volonté de s'engager dans la région.

Quelques textes se démarquent par leurs indicateurs intéressants et par l'utilisation de la transition de la puissance comme cadre d'analyse. En empruntant le cadre théorique des cultures stratégiques du Canada, Massie et Dorion-Soulié (2017) postulent que l'adaptation de la politique étrangère et de défense du Canada au déclin du monde unipolaire pourrait se faire selon trois stratégies différentes, toutes liées à une conception identitaire distincte. Le Canada, en tant que nation du Pacifique, favoriserait un engagement multilatéral profond, alors qu'en tant que nation de l'Amérique du Nord, il favoriserait un endiguement de la Chine et un alignement avec les États-Unis. Enfin, en tant que nation de l'Atlantique Nord, il favoriserait une indifférence relative face à la Chine (Massie et Dorion-Soulié, 2017, p. 134). Massie et Dorion-Soulié concluent que le Canada adopte tour à tour ces trois stratégies, du moins dans la période au pouvoir du gouvernement Harper, et que l'absence d'une orientation claire est partiellement due à la rivalité entre ces trois stratégies – c'est-à-dire l'engagement multilatéral, l'alignement avec les États-Unis ou l'indifférence face à la Chine. Massie et Dorion-Soulié ont produit une étude analytique qui n'est pas prescriptive, mais plutôt descriptive : elle fait le point sur le débat en catégorisant les points de vue.

Holland (2021) rappelle que, conformément à la théorie de la transition de la puissance, le Canada est confronté au même choix fondamental que les autres alliés des États-Unis : se joindre à Washington pour repousser Pékin ou continuer de coopérer avec la Chine (Holland, 2021, p. 231). Les options se présentant pour les alliés américains incluent notamment l'équilibrage (alliance avec les États-Unis contre la Chine), le ralliement avec la Chine, ou encore une approche plus neutre, de type « *hedging* ». Il soulève l'influence

de la distribution de la puissance au sein du système international dans la relation Canada-États-Unis, d'où l'importance pour le Canada d'évaluer si le système sera bipolaire ou encore multipolaire (Holland, 2021, p. 233). Dans une perspective réaliste, il offre trois pistes possibles pour le Canada – équilibre avec les États-Unis, ralliement avec la Chine et neutralité –, mais il ne s'attarde pas sur les actions concrètes du Canada qui pourraient l'orienter vers l'une de ces pistes d'action.

Roussel *et al.* (2018) analysent quant à eux l'impact de la transition de puissance à travers le prisme des rôles nationaux et de la perception de la distribution de la puissance, et ce, dans une perspective historique. Pour ce faire, ils analysent les différents énoncés de politique étrangère et de défense du Canada de 1964 à 2017. Leur perspective historique comparative permet de témoigner de l'évolution des grandes orientations canadiennes en fonction de l'environnement international. Ils concluent qu'il y a un alignement du Canada sur les États-Unis qui se manifeste par plusieurs stratégies et que son rôle d'allié fiable est une constante dans les différents énoncés étudiés. Cependant, ils démontrent que le rôle de bon citoyen du monde fait de plus en plus partie de l'identité canadienne, ce qui pourrait laisser entendre qu'un changement du rôle national du Canada est une possibilité dans les prochaines années. Leur recours au prisme des rôles nationaux ouvre la voie à l'influence des décideurs dans l'orientation stratégique du Canada. Roussel *et al.* rappellent ainsi l'importance des perceptions dans l'ajustement de la politique étrangère canadienne :

Ainsi, nous établissons un lien entre la perception, qui est une approche individualiste, et les rôles nationaux, qui relèvent d'une approche sociale des relations internationales. En combinant ces deux approches, nous soutenons que la perception qu'ont les dirigeants influe sur la définition du rôle national d'un État et, qu'en retour, ce rôle oriente les décisions des dirigeants dans un environnement international complexe et changeant. (Roussel *et al.*, 2018, p. 289)

Également, la prise en compte de la distribution de la puissance permet un point de vue plus structuraliste et permet de faire des liens judicieux, comme celui-ci :

Cette grande fluctuation des menaces perçues correspond au passage d'un monde bipolaire, caractérisé par les confrontations Est-Ouest jusqu'à la fin des années 1980, à un monde unipolaire marqué par la prédominance des États-Unis au début des années 1990, puis à un retour de l'équilibre de la puissance dans les années 2010. Il est aussi intéressant de constater qu'il n'y a pas de cohérence claire au sein des énoncés politiques entre la perception de la distribution de la puissance et la perception des menaces. (Roussel *et al.*, 2018, p. 296)

L'importance de croiser le niveau d'analyse structuraliste (perception de l'ordre international, de la distribution de la puissance) et celui de niveau intraétatique (perceptions des menaces, influence des dirigeants) ressort de cet article de Roussel *et al.*

Se basant sur la théorie de la transition de la puissance et les options réalistes traditionnelles, Gilley (2011) avance qu'en raison des liens historiques profonds qui unissent le Canada et les États-Unis, la montée de la Chine et incidemment le déclin de la puissance américaine pourraient entraîner tout aussi bien le déclin du Canada (Gilley, 2011, p. 245). Pour cette raison, Gilley affirme que le Canada a davantage à s'aligner sur les États-Unis plutôt que sur la Chine. « Canada has neither the structural nor normative incentives to bandwagon with China » (Gilley, 2011, p. 246). Selon lui, le Canada est déjà une petite puissance en Asie de l'Est et, avec le contexte actuel, il est destiné à devenir encore moins influent (Gilley, 2011, p. 254). Par contre, cela est positif pour les relations canado-américaines, qui elles devraient en tirer bénéfice. Gilley conclut que les alliés ont tendance à se rapprocher dans les moments difficiles qui leur rappellent leurs intérêts et identités communs. Une montée perturbatrice de la Chine renforcerait la base des relations canado-américaines pour cette raison. Toutefois, une Chine peu perturbatrice permettrait au Canada de continuer à jouer le rôle de puissance moyenne, surtout dans la région de l'Asie Pacifique (Gilley, 2011, p. 264). Finalement, Gilley évoque un indicateur intéressant pour mesurer l'alignement diplomatique : les votes à l'Assemblée générale des Nations unies.

A simple prediction, based on the above, would be that the affinities in interests and ideas between Canada and the US would be rising relative to those between Canada and China as a result of the uncertainties about the possibly disruptive effects of China's rise. A simple way to test this is to examine United Nations general assembly voting behaviour. (Gilley, 2011, p. 257)

En somme, Gilley propose un texte fondé sur les options stratégiques traditionnelles qui se présentent pour le Canada, mais il ne fait pas une application systématique d'indicateurs pour mesurer l'impact de la transition sur les choix du Canada, en plus de se concentrer surtout sur la politique étrangère et non la politique de défense.

Le manuscrit non publié de Massie et Fortier présente aussi trois indicateurs intéressants pour évaluer l'impact d'une transition de la puissance sur des puissances moyennes : l'alignement diplomatique sur des enjeux de sécurité litigieux, les perceptions de la menace et les postures de défense (Massie et Fortier, 2022, p. 4). Pour évaluer la perception de la menace, ils ont examiné les livres blancs, les stratégies de sécurité nationale, les déclarations de politique générale et les interventions publiques faites par les hauts responsables des gouvernements australien, canadien et italien depuis 2008, point de départ présumé du déclin relatif des États-Unis. Pour évaluer la posture défensive, Massie et Fortier examinent le développement des forces (niveaux de dépenses militaires, types de systèmes d'armes et de technologies, sources d'acquisitions militaires) et l'emploi des forces (opérations et exercices militaires internationaux). Au niveau du positionnement diplomatique, ils ont choisi d'examiner les positions des pays sur deux enjeux litigieux : les disputes territoriales concernant la mer de Chine méridionale et orientale, et l'invasion russe

de l'Ukraine. En effectuant une comparaison structurée et ciblée de trois puissances secondaires alliées des États-Unis, dont le Canada, Massie et Fortier comblent un vide dans la littérature et offrent un effort une nouvelle perspective stratégique : la place de l'ambiguïté stratégique. Sur le Canada précisément, ils concluent que

Canadian hedging was of short duration vis-à-vis China, and non-existent vis-à-vis Russia. Canadian threat perceptions on the former have yet to fully sink in, but Canada's diplomatic alignment and defense posture undoubtedly demonstrate bandwagoning on the United States and balancing against Russia. (Fortier et Massie, 2021, p. 12)

Cette méthode n'est pas systématique : la grille d'analyse n'est pas claire, la collecte de données n'est pas systématique et les conclusions n'offrent pas de réponse claire quant à l'impact de la transition de la puissance sur le Canada, car les auteurs cherchent à démontrer si le Canada prône l'ambiguïté stratégique ou non. Il serait donc intéressant d'utiliser les indicateurs présentés, de recenser l'information et d'effectuer une comparaison claire dans le temps par rapport à des transitions de la puissance passées, pour voir si et comment la politique de défense du Canada est influencée par les transitions de puissance.

Au regard de ce survol de la littérature, il n'est pas clair quelle option stratégique est utilisée par le Canada pour faire face à la transition de la puissance. Il n'existe pas d'étude structurée et systématique permettant de trancher la question avec un haut degré de confiance. Les textes se basent généralement sur la littérature existante, ou encore développent des arguments prescriptifs sans les ancrer dans des données concrètes. Certains textes retracent l'évolution de l'orientation stratégique canadienne, mais aucun n'établit de comparaison structurée et ciblée dans le temps avec d'autres périodes de transition de la puissance, par exemple celle de la guerre froide ou la période unipolaire. Peu de textes utilisent des cadres théoriques clairs, et la plupart se contentent de reprendre les concepts stratégiques du ralliement, de l'engagement multilatéral, de l'équilibrage ou de l'ambiguïté stratégique.

Objectifs

En répondant à la question « quel est l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada ? », ce mémoire tâchera d'évaluer comment le Canada s'adapte à la transition actuelle. Pour y arriver, des indicateurs clairs seront établis pour mesurer de manière systématique l'impact de la transition de la puissance sur deux périodes temporelles : la période unipolaire s'étalant de 1994 à 2008 et la période multipolaire actuelle de 2009 à 2022. L'année 2008, tel que mentionné, est perçue par plusieurs comme une fracture du moment unipolaire américain, mais aussi comme un réveil des grandes puissances que sont la Chine et la Russie. L'année 1994 est choisie comme début d'étude puisqu'elle correspond à

l'année de la publication du livre blanc de la Défense par le gouvernement de Jean Chrétien. Ce livre blanc est publié assez longtemps après la chute de l'Union soviétique pour que la perception d'un ordre unipolaire soit probable. Les deux périodes à l'étude sont également de même longueur, ce qui facilite la comparaison. Cela permettra de comparer adéquatement l'évolution des différents énoncés de défense, puisque le but est de comparer un « avant » et un « après » de la transition afin de déceler des changements dans la politique de défense canadienne.

Trois objectifs guident donc ce mémoire. Premièrement, il s'agit de comprendre le phénomène de la transition de la puissance actuelle et son effet sur la politique de défense du Canada. Deuxièmement, il s'agit de contribuer de manière empirique à la littérature sur le sujet qui est trop prescriptive et spéculative. Troisièmement, il s'agit de contribuer à tester la théorie réaliste néoclassique afin de vérifier si elle est capable d'expliquer l'impact de la transition de la puissance sur une politique de défense. La contribution de ce mémoire est donc à la fois théorique et empirique.

Ce mémoire est composé de trois chapitres. Le premier chapitre offre une revue de la littérature sur la transition de la puissance et ses conséquences pour les options stratégiques des puissances secondaires. Il présente le cadre théorique, soit le réalisme néoclassique, et la méthodologie adoptée. Le deuxième chapitre est composé d'une analyse de la première période à l'étude, 1994 à 2008, à l'aune des indicateurs identifiés. Le troisième chapitre porte sur l'analyse de la deuxième période à l'étude, 2009 à 2022, à l'aune des indicateurs identifiés. Les résultats comparatifs sont présentés en conclusion du mémoire.

CHAPITRE 1

LA TRANSITION DE LA PUISSANCE ET LE RÉALISME NÉOCLASSIQUE

Ce chapitre présente une revue de la littérature sur le phénomène de la transition de la puissance et ses conséquences sur les puissances secondaires. La perception d'une transition de la puissance est actuellement largement discutée dans la littérature, concernant la montée en puissance de la Chine par rapport au déclin relatif de la puissance américaine. Cette transition aura des impacts sur tous les acteurs du système international, notamment les puissances secondaires comme le Canada. Les conséquences potentielles de cette transition de la puissance diffèrent selon les approches théoriques, mais à tout le moins, elle amène les puissances secondaires à choisir une option stratégique pour y faire face – notamment le ralliement (*bandwagoning*), l'équilibrage (et ses sous-division) et l'engagement multilatéral (*deep engagement* et *co-biding*) l'ambiguïté stratégique (*hedging*).

Le chapitre présente ensuite le cadre théorique utilisé pour l'analyse : le réalisme néoclassique. En tant que théorie de la politique étrangère, le réalisme néoclassique ne prescrit pas une seule option pour les puissances secondaires en temps de transition de puissance, car leur réalité est filtrée par des variables intermédiaires qui diffèrent pour chacune d'elles. Cet aspect indéterminé du réalisme néoclassique en fait le cadre théorique le mieux adapté à l'étude du Canada, qui, selon la littérature, semble suivre plusieurs stratégies à la fois au cours des dernières années. Suite à la formulation des hypothèses, le chapitre se clôt par la présentation de la méthodologie adoptée, des indicateurs et de la grille d'analyse proposée.

1.1 La transition de la puissance

Le phénomène de la transition de la puissance peut être compris de deux façons : comme un phénomène objectif et vérifiable empiriquement, ou comme un phénomène qui se rapporte aux perceptions. Les tenants de la théorie de la transition de la puissance, tels Organski (1958) ou Kugler et Tammen (2012), proposent une évaluation basée sur les concepts de la puissance, du statu quo et de la hiérarchie, et sur une étude empirique alliant différentes variables (PIB, dépenses militaires, personnel militaire, consommation d'énergie, production de fer et d'acier, population urbaine et population totale, etc.) (Tammen *et al.*, 2017). Les tenants de l'approche perceptuelle misent plutôt sur la façon dont les perceptions intersubjectives des leaders et décideurs affectent leur compréhension du système international et de la distribution de la puissance (Jervis, 1976; Wohlforth, 1993; Zala, 2013). Ces perceptions peuvent suffire à concrétiser une transition de puissance.

Cependant, il peut survenir de fausses transitions de puissance, où un déclin relatif de la puissance dominante est perçu, mais ne se concrétise jamais réellement. Par exemple, plusieurs experts ont perçu le déclin de l'hégémonie américaine dans les années 1960 et 1970. Kindleberger pensait que les États-Unis avaient cessé d'être l'hégémon quelque part entre les années 1963 et 1971 (Kindleberger, 1973). Gilpin a quant à lui déclaré que le déclin de l'hégémonie américaine a commencé quelque temps après le milieu des années 1960 (Gilpin, 1975). Ces auteurs ont tous prédit que le déclin de l'hégémonie américaine entraînerait une instabilité et une fermeture du système économique international (Webb et Krasner, 1989, p. 186). L'histoire a évidemment démontré leur erreur. De plus, comme l'a démontré Friedberg (1988) avec le cas du relatif déclin de la Grande-Bretagne, une transition de puissance peut aussi ne pas être perçue par les dirigeants et engendrer une absence de réponse ou encore des réponses incomplètes au changement de distribution de la puissance (Friedberg, 1988, p. 289).

Une transition de puissance se révèle perceptible souvent des années après son commencement et son étude demande donc une certaine prudence. Pour atténuer le risque de documenter une fausse transition, puisque ce mémoire est réalisé durant la période étudiée, l'étude est fondée sur la *perception* d'un changement dans la distribution de la puissance, et non sur la preuve d'une transition de puissance tangible et concrète. Néanmoins, il demeure que la question d'un potentiel déclin de la puissance des États-Unis, relatif à la montée en puissance de la Chine, a été abondamment discutée dans la littérature des dernières années. Les avis sont divisés entre les tenants de la primauté (Kitchen et Cox, 2019; Ikenberry, 2018; Stokes, 2018; Allan, Vucetic et Hopf, 2018/2020; Brooks et Wohlforth, 2016; Nye, 2015/2019; Lieber, 2012/2016/2019; Beckley, 2011/2018) et du déclin (Cooley et Nexon, 2020; Mearsheimer, 2019; Allison, 2017; Kupchan, 2013; Layne, 2012/2018; Walt, 2011; Zakaria, 2008) de la puissance américaine.

1.1.1 Le courant de la primauté

Robert Lieber a conclu en 2012, dans son livre *Power and Willpower in the American Future: Why the United States is Not Destined to Decline*, que les États-Unis continuent d'avoir la puissance matérielle nécessaire pour maintenir leur primauté. Mentionnant toutefois qu'une série de problèmes de politiques, de limites institutionnelles et de polarisation politique ont de plus en plus d'impact dans le façonnement et les limites du rôle des États-Unis, Lieber demeurerait optimiste : le déclin de la puissance américaine est exagéré et son hégémonie va persister. Pourtant en 2019, Lieber énonce que « since the time of that assessment the case for it has weakened » (Lieber, 2019, p. 23). Lieber conclut toutefois que les États-Unis vont réussir à maintenir un avantage significatif par rapport à la Chine, et ce au moins sur le « moyen-terme » (Lieber, 2019, p. 24-25), d'autant plus que les États-Unis bénéficient de l'appui public pour maintenir un tel rôle (p. 39). Selon lui, les forces matérielles et institutionnelles des États-Unis demeurent inégalées, notamment en

ce qui concerne la taille, l'étendue et la profondeur de l'économie américaine et de ses marchés financiers, sa compétitivité, sa technologie, ses grandes universités de recherche, sa capacité d'innovation et le rôle unique du dollar américain (Lieber, 2019, p. 29).

En effet, ces éléments sont les plus cités dans les arguments des tenants de la primauté américaine (voir notamment Nye 2015 et 2019; Stokes, 2018; Brooks et Wohlforth, 2016). Leurs analyses des capacités matérielles américaines démontrent la supériorité des États-Unis, que ce soit au niveau militaire, économique, technologique ou encore institutionnel. Pour Michael Beckley, « [for the foreseeable future] no country is likely to acquire the means to challenge the United States for global primacy » (Beckley, 2018, p. 2). En 2011, il affirmait qu'il était impossible de dire si le malaise actuel était le début de la fin de l'ère unipolaire ou simplement une aberration (Beckley, 2011, p. 77), mais il avance en 2018 que nous sommes au « milieu de l'ère unipolaire » (Beckley, 2018, p. 1). Ses avantages géographiques, démographiques et institutionnels lui donnent une position géopolitique dominante face aux autres États. Plus encore, la période actuelle ne peut pas être comparée à des transitions de puissance antérieures, tel que fait par Graham Allison, car nous sommes en période unipolaire, comprise comme étant l'absence de rivalité hégémonique (Beckley, 2018, p. 2). Même s'il reconnaît que les États-Unis font face à des menaces internes et externes et que rien ne garantit la domination américaine indéfiniment, Beckley demeure très optimiste quant à la primauté de la puissance américaine face à son rival chinois.

Stokes (2018) a une position sensiblement mitigée. Il avance que même si les coûts du maintien du système actuel augmentent et que les États-Unis sont en phase de déclin lent et relatif, les États-Unis restent un hégémon structurellement avantagé dans un certain nombre de domaines importants. Il met notamment de l'avant l'utilisation continue du dollar en tant que devise de réserve mondiale, des régimes de sécurité mondiaux dans lesquels il prédomine, ce qui lui permet de peser sur les choix géopolitiques et économiques des autres États, et de la capacité de commandement toujours écrasante de l'économie américaine (Stokes, 2018, p. 134).

Kitchen et Cox (2019) soutiennent que c'est le pouvoir structurel, et non les capacités relationnelles, qui détermine le leadership international. Reconnaissant que les États-Unis sont en relatif déclin, ils avancent toutefois l'importance du contexte pour qu'un changement au niveau de la structure de l'ordre international s'opère. Selon eux, au fur et à mesure que la puissance relative de la Chine augmente, sa capacité directe à influencer les résultats internationaux et son pouvoir structurel augmentent également. Cependant, la capacité de la Chine à créer intentionnellement un pouvoir structurel restera limitée aux possibilités que ceux qui contrôlent les règles du statu quo sont prêts à lui accorder.

Partant d'un point de vue plus idéologique, Allan, Vucetic et Hopf (2018) développent une analyse constructiviste de la transition hégémonique, en mettant de l'avant le rôle de la distribution des identités dans l'ordre international. L'ordre hégémonique (phénomène structurel) dépend alors d'une idéologie légitimée qui correspond à la distribution de la puissance et à la distribution de l'identité au niveau des élites et des masses, mais surtout des masses. Les auteurs se questionnent sur la probabilité d'une transition hégémonique par la Chine et réfutent cette hypothèse, puisque les idées occidentales (démocratie, ordre néolibéral) non seulement délégitiment le gouvernement autoritaire de la Chine, mais en plus sont trop bien acceptées par les grandes puissances actuelles.

Nye (2015) affirme que le statut de superpuissance des États-Unis pourrait bien être tempéré par ses propres problèmes intérieurs et par l'essor économique de la Chine, mais que ses capacités militaires, économiques et son *soft power* continueront à dépasser celles de ses plus proches rivaux pendant les décennies à venir. En 2019, Nye réaffirme sa position : aucun autre pays ne dépassera les États-Unis en termes de puissance globale (Nye, 2019, p. 74). Même si la Chine dépasse un jour les États-Unis en termes de taille économique totale, ce n'est pas, selon Nye, la seule mesure de l'importance géopolitique (Nye, 2019, p. 73). Joseph Nye insiste donc sur l'aspect relatif et non absolu du déclin des États-Unis. C'est le plus important à retenir de toute cette section : même les tenants de la primauté considèrent que les États-Unis font face à une montée en puissance de la Chine et sont conscients de l'ajustement du système international à cet effet. Il y a donc une perception de changement, et cela suffit pour entamer une transition de puissance.

1.1.2 Le courant du déclin

Zakaria (2008) retrace l'évolution du phénomène du déclin relatif de la puissance américaine dans la crise financière de 2007-2008 et la montée des marchés émergents, qui ont bouleversé l'équilibre actuel de la puissance. Il soutient que nous vivons maintenant dans une transition de grandes puissances qui peut être appelée « the rise of the rest ». Il soutient qu'au niveau politico-militaire, le monde est dominé par une seule superpuissance, mais sur toutes les autres dimensions (industrielle, financière, éducative, sociale, culturelle), la distribution de la puissance s'éloigne de la domination américaine. Cela ne signifie pas que nous entrons dans un monde « anti-américain », mais plutôt que nous entrons dans un monde « post-américain », qui est défini et dirigé par plusieurs endroits et plusieurs personnes (Zakaria, 2008, p. 4).

En accord avec Zakaria, Kupchan (2013) soutient que les puissances émergentes ne s'inclineront pas devant l'Occident et ne convergeront pas vers la voie occidentale. Pour Kupchan, ce ne sont pas seulement les États-Unis qui déclinent : c'est tout l'Occident. En opposition aux tenants de la primauté, qui avancent que les idées fondatrices de l'Occident – la démocratie, le capitalisme et le nationalisme séculaire – continueront

à se répandre, garantissant que l'ordre occidental survivra à sa primauté, Kupchan affirme que le monde se dirige vers une diversité politique et idéologique. Le 21^e siècle n'appartiendra ni à l'Amérique, ni à la Chine, ni à l'Asie : « It will be no one's world » (Kupchan, 2013, p. 5). Le monde à venir sera à la fois multipolaire et politiquement divers.

Allison (2017) s'intéresse à l'impact de la montée de la Chine sur les États-Unis et avance que les deux puissances sont dans une trajectoire de collision qui va probablement se terminer en guerre si des actions ne sont pas prises. Plus ancré par rapport à la montée de la Chine qu'au déclin des États-Unis, il perçoit la transition de la puissance actuelle comme étant négative pour les États-Unis. Allison soulève, tout comme Walt (2011), l'importance des problèmes intérieurs aux États-Unis, qui, tout comme la montée de la Chine, pourraient accélérer son déclin (Allison, 2017, p. 238).

Layne avance dès 2012 que le moment unipolaire est terminé et que la *Pax Americana* – l'ère de la suprématie américaine sur la politique internationale qui a débuté en 1945 – touche à sa fin (Layne, 2012, p. 203). En 2018, Layne réitère ses propositions. Sur le plan interne, les inégalités de revenus, la stagnation des revenus réels, l'externalisation des emplois manufacturiers et la faible croissance de la productivité ont épuisé la classe moyenne (Layne, 2018, p. 89). Sur le plan extérieur, la *Pax Americana* est menacée par le déplacement des centres de gravité économiques et géopolitiques du monde euro-atlantique vers l'Asie, ce qui laisse présager la fin de cinq siècles de domination mondiale par l'Occident (Layne, 2018, p. 90). Réaffirmant la montée fulgurante de la Chine aux niveaux économique et militaire, Layne note un changement en faveur de la Chine sur le plan des institutions et de son *soft power* – les États-Unis ayant perdu le monopole de ce dernier (Layne, 2018, pp. 99-100).

Cooley et Nexon (2020) énoncent que les États-Unis ne seront plus en mesure d'exercer leur hégémonie mondiale : ce sera la « sortie » de leur rôle d'hégémon. Par contre, ils sont d'avis que la puissance américaine demeurera un acteur important du système international pour encore plusieurs années, voire décennies (Cooley et Nexon, 2020, p. 200).

Pour Mearsheimer (2019), l'ordre international libéral dirigé par les États-Unis n'a plus d'avenir et le système international devient de plus en plus multipolaire avec la montée de la Chine et la résurgence de la Russie (Mearsheimer, 2019, p. 42). Selon lui, « by helping accelerate Chinese growth, [Western elites] were actually helping undermine the liberal order, as China has rapidly grown into an economic powerhouse with significant military capability » (Mearsheimer, 2019, p. 42). Donc, non seulement les États-Unis sont en

déclin, mais c'est l'ordre international en lui-même qui a échoué. Le courant décliniste démontre à quel point les perceptions d'un déclin de la puissance américaine sont vives au cours des dernières années.

1.1.3 Lectures perceptuelles

Au regard du débat entourant la primauté ou le déclin de la puissance américaine, il ressort que la perception des États (et pas seulement des grandes puissances) importe pour déterminer s'il y a une transition de puissance, car la réalité est filtrée par les perceptions intersubjectives des décideurs (Jervis, 1976). La puissance structurelle doit donc être considérée comme dépendant, d'une part, des perceptions des acteurs qui la produise en conférant aux autres le statut de grande/super puissance ou non, et, d'autre part, des facteurs qui influencent ces perceptions (Zala, 2013, p. 22). L'identité et le rôle d'un État sont construits réciproquement par la vision qu'un État a de lui-même et la vision qu'en ont les autres (Buzan, 2004, p. 61). Par conséquent, la transition de la puissance n'existe que dans la mesure où elle est perçue par les membres du système international. Ces derniers pourraient, théoriquement, percevoir la polarité à un moment différent et ces perceptions peuvent changer au fil du temps (Zala, 2013, p. 20). Oui, la réalité existe et les données empiriques telles le PIB, les capacités militaires, les brevets scientifiques, etc., peuvent attester d'un changement de distribution de la puissance; mais cette réalité est d'abord filtrée par les perceptions intersubjectives.

Se penchant sur la transition de puissance actuelle, Brown (2018) analyse la manière dont les États-Unis et l'Union européenne ont réagi à la montée en puissance de la Chine en examinant comment les perceptions de la Chine par les décideurs politiques ont évolué dans le temps et influencé leurs choix politiques. Il caractérise les différentes interprétations de la montée de la Chine par les décideurs américains ou européens selon trois facteurs : menace militaire ou absence de menace militaire; menace ou opportunité économique; et menace normative ou opportunité politique (Brown, 2018). Comme le rappelle Pape (2005), c'est la façon de percevoir l'hégémon ou la puissance émergente qui importe : même un changement modeste dans la façon dont les autres perçoivent l'agressivité des intentions de la puissance dominante peut augmenter de façon significative les craintes des autres États (Pape, 2005, p. 14-15). Dans le cas actuel de la montée de la Chine et du déclin des États-Unis, cette perception est déjà concrète. Au final, la majorité des experts cités reconnaissent que les États-Unis sont en relatif déclin par rapport à la montée en puissance relative de la Chine. Si l'issue de cette transition ne fait pas consensus – primauté de la puissance américaine, hégémonie régionale chinoise, multipolarité sans hégémon, etc. – il demeure que la perception de changement au sein de l'ordre international est sans équivoque. Cela est suffisant pour que cette transition ait des conséquences plus concrètes sur l'ordre international : des changements au sein des alliances, de potentiels conflits, l'ajustement des politiques de défense, etc.

1.2 Les conséquences de la transition de la puissance actuelle

Quelles sont les conséquences de la transition de la puissance et quel rôle peuvent jouer les perceptions et les intentions perçues ? Le point de vue de Graham Allison apporte ici un éclairage particulier sur la question du piège de Thucydide. Dans le livre *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides's Trap?* (2017), Graham Allison explique pourquoi le piège de Thucydide est le meilleur moyen de comprendre les relations entre les États-Unis et la Chine au 21^e siècle. Le piège de Thucydide est compris comme le sévère stress structurel causé par une puissance montante qui menace de renverser la puissance dominante (Allison, 2017, p. 29). Comme l'avance Thucydide à propos de la guerre du Péloponnèse : ce qui a rendu la guerre inévitable « was the rise of Athens and the fear that this instilled in Sparta » (tel que cité dans Allison, 2017, p. 29). Le parallèle entre la relation Athènes-Sparte et la relation actuelle Chine-États-Unis est frappant : deux États remarquables qui ont co-existé pendant de longues années en paix, mais qui se sont retrouvés sur le chemin d'une guerre dévastatrice (potentielle dans le cas actuel).

Gries et Jing (2019) s'intéressent à la question de savoir si les États-Unis et la Chine sont destinés à tomber dans le piège de Thucydide, tel que décrit par Allison, mais adoptent pour ce faire une analyse au niveau individuel. Ils explorent comment la perception intersubjective des récits diffusés par les médias sur l'interdépendance entre les États-Unis et la Chine peut influencer la probabilité d'une guerre. Arguant que les théories prédominantes des Relations internationales sur les transitions de puissance tendent à être déterministes, rationalistes et centrées exclusivement sur le système (macro) et à décrire les conflits entre grandes puissances comme difficiles à éviter, Gries et Jing s'inspirent de la psychologie pour illustrer comment les effets des transitions de puissance impliquent à la fois des processus psychologiques et micro, c'est-à-dire au niveau individuel (Gries et Jing, 2019, p. 457). Plutôt que de traiter l'État comme un acteur rationnel unitaire, ils le déconstruisent, et avancent que la possibilité d'une guerre ne tire pas sa source dans un calcul rationnel des intérêts stratégiques américains ou chinois (Gries et Jing, 2019, p. 459). Gries et Jing soutiennent que Thucydide avait raison de faire allusion à la psychologie de la peur. Le manque de confiance et les émotions entre les groupes peuvent aider à mieux comprendre si une transition de puissance perçue mènera à une guerre. Ils constatent que les théories réalistes et de transition de puissance créent des récits puissants qui peuvent devenir auto-réalisateurs par la production de colère et de méfiance entre les groupes (Gries et Jing, 2019, p. 457).

Our experiments clearly reveal that perceptions of structural changes in great power relations are malleable, shaped by media-disseminated narratives, helping to account for the contingency of their effect on great power conflict. It is individual level, intersubjective and pliable understandings of US–China relations, not the system-level, objective balance of power itself, that will determine war or peace. (Gries et Jing, 2019, p. 476)

Selon Gries et Jing, les systèmes internationaux n'agissent pas; ce sont les personnes et les groupes de personnes qui agissent. Donc, suivant ce principe et en appui avec les résultats de leurs études, ce sont les politiciens, les militaires et les diplomates américains et chinois qui détermineront s'il y aura un conflit entre grandes puissances au 21^e siècle (Gries et Jing, 2019, p. 476). Tout comme Allison, ils concluent qu'un conflit entre la Chine et les États-Unis est évitable, mais ils ajoutent que les perceptions intersubjectives doivent être prises en compte pour comprendre si la transition de puissance mènera à une guerre.

La compétition actuelle entre grandes puissances, synonyme de la transition de la puissance, peut aussi enclencher un dilemme de sécurité (Jervis, 1978). Selon cette théorie, sous l'anarchie du système international, deux États défensifs sont incertains des intentions présentes ou futures de l'un et l'autre. Afin d'assurer leur sécurité, ces États cherchent à acquérir davantage de puissance, ce qui est perçu comme une menace par l'autre État. Ces mesures vont amener des contre-mesures, qui vont renforcer les craintes et les incertitudes par rapport aux intentions de l'un et l'autre des États. Ce cercle vicieux peut mener à une spirale qui peut à son tour engendrer des menaces de guerre ou la guerre (Tang, 2009, p.594). Les dilemmes de sécurité surviennent lorsque les acteurs considèrent leurs propres mesures de sécurité comme bénignes, mais sont perçues comme menaçantes par d'autres, en particulier par des concurrents (Chong, 2012). La montée de la Chine et les intérêts américains dans la région de l'Asie-Pacifique poussent plusieurs experts à affirmer qu'un dilemme de sécurité s'enclenche actuellement entre les deux puissances (Goldstein, 2013; Liff et Ikenberry, 2014; Jie, 2020). L'incertitude causée par les actions de la Chine pousse les autres États à se préparer pour le scénario le plus défavorable, à travers la formation d'alliances ou le réarmement (Wang, 2019). Les choix individuels que font les puissances secondaires dans ces conditions de transition influencent collectivement la gravité du dilemme de sécurité sino-américain en affectant le contexte et l'environnement dans lequel Washington et Pékin opèrent (Chong, 2012).

La théorie de la transition de la puissance propose une autre explication de la transition entre la puissance dominante et le ou les prétendants à l'hégémonie au sein du système international. Selon cette théorie, le système international est hiérarchique – pas anarchique – et cette hiérarchie est basée sur la puissance des États, évaluée selon la taille de sa population, son niveau de développement économique et ses capacités politiques. L'ordre international est donc dominé par un État, qui impose les règles et assure la stabilité en cherchant à maintenir le *statu quo* qui favorise ses intérêts. Viennent ensuite les grandes puissances, qui ne peuvent égaliser seules la puissance de l'hégémon, mais qui ont le potentiel d'y arriver dans l'avenir. Parmi celles-ci se trouve la puissance contestataire éventuelle de l'ordre international (Organski et Kugler, 1980, pp. 173 et 190). Dans le contexte actuel, la théorie postule que plus la Chine gagne en puissance, plus il est possible qu'elle devienne insatisfaite de l'ordre international dirigé par les États-Unis. Une guerre entre les

deux puissances, ou encore une rivalité semblable à celle de la guerre froide, est une probabilité croissante, à moins que la montée en puissance de la Chine ralentisse ou que les États-Unis trouvent un moyen d'accommoder les préférences de Pékin (Wolforth, 2010). La Chine utilise ses capacités économiques pour s'imposer et notamment pour créer des liens avec les alliés des États-Unis, ce qui pousse les alliés vers un dilemme entre les considérations économiques et stratégiques face à la puissance chinoise (Helleiner et Kirshner, 2014; Vuving, 2012).

Contrairement à ce que prédit la théorie de la transition de la puissance, c'est-à-dire que les décideurs percevront progressivement la montée en puissance de la Chine comme une menace, Brown (2018) démontre que les perceptions variées des impacts de la montée en puissance de la Chine ont façonné les préférences politiques des États-Unis et de l'Union européenne d'une manière qui ne correspond pas aux préoccupations relatives à la menace d'une transition imminente de la puissance. En dépit de la prévalence croissante de la menace (du moins aux États-Unis), l'essor de la Chine est majoritairement perçu par les principaux décideurs politiques comme présentant des opportunités économiques et politiques considérables (Brown, 2018, pp. 1-4).

Dans le contexte d'une transition de la puissance, les perceptions des puissances secondaires sont donc particulièrement déterminantes pour prendre la mesure des conséquences du changement de la distribution de la puissance (Ross, 2006). Comme le rappellent Lobell *et al.* (2015), en contexte de transition de la puissance, les choix et les priorités attribuées aux puissances secondaires varient selon les théories des Relations internationales. Les réalistes suggèrent que les puissances secondaires sont susceptibles de se rallier à l'hégémon régional plutôt que de s'opposer à lui, car c'est la stratégie la moins coûteuse. Les libéraux affirment que les puissances secondaires lieront les hégémons régionaux au sein des institutions internationales, par l'interdépendance économique ou par la paix entre les États démocratiques. Les constructivistes soutiennent quant à eux que les puissances secondaires créeront de nouvelles identités régionales (Lobell *et al.* 2015, p. 147).

Pour comprendre quelles contraintes et quelles opportunités se présentent pour les puissances secondaires en contexte de transition de la puissance, Lobell *et al.* développent un modèle en trois questions :

1. How engaged in the region is the global hegemon?
2. How many rising states (both regional and extra-regional) are in the region?
3. Which states are waxing and waning and by how much?

Lobell *et al.* mettent de l'avant trois catégories de stratégies pour répondre à la domination d'un hégémon : la résistance (équilibre), l'accommodement (ralliement) et la neutralité (Lobell *et al.*, 2015, p. 151). Si un hégémon est très engagé dans la région, cela réduit les opportunités pour les puissances émergentes, et diminue les contraintes pour les puissances secondaires, ces dernières se trouvant face à une grande variété de stratégies possibles. Au contraire, moins l'hégémon est engagé, plus les opportunités sont grandes pour les puissances émergentes et plus les contraintes sont grandes pour les puissances secondaires (Lobell *et al.*, 2015, pp. 153-154). Concernant la distribution de la puissance, ils soutiennent :

For secondary and tertiary states, bipolar and multipolar regional distributions of power are permissive environments and translate into a wider range of opportunities for accommodative strategies, resistance strategies or neutral strategies than a unipolar distribution. [...] If there is an engaged global hegemon this creates further alternatives and opportunities. In contrast, in a unipolar regional distribution, there are few alternatives for secondary states, especially if the global hegemon is disengaged. (Lobell *et al.*, 2015, p. 156)

D'autres avancent plutôt l'inverse : une transition de la puissance peut aussi restreindre les possibilités stratégiques des puissances secondaires. Wang *et al.* (2020) soutiennent que les États plus forts seront plus susceptibles d'adopter une stratégie d'équilibre, tandis que les pays plus faibles utiliseront l'ambiguïté stratégique pour éviter les risques vis-à-vis la Chine et les États-Unis. Cependant, lorsque la puissance décline et passe en dessous d'un certain seuil, le pays n'aura d'autre choix que d'opter pour l'alignement avec la puissance dominante (Wang *et al.*, 2020, p. 2). En testant empiriquement leurs hypothèses avec des données sur les votes à l'Organisation des Nations unies (ONU) et sur l'interdépendance économique, ils confirment que les rivaux potentiels équilibrent l'influence de la Chine et des États-Unis pour en tirer le maximum d'avantages, et que les économies qui dépendaient des États-Unis se sont rapprochées de la Chine sur le plan économique, mais pas sur le plan politique. Cependant, les pays qui sont dépendants de la Chine à la fois économiquement et politiquement ont tendance à équilibrer leur influence en se rapprochant des États-Unis (Wang *et al.*, 2020, pp. 20-21).

Gilley (2011) se questionne sur le sort des puissances moyennes pendant une transition de puissance, et plus particulièrement sur ce qui arrive aux puissances moyennes qui sont attachées à une puissance unipolaire en déclin, tels le Canada, la Corée du Sud, les Philippines, Taiwan et l'Australie (Gilley, 2011, p. 245). Il avance que dans un tel scénario, les puissances moyennes traditionnelles comme le Canada deviennent des agents libres susceptibles de s'allier avec la puissance émergente pour sauver leur statut en déclin, ce qui renforce la nature essentiellement perturbatrice de la transition (Gilley, 2011, p. 248). Il soutient que même si les puissances secondaires restent loyales à la puissance déclinante, elles peuvent être abandonnées par

l'ancien hégémon. La transition a donc un grand impact sur le pouvoir des puissances moyennes à l'international, notamment au sein des institutions multilatérales (Gilley, 2011, p. 251).

Middle powers pursue their foreign policies through multilateral institutions because, unlike small powers, they have sufficient capabilities to shape them, and it is those institutions that have the greatest potential for narrowing the influence gap with great powers. Where the interests and identities of middle powers are aligned with those of a hegemonic power, middle powers tend to be “stabilizers and legitimizers of the world order” even if they differ in terms of the breadth and ambition of their foreign policy agendas. (Gilley, 2011, p. 252)

Selon Gilley, tout dépend de la façon dont les États-Unis vont gérer la montée en puissance de la Chine en Asie, ce qui est aussi tributaire des interactions entre les États-Unis et les grandes puissances (Japon, Indonésie) et moyennes puissances (Corée du Sud, Thaïlande) d'Asie. Si une bipolarité non coopérative se développe en Asie avec, d'un côté, les États-Unis, le Japon et Taiwan et, de l'autre côté la Chine, alors les moyennes et petites puissances comme le Canada seront obligées de choisir leur camp (Gilley, 2011, p. 256).

Tout dépendant de la lentille théorique choisie, il demeure que la transition de la puissance force les États à reconsidérer leurs options stratégiques. Il est donc pertinent d'examiner de plus près les différentes options stratégiques qui peuvent être traditionnellement choisies par les puissances moyennes dans le cadre d'une transition de la puissance : le ralliement (*bandwagoning*), l'équilibrage (et ses sous-division) et l'engagement multilatéral (*deep engagement* et *co-biding*) l'ambiguïté stratégique (*hedging*).

1.2.1 Les options stratégiques

Popularisé par Kenneth Waltz (1979), le ralliement (*bandwagoning*) désigne un comportement où l'État, ou un groupe d'États, s'alignent auprès d'un État ou d'un groupe d'États plus puissant pour assurer leur sécurité (Waltz, 1979, p. 126). Une autre définition, avancée par Schweller (1994), soutient que c'est l'appât du gain qui vient motiver les États à s'aligner avec un autre État (révisionniste). Dans cette perspective, alors que l'équilibrage est motivé par le désir d'éviter des pertes, l'alignement est motivé par l'opportunité de gains. La présence d'une menace extérieure n'est donc pas nécessaire pour que des États choisissent le ralliement (Schweller, 1994, p. 74). Mearsheimer note quant à lui que le ralliement implique des politiques de sécurité qui sont tacitement ou ouvertement conçues pour soutenir l'État le plus puissant ou le plus menaçant (Mearsheimer, 2001, p. 139).

Dans le cas canadien, plusieurs soutiennent que le Canada n'a d'autre choix que de pratiquer le ralliement. Macleod *et al.* (2000) soutiennent que les gouvernements canadiens successifs ont adapté leurs politiques de sécurité continentale pour répondre aux besoins de défense des États-Unis, tout en conservant une

protection minimale de la souveraineté canadienne. Boucher (2012) note qu'en période de crise, par exemple suite aux attentats du 11 septembre 2001, le Canada n'a eu d'autre choix que d'aligner ses intérêts de sécurité avec ceux de Washington, notamment en raison de la dépendance économique du Canada avec son voisin du Sud, mais aussi parce que la prospérité et la sécurité du Canada dépendent de la prospérité et de la sécurité des États-Unis (Boucher, 2012, pp. 900-901). Boucher utilise le concept de « *soft-bandwagoning* », une hypothèse selon laquelle la stratégie du Canada est de minimiser le montant à payer pour sa sécurité afin de satisfaire au minimum son homologue américain. L'intérêt des États-Unis est alors de maximiser le minimum que le Canada est prêt à payer pour sa sécurité (Boucher, 2012, p. 903). Selon Massie (2014), le choix de se rallier à la prépondérance américaine est également attribuable à la relative bienveillance de la puissance des États-Unis (Massie, 2014, p. 50). Il avance :

Bandwagoning thus involves a defensive (soft) and an opportunistic (hard) dimension: states may soft-bandwagon with the dominant power for fear of being forced into obedience, or hard-bandwagon to profit from it. In Canada's case, according to Walt, it is because of the United States' benign policy toward it and because of its own weakness and isolation that Canada has "chosen" to bandwagon with the United States. (Massie, 2014, p. 51)

Il en conclut que le Canada est susceptible de poursuivre des politiques visant à tirer parti de sa relation privilégiée avec les États-Unis afin d'acquérir une plus grande influence sur les affaires mondiales, plutôt que de tenter de négocier des compromis entre ses alliés les plus proches et de craindre l'érosion de sa souveraineté vis-à-vis des États-Unis (Massie, 2014, p. 60). Par le prisme du concept du ralliement, il apparaît qu'une adaptation de la politique de sécurité du Canada est nécessaire pour répondre aux besoins des États-Unis quand ces derniers changent, ce qui est le cas actuellement en contexte de transition de la puissance.

Une seconde stratégie consiste en l'équilibrage, qui peut être compris comme la « creation or aggregation of military power through internal mobilization or the forging of alliances to prevent or deter the territorial occupation or political and military domination of the state by a foreign power or coalition » (Schweller, 2004, p. 166). Selon les néoréalistes, l'équilibrage est le comportement naturel des États lorsqu'ils font face à une puissance émergente qui constitue une menace potentielle pour leur sécurité – comme il peut être le cas lors d'une transition de la puissance. Cette stratégie vise donc à rétablir l'équilibre global ou régional de la puissance (Macleod, 2008, p. 128). Cette vision est contestée par les réalistes néoclassiques, qui mettent plutôt de l'avant la stratégie du ralliement dans un tel contexte, et qui rappellent que l'équilibrage n'est pas la seule option pour les États. Selon Schweller, l'équilibrage n'est qu'une stratégie parmi d'autres que les États qui se sentent menacés peuvent adopter. Il en existe d'autres et ce n'est qu'en analysant les facteurs

internes que l'on peut comprendre les raisons qui ont poussé un État à choisir une option plutôt qu'une autre (Schweller, 2006, pp. 9-10).

L'équilibrage interne implique que l'État renforce ses propres capacités à des fins d'équilibre : réarmement, hausse des budgets de défense, etc. L'équilibrage externe se produit quand les États cherchent à former des alliances contre une puissance dominante ou émergente (Lieber et Alexander, 2005, p. 119; Waltz, 1979, p. 118). L'équilibrage externe peut aussi prendre la forme d'une agrégation des capacités d'un État avec celles des autres unités d'une alliance. L'équilibrage interne et externe peuvent être regroupés dans la catégorie de l'équilibrage direct (*hard balancing*), qui s'oppose à l'équilibrage indirect (*soft balancing*). L'équilibrage indirect a été popularisé pendant la période de l'unipolarité américaine, pour expliquer comment certains États entreprennent une série d'actions non-militaires afin de limiter ou miner la puissance américaine, au lieu de la contester ouvertement, ce qui pourrait s'avérer trop coûteux (Lieber et Alexander, 2005, p. 126). Les puissances secondaires peuvent donc s'allier pour contenir la puissance prédominante, en entreprenant des actions qui ne remettent pas directement en cause la prépondérance militaire des États-Unis, mais qui utilisent des outils non militaires pour retarder, contrecarrer et saper les politiques militaires unilatérales agressives des États-Unis. L'équilibrage indirect fait appel aux institutions internationales, à la politique économique et aux arrangements diplomatiques et a été une caractéristique importante de l'opposition internationale à la guerre américaine en Irak (Pape, 2005, p. 10).

La stratégie d'équilibrage a été utilisée de différentes façons par le Canada au cours des dernières décennies. Létourneau *et al.* (1994) montrent que les leçons de la Seconde Guerre mondiale ont conduit les décideurs canadiens à chercher à créer en Europe un contrepoids à l'influence américaine en misant sur la politique et l'économie, plus qu'une approche strictement militaire (Létourneau *et al.*, 1994, p. 8). Ils démontrent que le Canada a adopté une stratégie d'équilibrage durant la période 1943 à 1952, dans le but « de limiter le plus possible les effets des rapports inégaux avec les États-Unis que lui imposait la géographie, ce qui impliquait d'éviter à la fois l'isolement en Amérique du Nord et le développement de relations trop exclusives avec son voisin » (Létourneau *et al.*, 1994, p. 18). C'est notamment ce qui a motivé le Canada à rejoindre l'OTAN. Paul (2018) soutient que le Canada a utilisé une stratégie de *soft balancing* en coalition avec d'autres États comme la France et l'Allemagne pour contre-carrer l'influence des États-Unis durant la période unipolaire. L'exemple de l'opposition à l'invasion en Irak de 2003, où le Canada a refusé d'appuyer les États-Unis, s'inscrit dans un plus large effort de coordination diplomatique entre les alliés au sein de forums comme les Nations unies, l'OTAN et l'Union européenne. Les dirigeants des pays alliés ont tous œuvré à délégitimer l'intervention américaine, témoignant d'une stratégie de *soft balancing* (Paul, 2018, pp. 113-115).

Une troisième stratégie réside en l'engagement multilatéral (*deep engagement*). Celui-ci a été notamment développé par Nye (1995) afin que les États-Unis débutent un « engagement profond » avec la région de l'Asie-Pacifique. Présentée comme une grande stratégie américaine potentielle à l'origine, l'idée d'un engagement au sein des institutions multilatérales ou internationales suscite beaucoup d'intérêt depuis. En politique étrangère canadienne, cette stratégie est comprise comme une approche basée sur la reconnaissance que l'équilibre de la puissance est davantage multipolaire et que l'intérêt du Canada est de s'engager multilatéralement en Asie et surtout avec la Chine (Hawes et Kirkey, 2017, p. 317). L'objectif d'un tel engagement est d'assurer une transition pacifique de la puissance entre les États-Unis et la Chine. Massie et Dorion-Soulié (2017) soutiennent que la stratégie d'engagement multilatéral au Canada est profondément ancrée dans sa culture stratégique de Nation du Pacifique (Massie et Dorion-Soulié, 2017, p. 134).

Une option stratégique similaire à l'engagement multilatéral est le « *co-binding* » ou la co-contrainte. Il s'agit d'une stratégie associée aux États libéraux, qui tentent de se lier les uns aux autres en se contraignant mutuellement au sein d'institutions communes. Cette pratique de co-contrainte n'ignore pas les problèmes et la dynamique de l'anarchie, mais vise plutôt à les surmonter. En établissant des institutions de contrainte mutuelle, le *co-binding* réduit les risques et les incertitudes associés à l'anarchie (Deudney et Ikenberry, 1999, p. 182). Au sein d'institutions multilatérales, les États potentiellement menaçants sont contraints à des schémas de comportement prévisibles et restreints, et cela réduit les risques de provoquer des pratiques d'équilibrage.

Les stratégies d'engagement multilatéral et de co-contrainte sont de plus en plus appliquées aux puissances secondaires. Brattberg (2021) explore la possibilité d'un rôle plus grand des puissances moyennes dans le contexte de la transition de la puissance. Arguant que les puissances moyennes ont déjà démontré dans les dernières années, et surtout durant la pandémie de la COVID-19, une volonté de trouver des solutions multilatérales et à combler le leadership international, Brattberg propose que les puissances moyennes occupent un plus grand rôle diplomatique au sein du système international. Il avance qu'avec la montée des tensions entre la Chine et les États-Unis, les puissances moyennes « have sought to engage both the United States and China where possible while simultaneously seeking to take new initiatives to deepen multilateral cooperation and jointly address challenges stemming from China's global rise » (Brattberg, 2021, p. 225). Brattberg ouvre donc la voie à une réponse multilatérale des puissances moyennes face à la transition de la puissance et s'éloigne des concepts stratégiques plus traditionnels. De façon similaire, Paris (2019) en appelle à l'influence des puissances moyennes pour sauver l'ordre international libéral qui se fracture au fur et à mesure de la transition de puissance actuelle. Pour y arriver, il avance que les puissances moyennes

doivent définir leurs priorités, mettre en place des coalitions spécifiques avec des objectifs clairs, et coordonner leurs efforts de manière efficace. Les initiatives plurilatérales existantes offrent un modèle de coalitions spécifiques. Certaines peuvent être composées uniquement d'États, tandis que d'autres peuvent également inclure des acteurs non gouvernementaux tels que des entreprises, des fondations privées et des réseaux de défense (Paris, 2019, p. 1). La voie multilatérale serait donc la bonne pour faire face à la transition et sauver l'ordre international libéral.

Enfin, une quatrième stratégie réside en l'ambiguïté stratégique. Massie et Fortier (2022) définissent l'ambiguïté stratégique comme :

a strategy adopted by second-tier powers to avoid exclusive security alignments and keep their options open in the context of great power competition. Some seek closer security ties with the United States in the wake of growing Russian or Chinese aggressiveness, while others are reluctant to align firmly on Washington out of fear of being entrapped in a great power conflict or abandoned by the United States. (Massie et Fortier, 2022, p. 1)

Il s'agit donc pour les puissances secondaires d'une façon de garder leurs options ouvertes, pour maintenir une distance entre les grandes puissances et laisser planer une ambiguïté stratégique sur leur position. Cette position combine à la fois le ralliement et l'équilibre : il ne s'agit pas d'une position neutre ou non alignée (Foot, 2006; Roy, 2005). Comme le rappellent Massie et Fortier, « hedging implies a mixture of cooperation and confrontation with great powers to avoid choosing one at the expense of the other » (Massie et Fortier, 2022, p. 4). Conçue comme une stratégie de gestion des risques, l'ambiguïté stratégique est plus probable lorsque les puissances moyennes perçoivent des risques de sécurité éloignés liés à l'évolution de l'ordre mondial – comme une transition de puissance. C'est lorsque les risques deviennent des menaces que les puissances secondaires auront tendance à abandonner l'ambiguïté stratégique pour choisir un camp (Massie et Fortier, 2022, p. 4).

1.3 Cadre théorique : le réalisme néoclassique

Quelle stratégie est adoptée par une puissance secondaire en circonstance de transition de la puissance mondiale? Afin de répondre à cette question, une grille d'analyse théorique s'avère nécessaire. Les analyses sur la transition de la puissance sur les puissances secondaires s'inscrivent en grande majorité dans le paradigme réaliste. Le réalisme structurel (néoréalisme) développé par Waltz soutient que le système anarchique et la distribution de la puissance – mesurée par le nombre de grandes puissances au sein du système international – sont des contraintes et des incitations puissantes qui produisent un comportement similaire des États (Waltz, 1979). Les théoriciens du réalisme structurel peuvent être divisés en deux versions concurrentes : le réalisme offensif et le réalisme défensif. Le réalisme offensif soutient que la nature

anarchique du système oblige les États à maximiser leur puissance et à chercher à atteindre la supériorité, plutôt que l'égalité, afin d'être davantage en sécurité (Mearsheimer, 2001). Pour ces tenants, la conquête et l'expansion sont payantes et les États doivent chercher et saisir toutes les opportunités pour gagner en puissance, aux dépens de rivaux futurs ou présents (Lobell, 2014, p. 47). Le réalisme défensif soutient plutôt que l'anarchie encourage les États à adopter des stratégies défensives modérées et restreintes (Taliaferro, 2000-2001). Les réalistes défensifs soutiennent que les États cherchent à maximiser la sécurité, à préserver la distribution existante de la puissance, qu'ils ne sont pas agressifs par nature et qu'ils évitent les pertes relatives dues aux changements de leur position et de leur rang relatifs (Grieco, 1990). Tel que l'avance Waltz, « the first concern of states is not to maximize power but to maintain their positions in the system » (Waltz, 1979, p. 126). Le réalisme défensif de Waltz (1979) suggère donc qu'un système bipolaire est intrinsèquement plus stable qu'un système unipolaire.

Cependant, ces différents types de réalisme s'attardent aux relations entre les États, alors que ce mémoire veut comprendre l'impact du système international sur la politique de défense d'un État. Le réalisme néoclassique, en tant que théorie de la politique étrangère, est donc la théorie la mieux adaptée pour encadrer ce mémoire. Le réalisme néoclassique est une théorie de la politique étrangère qui évalue comment les pressions systémiques et sous-système sont traduites par des variables intermédiaires au niveau de l'État pour expliquer la politique étrangère d'un État particulier (Lobell, 2014, p. 73). Comme le démontre Brawley (2014) en évaluant les différentes stratégies adoptées par la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique dans les années 1920-30, bien que des États puissent occuper des positions similaires au niveau du système international, ils ont eu des adaptations différentes et ont modifié leur position en raison de leurs caractéristiques internes (Brawley, 2014, p. 97). Ces différences intérieures et les perceptions de leurs décideurs leur ont permis de prendre différents moyens pour arriver à un même but : s'adapter chacun à leur façon au changement de distribution de puissance (Brawley, 2014).

Le réalisme néoclassique est le seul cadre qui est ouvert aux différentes stratégies possiblement utilisées par les États : il ne prescrit pas une seule option pour les puissances secondaires en temps de transition de puissance, car leur réalité est filtrée par des variables intermédiaires qui diffèrent pour chacune d'elles. Cet aspect indéterminé du réalisme néoclassique en fait le cadre théorique le mieux adapté à l'étude du Canada, qui, selon la littérature, semble suivre plusieurs stratégies à la fois au cours des dernières années.

Le réalisme néoclassique tire sa source dans la recension produite par Gideon Rose, qui constatait l'émergence d'une nouvelle tendance au sein de la théorie réaliste des Relations internationales depuis la fin de la guerre froide (Rose, 1998). Ses tenants soutiennent que la portée et l'ambition de la politique

étrangère d'un pays sont d'abord et avant tout déterminées par sa place dans le système international et plus particulièrement par ses capacités relatives de puissance matérielle. Ils soutiennent cependant que l'impact de ces capacités de puissance sur la politique étrangère est indirect et complexe, car les pressions systémiques doivent être traduites par des variables intermédiaires internes qui produisent à leur tour des comportements différents de politique étrangère (Schweller, 2006, p. 6). Les réalistes néoclassiques soutiennent donc que la puissance matérielle relative établit les paramètres de base de la politique étrangère d'un pays. Par contre, il n'y a pas, selon eux, de lien direct et immédiat qui relie les capacités matérielles au comportement en matière de politique étrangère. En effet, l'ontologie du réalisme néoclassique est basée sur l'environnement international, mais à la différence du néoréalisme et du réalisme classique, elle rejette l'idée que les États répondent mécaniquement aux changements internationaux (Ripsman *et al.*, 2016, p. 19). Puisque les choix de politique étrangère sont faits par les dirigeants et les élites politiques, ce sont donc leurs perceptions de la puissance relative qui comptent, et non simplement les quantités relatives de ressources matérielles ou de forces en présence (Rose, 1998, pp. 146-147). En bref, une analyse réaliste néoclassique prend aussi bien en considération l'influence de la structure anarchique du système international que les perceptions, les préférences des élites et la politique intérieure (Massie, 2013, p. 276).

Pour les réalistes néoclassiques, la puissance reste à la base des rapports entre les États et les perceptions des décideurs prennent une importance significative. Tel que l'avance Rose, « Foreign policy choices are made by actual political leaders and elites, and so it is their perceptions of relative power that matter, not simply relative quantities of physical resources or forces in being. » (Rose, 1998, p. 147). Ainsi, dans la mesure où les dirigeants perçoivent mal la répartition réelle des capacités, leur comportement ne pourra pas se conformer aux prédictions de la théorie de l'équilibre de la puissance (Schweller, 2003, p. 337). Par contre, afin de mesurer la puissance des États, les capacités matérielles sont aussi prises en considération par le réalisme néoclassique, notamment : les dépenses en défense annuelles, la taille et les composantes des forces armées, la taille de la population, du territoire et du PIB, etc. (Ripsman *et al.*, 2016 : 44; Schmidt et Juneau, 2012, p. 62).

La clarté des signaux du système international ainsi que la nature de l'environnement stratégique de l'État sont deux variables systémiques uniques au réalisme néoclassique pour comprendre le système international (Ripsman *et al.*, 2016, p. 56). Selon les réalistes néoclassiques, plus la menace ou l'opportunité provenant du système international est grande, plus l'environnement stratégique de l'État sera restrictif. Au contraire, moins la menace ou l'opportunité est grande, plus l'environnement stratégique de l'État sera permissif (Ripsman *et al.*, 2016, p. 52). Ainsi, toutes les distributions de puissance peuvent être permissives ou restrictives, comme le démontre par exemple la fluctuation de l'environnement stratégique durant la période

de la guerre froide (Ripsman *et al.*, 2016, p. 52). Dans ce contexte, la clarté du système international n'est pas un gage de permissivité ou de restriction, mais plutôt une variable systémique pour comprendre les ajustements des États. La clarté du système international a trois composantes : le degré auquel les menaces et les opportunités sont perceptibles; la disponibilité d'informations sur les horizons temporels des menaces ou opportunités; et la disponibilité d'options de politiques optimales évidentes (Ripsman *et al.*, 2016, p. 46). Moins il y a de clarté du système, plus les solutions aux contraintes du système international seront uniquement basées sur les variables intermédiaires (perceptions, cultures stratégiques, institutions intérieures, relations État-société).

Différents modèles méthodologiques sont proposés pour utiliser le réalisme néoclassique, donc les variables intermédiaires peuvent différer. Selon Ripsman, Taliaferro et Lobell (2016), l'environnement interne de prise de décision est complexe et filtré par plusieurs variables intermédiaires. L'État ne choisit pas nécessairement la réponse optimale pour satisfaire des contraintes systémiques; il choisit entre différentes options pour naviguer entre les contraintes systémiques et les impératifs de politique intérieure (Ripsman *et al.*, 2016, p. 34). Ils proposent un modèle comportant quatre variables intermédiaires : les croyances et les images des décideurs politiques, la culture stratégique, les relations entre la société et l'État, et les institutions intérieures. La polarité du système international impacte les variables intermédiaires, qui elles, influencent le processus de décision et la politique étrangère et de défense.

Schweller (1994) avance plutôt quatre variables intervenant dans le processus de prise de décision : les préférences des élites et leurs perceptions de l'environnement international; la priorisation et la catégorisation de ces préférences et perceptions dans le processus de décision; les risques politiques internes associés aux choix de politique étrangère; et les propensions variables des élites nationales à prendre des risques (Schweller, 1994, p. 169). Les perceptions des élites/des décideurs politiques font consensus au sein du réalisme néoclassique, et sont généralement les premières variables étudiées pour comprendre les choix stratégiques des États. Ce mémoire s'attardera donc sur une variable commune à toutes les méthodes réalistes néoclassiques : les perceptions des décideurs/élites de l'État de l'environnement stratégique.

Dans cette perspective, ce mémoire postule l'hypothèse suivante :

H : Si le Canada perçoit une transition de la puissance menaçante, il adoptera une posture d'équilibrage externe contre les puissances révisionnistes.

Selon la clarté perçue du système par les dirigeants canadiens, deux sous-hypothèses en découlent :

H1 : Face à la montée en puissance de la Russie, le Canada adoptera une stratégie d'équilibrage en étroite collaboration avec l'OTAN.

H2 : Face à la montée en puissance de la Chine, le Canada adoptera une stratégie d'équilibrage en étroite collaboration avec les États-Unis.

Ces hypothèses présument que la clarté du système international perçue par les dirigeants politiques, plutôt que la distribution objective de la puissance, structure la politique de défense du Canada. Ainsi, même si certains affirment que le Canada devrait se contenter d'être un *free rider* de la puissance américaine, puisqu'il n'a rien à gagner à contribuer plus que nécessaire à la sécurité internationale si un niveau de sécurité suffisant leur est déjà assuré par les États-Unis et les autres grandes puissances (Massie, 2013, p. 276; Sokolsky, 2004, pp. 11-12; Lagassé et Robinson, 2008, p. 103), la réalité peut être toute autre. En percevant un environnement international plus menaçant, les dirigeants canadiens pourraient être enclins à approfondir la collaboration avec les États-Unis en adoptant une stratégie d'équilibrage des puissances révisionnistes. Qu'à cela ne tienne, la question demeure empiriquement ouverte : si les tenants du *free riding* ont raison, l'on ne devrait pas voir de changement significatif dans la politique de défense canadienne depuis le début de la transition mondiale de la puissance.

1.4 Méthodologie

La méthode choisie pour vérifier si la transition de la puissance a un impact sur la politique de défense du Canada est la comparaison de deux périodes : la période correspondant à l'unipolarité (1994 à 2008) et la période actuelle de transition vers la multipolarité (ou la bipolarité) (2009 à 2022). Tel que mentionné en introduction, l'année 2008 est considérée par plusieurs comme une année « pivot » : 2008 est l'année de la crise économique mondiale et de la récession qui marque pour plusieurs le début du déclin de l'hégémonie américaine et incidemment le début de la transition de la puissance (Kupchan, 2013a; Beckley, 2018). De plus, à des fins méthodologiques, le gouvernement Harper a publié en 2008 sa politique de défense *Le Canada d'abord*, ce qui permettra un comparatif avec la politique de défense de 2017, *Protection, Sécurité, Engagement* et d'établir l'évolution des perceptions canadiennes de la menace, de sa posture défensive et de ses capacités militaires. L'année 1994 est choisie comme début d'étude puisqu'elle correspond à l'année de la publication du livre blanc de la Défense par le gouvernement de Jean Chrétien. Cela permettra de comparer adéquatement l'évolution des différents énoncés de défense.

La stratégie de collecte de données suit le modèle établi par le réalisme néoclassique, c'est-à-dire que des stimuli systémiques ont un impact sur des variables intermédiaires (au niveau étatique ou individuel), qui

elles impactent la politique étrangère et de défense des États. Trois catégories d'indicateurs serviront à comparer les deux périodes temporelles et à mesurer l'impact de la transition de la puissance sur la politique de défense canadienne afin de vérifier l'hypothèse.

1. Perceptions de la menace : analyse de la caractérisation des menaces dans les énoncés de défense;
2. Développement de la force : analyse de la provenance et du type d'acquisitions militaires;
3. Emploi de la force : analyse des déploiements et exercices militaires internationaux.

La grille d'analyse ci-dessous illustre les comportements attendus pour les deux périodes à l'étude en fonction de chacune des catégories. Afin de déterminer quelle stratégie est adoptée par le Canada au cours des périodes étudiées, des comportements attendus pour chaque option stratégique ont été identifiés. Le ralliement implique un alignement sur les États-Unis qui suit les prescriptions de la puissance américaine. L'équilibrage correspond à la mise en place de contrepoids aux puissances révisionnistes (Chine et Russie). L'engagement multilatéral caractérise les puissances révisionnistes comme une opportunité à saisir, tandis que l'ambiguïté stratégique perçoit les puissances révisionnistes comme un risque lointain et flou.

Tableau 1.1. Grille d'analyse

	Ralliement (<i>Bandwagoning</i>)	Équilibrage (<i>Balancing</i>)	Engagement multilatéral (<i>Deep Engagement</i>)	Ambiguïté stratégique (<i>Hedging</i>)
Perceptions de la menace	États-Unis = hégémon; Chine et Russie sont ignorées	Chine ou Russie = menace claire, immédiate, hostile ou existentielle	Chine ou Russie = opportunité	Chine et Russie = risque (diffus, lointain, flou)
Acquisitions	Priorité : interopérabilité avec USA	Priorité : capacités permettant la guerre de haute intensité contre Russie ou Chine	Priorité : capacités permettant la coopération avec Chine ou Russie	Priorité : diversification des acquisitions

Déploiements militaires	Hausse des déploiements sous commandement des États-Unis	Hausse des déploiements visant à contrer la Chine ou la Russie	Hausse des déploiements en collaboration avec la Chine ou la Russie	Déploiements avec toutes les grandes puissances
Exercices militaires	Hausse des exercices avec les États-Unis	Hausse des exercices visant à contrer la Chine ou la Russie	Plus d'exercices militaires conjoints avec la Chine ou la Russie	Exercices militaires avec toutes les grandes puissances

Dans un premier temps, la politique déclaratoire du Canada sera analysée afin de vérifier si les perceptions canadiennes de la menace s'adaptent en fonction de la transition de la puissance. Cela est conséquent avec le cadre théorique choisi, puisque les perceptions peuvent affecter toutes les autres variables (Ripsman *et al.*, 2016, p. 62). Dans cette section, il sera question de déterminer comment les menaces sont qualifiées, quelles sont-elles, quelles zones ou régions sont priorisées et quelles stratégies sont adoptées. L'ajustement de la politique étrangère canadienne au système international dépend de ses orientations, qui elles sont fondées sur des perceptions et non une réalité objective (Roussel *et al.*, 2018). Ces perceptions sont elles-mêmes biaisées par des « filtres cognitifs individuels et collectifs » (Jervis, 1976). L'analyse des perceptions de la menace dans la politique déclaratoire canadienne à l'égard des grandes puissances permettra donc de vérifier quelle option stratégique adopte le Canada au regard de la distribution de la puissance. Une analyse de contenu sera effectuée pour les documents qui font état de livre blanc : le *Livre blanc sur la Défense de 1994* et *Le Canada dans le monde*, présentés par le gouvernement Chrétien; l'énoncé de politique internationale *Fierté et influence*, du gouvernement Martin, qui comprend cinq livrets, dont entre autres un survol général, un portant sur la Défense; la stratégie de défense de 2008 *Le Canada d'abord*; et *Protection, Sécurité, Engagement*, la politique de défense de 2017. Également, une analyse discursive de discours et allocutions sélectionnées des ministres de la Défense ou des Affaires étrangères, des discours du trône, des discours du budget et de certains documents gouvernementaux (stratégies pour l'Arctique, rapports du Comité permanent de la défense nationale) sera nécessaire pour établir un portrait global de l'évolution de la politique déclaratoire par rapport aux menaces perçues¹.

¹ La liste complète des discours et des énoncés étudiés est disponible en Annexe A. L'étude de toutes les allocutions et discours des ministres de la Défense et des Affaires étrangères serait l'idéal, mais cela dépasse évidemment la portée de ce mémoire.

Cette section se base sur la méthodologie développée par Roussel *et al.* (2018, p. 290), qui établissent des séries de questions guidant l'analyse de la politique déclaratoire :

- Quelle est l'évaluation de la polarité du système international ? Quelle est la nature des rapports entre les grandes puissances ? Est-ce des rapports conflictuels ou de coopération ?
- Quelle est la définition de la menace ? Quelles sont les menaces mises de l'avant et les régions prioritaires ?
- Quels rôles se donne le Canada et quelles sont les stratégies pour les mettre en œuvre ? Cherche-t-il à s'aligner ou à éloigner de l'une ou l'autre des grandes puissances ? Quelle est sa perception de la position qu'il occupe dans la hiérarchie internationale ?

Les données recueillies permettront de dresser un portrait de l'évolution de la perception de la menace du Canada durant les deux périodes à l'étude, avec un regard particulier sur l'influence de la culture stratégique et des idéologies partisanes durant les deux périodes à l'étude.

Dans un deuxième temps, le développement de la force du Canada sera évalué pour attester de changements concrets dans la politique de défense canadienne qui traduiraient une posture stratégique basculant vers l'équilibre. Les capacités militaires du Canada seront analysées en observant l'évolution des acquisitions militaires (Sloan, 2015). L'idée est de déterminer s'il y a une réorientation des acquisitions militaires pour faire face, par exemple, à des conflits de haute intensité en raison de la compétition entre grandes puissances. La recension des choix des plus grosses acquisitions (navires, chasseurs) permettra de déterminer quelles sont les capacités recherchées par le Canada dans le domaine de la défense, et donc, quelles sont ses priorités. En effet, depuis la fin de la guerre froide, le Canada a une stratégie de planification basée sur les capacités militaires – en opposition avec une stratégie axée sur les menaces (Hébert, 2017). Cette stratégie de planification implique la nécessité d'avoir des capacités et des forces variées pouvant faire face à de multiples scénarios, puisqu'aucune menace claire n'est identifiée. Les choix d'acquisitions du Canada au fil des ans démontrent ainsi quelles sont les capacités souhaitées et peuvent démontrer s'il y a une priorisation d'une région, d'une alliance ou d'un engagement (Massie et Fortier, 2022). Les budgets en matière de défense du Canada seront également étudiés afin de rendre compte d'une augmentation ou non des ressources allouées à la défense. Toutefois, comme ces acquisitions sont inscrites dans la longue durée et que le processus entourant leur choix et leur développement a débuté depuis parfois plus longtemps que la période étudiée, il est nécessaire d'examiner le justificatif de ces acquisitions. Les questions qui guideront la collecte de données seront donc les suivantes :

- Quels types d'armements sont achetés et avec quelles capacités ?
- Comment les acquisitions sont-elles justifiées?
- Ces acquisitions témoignent-elles d'une priorisation de capacités (terre, air, mer, espace), de régions (Arctique, Asie-Pacifique), ou de fonctions (haute intensité, asymétrique) ?

Pour qu'il y ait équilibre externe contre les puissances révisionnistes, il sera attendu que le Canada s'équipe d'armements pour faire face à des conflits de haute intensité en raison de la compétition entre grandes puissances qui s'installe. Les choix d'acquisitions devraient également refléter une priorisation de l'interopérabilité avec les États-Unis et ses alliés. Les données seront colligées selon les documents et sites officiels du gouvernement du Canada.

Dans un troisième temps, l'emploi de la force du Canada sera évalué pour déterminer s'il y a une hausse de la fréquence des exercices conjoints avec les États-Unis et ses alliés visant à contrer les puissances révisionnistes, mais aussi de la contribution canadienne aux opérations alliées. La recension des contributions militaires du Canada et des exercices militaires internationaux auxquels ses forces prennent part durant les deux périodes à l'étude permettra de déterminer s'il y a des régions et des alliances prioritaires au niveau des déploiements des Forces armées canadiennes (Dewitt *et al.*, 2018). Cette recension permettra de mettre en lumière le niveau de coopération militaire du Canada avec les grandes puissances de la transition de puissance actuelle : la Chine, la Russie et les États-Unis.

Plusieurs ont avancé qu'une importance nouvelle devrait être accordée à la présence de la Marine royale canadienne dans le Pacifique depuis le rééquilibrage des États-Unis vers l'Asie (Sloan, 2015; McCormick, 2016; Nossal, 2018). Cette recension des exercices et des contributions du Canada permettra de déterminer la portée de l'équilibre (ou non) du Canada. Les données seront colligées selon les informations de la base de données Military Balance+, les documents officiels du gouvernement du Canada et la bannière des opérations militaires du Réseau d'analyse stratégique. Une hausse des déploiements avec les alliés des États-Unis et l'OTAN dans le but de contrer la Chine ou la Russie devrait être perceptible pour la période multipolaire et une hausse des exercices militaires pour contrer la Chine ou la Russie devrait aussi être recensée afin de valider nos hypothèses.

En définitive, l'analyse des trois catégories d'indicateurs serviront à déterminer quelle stratégie est adoptée par le Canada au cours des périodes étudiées et à mesurer l'impact de la transition de la puissance sur la politique de défense canadienne afin de vérifier l'hypothèse. La perception d'un environnement international plus menaçant devrait pousser les dirigeants canadiens à approfondir la collaboration avec les

États-Unis en adoptant une stratégie d'équilibrage des puissances révisionnistes. Cependant, si les tenants du *free riding* ont raison, il ne devrait pas avoir de changement significatif dans la politique de défense canadienne depuis le début de la transition mondiale de la puissance.

CHAPITRE 2

LE CANADA ET LA TRANSITION DE LA PUISSANCE : 1994 À 2008

Le présent chapitre présente l'analyse des données de la première période étudiée des années 1994 à 2008. Les données sont présentées de façon chronologique, par indicateur, en commençant par les perceptions de la menace, puis les acquisitions, les déploiements et les exercices. Les années 1994 à 2008 voient trois premiers ministres se succéder : le gouvernement libéral de Jean Chrétien (1994-2003), le gouvernement libéral de Paul Martin (2003-2006) et le gouvernement conservateur de Stephen Harper qui restera au pouvoir jusqu'en 2015.

Le chapitre débute par l'analyse des énoncés de défense et des discours de la période 1994 à 2008, afin de déterminer l'évolution des perceptions de la menace au cours de ces années. Le corpus étudié comprend tous les énoncés de défense et de politique étrangère, tous les discours du budget et les discours du trône, quelques discours ciblés des premiers ministres ou ministres et les stratégies arctiques du gouvernement. Ensuite, la recension des plus grands projets d'acquisitions au cours de la période 1994 à 2008 permet de déterminer quelles capacités militaires sont souhaitées par le Canada et quelles sont ses priorités stratégiques. Les déploiements militaires et les exercices militaires internationaux sont ensuite recensés pour vérifier si le Canada privilégie certaines alliances, comme l'OTAN ou les États-Unis, et pour déterminer le niveau de coopération militaire du Canada avec les grandes puissances de la transition de puissance actuelle : la Chine, la Russie et les États-Unis.

2.1 Perceptions de la menace

Dans les textes étudiés de la période allant de 1994 à 2008, aucune déclaration explicite ne qualifie la Chine ou la Russie de menace. Les deux puissances sont perçues comme des opportunités de coopération, surtout sous le gouvernement Martin. Au total, seulement quatre remarques explicites rapportent à des risques lointains par rapport à la Chine, notamment en raison de son arsenal nucléaire (1994), de l'incertitude en Mer de Chine du Sud (2005) et de la croissance de ses forces conventionnelles (2008). Le Canada souhaite collaborer avec la Russie, surtout dans l'Arctique (2000), mais les discours explicites à ce sujet s'arrêtent dès 2006. Les États-Unis, quant à eux, sont beaucoup plus souvent mentionnés et de façon constante au cours de la période étudiée. Ils sont toujours qualifiés de « plus grand partenaire », « meilleur ami », « plus proche allié » et à quelques reprises, de « seule superpuissance ». Les perceptions canadiennes de la menace de 1994 à 2008 dévoilent deux stratégies du Canada : le ralliement avec les États-Unis et l'engagement

multilatéral avec la Chine et la Russie. Cependant, seul le ralliement est constant, alors que l'engagement multilatéral varie en fonction des gouvernements en place, comme nous le verrons.

2.1.1 Les années 1994 à 2000 : L'internationalisme du gouvernement Chrétien

Les années 1994 à 2000 sont marquées par une période de réduction des budgets de la Défense et par un virage marqué de la politique étrangère et de défense canadienne vers l'internationalisme – en continuité avec cette orientation déjà mise de l'avant par le gouvernement Mulroney. « La guerre froide est derrière nous » (Ministère de la Défense nationale (MDN), 1994, p. 3), la menace d'une guerre mondiale s'est estompée et les dangers immédiats sont moins grands pour le Canada (MDN, 1994, p. 8). L'accent est mis sur l'augmentation de l'aide internationale et sur la participation du Canada aux institutions internationales comme les Nations unies, l'OTAN ou le G7.

Les menaces perçues par le Canada dans le livre blanc de 1994 ne relèvent pas de la distribution de la puissance, bien que le monde soit en « période de transition » (MDN, 1994, p. 1). Le livre blanc cite des « sujets de préoccupations », comme les mouvements de réfugiés, les États-faillites, la « recrudescence des haines anciennes » et la prolifération des armes (MDN, 1994, pp. 5-8). Les États-Unis « sont l'allié le plus important du Canada » (MDN, 1994, p. 20) et le Canada « continuera de tableur sur la stabilité et la souplesse de ses relations avec les États-Unis pour satisfaire ses besoins en matière de défense en Amérique du Nord et ailleurs. » (MDN, 1994, p. 27). Le livre blanc de 1994 énonce une préoccupation face à la Chine : « La Chine dispose également de forces nucléaires stratégiques capables d'atteindre l'Amérique du Nord et poursuit la modernisation de ses systèmes intercontinentaux. » (MDN, 1994, p. 21). Cette préoccupation se transforme plutôt en source d'opportunité dès l'année suivante et le restera pour plus d'une décennie. Quant à la Russie, le Canada n'y fait référence qu'une fois dans le livre blanc de 1994 : le Canada envisage une plus grande participation dans les opérations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, car il s'agit d'une opportunité d'instaurer la confiance entre les membres – dont la Russie (MDN, 1994, p. 39).

En 1995, les menaces sont « maintenant plus complexes qu'auparavant » (Agence canadienne de développement international (ACDI), 1995, p. ii). Les menaces « non traditionnelles » comptent notamment « la criminalité internationale et les maladies, le réchauffement du globe et les migrations forcées et massives » (ACDI, 1995, p. 3). Le Canada est conscient que « la menace militaire extérieure issue de l'affrontement entre les superpuissances a disparu » (ACDI, 1995, p. 9) et les menaces visant directement le territoire canadien ont diminué (ACDI, 1995, p. 28). Le terme « menace » revient 21 fois dans l'énoncé *Le Canada dans le monde*.

L'ONU est mentionnée 38 fois et les Nations unies, 14 fois, alors que l'OTAN n'est mentionnée que sept fois. Le terrorisme n'est mentionné que deux fois. L'Arctique fait aussi une apparition plus marquée qu'en 1994, avec six mentions : « l'accent dans l'arctique canadien est de plus en plus mis sur les menaces non traditionnelles à la sécurité » (ACDI, 1995, p. 34), mais le Canada veut bâtir une coopération internationale dans cette région (ACDI, 1995, p. 22). La Chine (ou « chinois ») est mentionnée onze fois, toujours comme une opportunité de coopération économique ou commerciale : le Canada souhaite y multiplier « les contacts afin d'ouvrir ce pays aux valeurs canadiennes comme il s'ouvre au commerce international » (ACDI, 1995, p. 40). « L'éventuelle émergence de la Russie à titre de partenaire important du système mondial » est également citée (ACDI, 1995, p. 6-7).

Fait intéressant, les États-Unis y sont qualifiés de « seule superpuissance économique et militaire sur la scène mondiale » (ACDI, 1995, p. 6). Sans pour autant reconnaître un moment unipolaire, le Canada fait ici tout de même mention du caractère unique de la puissance américaine. De façon générale, dans tous les textes étudiés de 1994 à 2008, la description des États-Unis se fait en tant que « principal partenaire commercial » ou encore comme « plus proche allié ». Le qualificatif de « seule superpuissance » utilisé en 1995 est donc hors de l'ordinaire – il ne reviendra qu'en 2005, dans *Fierté et influence* – et révélateur de la perception d'un changement dans la polarité du système international depuis la fin de la guerre froide. Le gouvernement canadien renchérit cette description en ajoutant que « le Canada maintient avec les États-Unis la relation bilatérale la plus complexe et la plus importante au monde » et que « la bonne gestion de cette relation est notre toute première priorité » (ACDI, 1995, p. 17).

Cependant, tout en reconnaissant ce statut de superpuissance unique, il est également énoncé que :

Le fait d'impliquer positivement les États-Unis dans ces dossiers et dans d'autres questions internationales facilitera la gestion des points de divergence dans nos relations bilatérales et permettra aux deux pays d'avoir une collaboration internationale plus efficace dans les nombreux domaines de politique où nous poursuivons des objectifs similaires. (ACDI, 1995, p. 18)

Cette remarque rappelle la stratégie de la co-contrainte (*co-binding*) mentionnée dans le chapitre I, qui permettrait de contenir l'influence de la superpuissance américaine.

Au cours des années 1994 à 2000, les discours du trône ainsi que les discours du budget ne mentionnent ni les États-Unis, la Chine ou la Russie. L'attention du Canada est presque totalement tournée vers l'aide internationale et les missions de l'ONU. Les Nations unies, « que les Canadiens considèrent à juste titre comme l'organisation multilatérale la plus à même de garantir la paix et la sécurité internationales » (Leblanc, 1996), peuvent être améliorées et le gouvernement canadien « souhaite y jouer un rôle actif au

plan militaire » (MDN, 1994, p. 28). Les missions de consolidation ou de maintien de la paix, comme en Bosnie et à Haïti, sont d'une « importance cruciale » (MDN, 1994, p. 5) et un domaine d'investissement prioritaire au cours des années 1994 à 2000. « L'engagement du Canada vis-à-vis des opérations multilatérales est sans égal » (MDN, 1994, p. 33) et les troupes en réserve pour l'ONU sont augmentées à 4000 militaires en 1994. Comme l'énonce le gouverneur général Roméo Leblanc en 1997, « la réputation du Canada à titre de citoyen du monde responsable, engagé et dévoué est une caractéristique fondamentale de notre identité et une source de fierté pour les Canadiens » (Leblanc, 1997). Le discours sur la promotion des valeurs canadiennes – promouvoir les droits de la personne, l'édification de la paix, la démocratie, la liberté, la culture, l'éducation, etc. – est bien établi et le restera pour toutes les années étudiées dans le cadre de ce mémoire.

L'Arctique est mentionné pour la première fois dans les discours du trône étudiés en 1999, alors que le gouvernement souhaite y « améliorer la coopération, protéger l'environnement, favoriser le commerce et l'investissement et appuyer la sécurité des habitants de la région » (Clarkson, 1999). Il faut attendre 2004 pour que l'Arctique soit à nouveau mentionné dans un discours du trône, et en 2007 il est mentionné dans une perspective d'affirmation et de défense de la souveraineté canadienne en Arctique (Jean, 2007).

Entre temps, dans *Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada* (2000), la première stratégie pour l'Arctique entre 1994 et 2008, le Canada souligne l'importance géopolitique de la région au tournant du nouveau millénaire (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), 2000).

Alors que la politique de la guerre froide imposait que la région de l'Arctique soit incluse dans une vaste stratégie d'exclusion et de confrontation, la politique de mondialisation et de diffusion du pouvoir souligne maintenant l'importance du monde circumpolaire en tant que région d'inclusion et de coopération. (MAECI, 2000 : 1)

Fait notable, la Russie y est mentionnée 26 fois et le mot « russe » revient quant à lui quatorze fois, alors que durant la période étudiée, la Russie n'est que rarement mentionnée dans les discours et énoncés. Perçue comme une opportunité, le document affirme que « le Canada s'est toujours intéressé à la prospérité et à la sécurité de la Russie » (MAECI, 2000, p. 16) et qu'une « Russie prospère est essentielle à la stabilité du système international et un Nord prospère et viable est essentiel à la stabilité de la Russie. » (MAECI, 2000, p. 15). De plus, le *Volet nordique* atteste que le Canada partage une identité arctique avec la Russie, ce qui « constitue une base particulière pour la coopération sur le plan des affaires nordiques » (MAECI, 2000, p. 16).

Le discours du trône de 1999 est le premier des discours étudiés à énoncer les menaces qui planent sur le Canada. Sont cités notamment la « lutte contre la criminalité, qui se pratique de plus en plus à l'échelle mondiale, dont le blanchiment d'argent, le terrorisme et les réseaux criminels d'immigration illégale, la contrebande des stupéfiants et des armes » (Clarkson, 1999). Le terrorisme est énoncé deux fois dans le discours du trône de 1999, dont une fois en tant que « menace » et il fait son apparition en tant que « nouveau défi » dans le discours du budget de 2000 (Martin, 2000 : 4102). Le terrorisme est défini comme une « menace émergente à la sécurité » dans le discours du trône de janvier 2001 (Clarkson, 2001). Les attentats du 11 septembre 2001 renversent complètement la donne.

2.1.2 2001 à 2005 : L'ascension du terrorisme

Tout d'abord, la déclaration du premier ministre Jean Chrétien à la Chambre des communes le 17 septembre 2001 témoigne non seulement d'un changement de perception de la menace du Canada, mais aussi d'un alignement du Canada avec son « plus proche ami et partenaire: les États-Unis d'Amérique » (Chrétien, 2001). Pour Chrétien, les attentats du 11 septembre 2001 sont une attaque contre le monde entier. Le Canada est donc « en guerre contre le terrorisme ». Il ajoute : « Nous ferons front avec les Américains. Ce sont nos voisins, nos amis, des membres de notre famille. Et nous ferons front avec nos alliés. Nous ferons le nécessaire pour vaincre le terrorisme. » (Chrétien, 2001). Le terrorisme devient donc la principale menace immédiate et claire.

Le discours du budget de décembre 2001 démontre lui aussi le changement de perception de la menace du Canada. Le ministre des Finances Paul Martin affirme que les attentats du 11 septembre ont « transformé le monde dans lequel nous vivons » (Martin, 2001, p. 8076). Faisant face à « un nouveau genre de menace intérieure », « le renseignement et le maintien de l'ordre sont primordiaux. Nous devons savoir quels sont ceux qui nous menacent, où ils se trouvent et quels sont leurs objectifs. » (Martin, 2001, p. 8077). Ce budget octroie des sommes supplémentaires pour la Défense, notamment dans le cadre de l'Opération Apollo en Afghanistan. Le ministre est très clair : les mesures annoncées dans ce budget « sont nées du besoin de répondre aux événements du 11 septembre » (Martin, 2001, p. 8079). Les attentats du 11 septembre 2001 marquent donc non seulement un changement de perception de la menace, mais aussi le retour des investissements dans la défense nationale.

Le terrorisme international restera la menace la plus importante jusqu'en 2008, et les documents étudiés montrent une grande préoccupation pour la mission canadienne en Afghanistan qui fait suite aux attentats de 2001. Le discours du trône de 2002 évoque que le gouvernement doit rester « vigilant et prêt à protéger les Canadiens contre les nouvelles menaces » et qu'il travaillera avec les États-Unis pour combler les

« besoins communs en matière de sécurité » (Clarkson, 2002). L'environnement international est qualifié d'incertain dans la Mise à jour économique de 2002, en raison notamment de « la possibilité d'un conflit armé en Irak et l'anxiété suscitée par le terrorisme mondial » (Manley, 2002, p. 1315). En 2003, le budget de la défense est augmenté, une hausse justifiée par la préoccupation des Canadiens « des tensions internationales, du risque de guerre et du spectre du terrorisme » (Manley, 2003, p. 3735). En 2004, le budget prévoit 300 millions de dollars supplémentaires pour les opérations en Afghanistan (Goodale, 2004, p. 1621). Le discours du trône de 2004 fait état de nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada et qui exigent une approche nouvelle, en foi de quoi le Canada souhaite intensifier sa « collaboration avec les États-Unis au chapitre de l'assistance mutuelle en cas de désastre majeur d'origine naturelle ou humaine » (Clarkson, 2004). Fait intéressant, il s'agit du premier discours du trône étudié qui mentionne la Chine, aux côtés de l'Inde et du Brésil, comme une opportunité de nouer des liens économiques (Clarkson, 2004). L'Afrique est la région privilégiée de l'aide internationale à partir des années 2000, de même que l'Afghanistan (Martin, 2001; Clarkson, 2002; Goodale, 2005; Flaherty, 2007). Le ministre des Finances Ralph Goodale énonce dans son discours du budget de 2005 qu'il « n'existe pas de besoins plus criants qu'en Afrique. À tous les égards, ce continent est en crise » (Goodale, 2005). L'importance de l'internationalisme canadien est toujours vive.

Il est à noter que, malgré l'importance répétée de la relation avec les États-Unis, le Canada a tout de même effectué quelques déviations de son ralliement avec les positions américaines. En 2003, le gouvernement Chrétien a dit non à la guerre en Irak. Précisant que le Canada a « toujours indiqué clairement [qu'il] exigerait l'approbation du Conseil de sécurité comme condition à toute participation à une campagne militaire », le premier ministre Jean Chrétien a refusé que les Forces armées canadiennes se joignent à une action militaire en Irak (Chrétien, 2003).

Monsieur le Président, il y a un an, j'ai bien précisé au président des États-Unis que le Canada ne participerait à un conflit en Irak que si le Conseil de sécurité adoptait une résolution autorisant une campagne militaire. L'administration américaine connaît ma position et celle du gouvernement canadien depuis toujours. Nous nous en sommes toujours tenus à cette position. Aujourd'hui, force nous est de constater que le Conseil de sécurité n'a pas adopté de résolution autorisant une campagne militaire. Donc, le Canada ne se joindra pas à une action militaire. (Chrétien, 2003)

En 2005, le gouvernement Martin a dit non à la défense antimissile. Le ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew a énoncé que malgré que le « Canada et les États-Unis sont partenaires à l'étranger, coopérant pour relever les défis du terrorisme, des armes de destruction massive et des États défailants et en déroute », le Canada ne participerait pas à la défense antimissile.

Le Canada doit cependant agir en fonction de ses propres intérêts et déterminer où résident ses propres priorités. Le Canada doit opter pour les investissements qui lui rapporteront les plus grands résultats tangibles. Après un examen soigneux de la question, nous ne participerons pas au système américain de défense antimissile. (Pettigrew, 2005)

Malgré cette annonce, Pettigrew a réaffirmé que cela ne change rien à la nécessité de collaborer avec les États-Unis : « Cela ne diminuera en rien notre coopération avec les États-Unis. La sécurité demeure une priorité commune. À part le renouvellement du [Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)], le gouvernement étudie de nouveaux moyens innovateurs de collaboration avec les États-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord » (Pettigrew, 2005).

Dans les deux cas, il s'agit de refus qui montrent l'importance des considérations de politique intérieure dans la prise de décision canadienne, mais aussi l'importance de la culture stratégique de l'internationalisme de cette époque – surtout dans le cas de l'Irak. Comme l'énonce Pettigrew, la décision de ne pas participer à la défense antimissile « est le fruit de nos valeurs, de ce qui nous interpelle en tant que Canadiens, dans un monde en évolution » (Pettigrew, 2005). L'enjeu des valeurs canadiennes et de leur respect est un élément constant des perceptions de la menace canadienne.

2.1.3 *Fierté et influence* 2005 : La superpuissance américaine et l'engagement multilatéral

L'année 2005 voit la publication de l'énoncé *Fierté et influence*² du gouvernement Martin. Dans son avant-propos, Paul Martin énonce que les États-Unis sont « la seule superpuissance au monde », mais que « le Canada a toujours choisi sa propre voie, et il continuera d'agir ainsi » (ACDI, 2005, s.p.) – une déclaration qui va de pair avec la décision de renoncer à la défense antimissile. Dans le chapitre « Diplomatie », il est dit des États-Unis que : « notre principal partenaire, les États-Unis, se trouve aussi être la seule superpuissance mondiale et son rôle détermine souvent le succès ou l'échec de questions internationales qui nous concernent » (MAECI, 2005, p. 1). Le chapitre « Survol » fait état d'une « redistribution mondiale du pouvoir » et note que le « fossé militaire et stratégique entre la première puissance mondiale, les États-Unis, et tous les autres s'est creusé dans des proportions sans précédent » (ACDI, 2005, p. 1). Il semble donc que le Canada, sans l'énoncer clairement, reconnaît être en période unipolaire. Les États-Unis sont mentionnés 32 fois dans « Survol », 33 fois dans « Défense » et 40 fois dans « Diplomatie », ce qui démontre l'importance accordée à la puissance américaine dans *Fierté et influence*. En fait, le Canada a la perception que sa sécurité est « devenue plus étroitement liée que jamais à celle de son voisin du Sud, et vice versa » (MDN, 2005, p. 24). « D'un point de vue américain, la géographie du Canada est destinée à reprendre

² Les chapitres « Survol », « Défense » et « Diplomatie » ont été étudiés, afin d'avoir une vision exhaustive de la politique étrangère et de défense. Le chapitre « Commerce » n'a pas été étudié.

l'importance qu'elle avait perdue à la fin de la guerre froide » (MDN, 2005, p. 24). L'importance du NORAD est également soulignée dans *Fierté et influence* : il est mentionné seize fois dans le chapitre « Défense », quatre fois dans « Diplomatie » et deux fois dans « Survol ».

Les remarques explicites associées spécifiquement au ralliement avec les États-Unis (11) et à l'engagement multilatéral – pour la Chine et la Russie – (13) sont presque à égalité dans cet énoncé de 2005. La Chine est mentionnée treize fois dans « Survol », une fois dans « Défense » et dix fois dans « Diplomatie ». La Chine est perçue comme une opportunité de partenariat économique. Reconnaissant que la Chine deviendra « la première économie nationale du XXI^e siècle », le Canada souhaite se rapprocher de ce nouveau géant rapidement afin d'accroître le commerce et l'investissement (ACDI, 2005, p. 19). Les relations économiques avec la Chine pourront ensuite mener au renforcement des liens politiques avec celle-ci (ACDI, 2005, p. 31). De même, le Canada souhaite nouer avec la Chine « des relations qui correspondent mieux à ses intérêts croissants » (MAECI, 2005, p. 24). La Chine est donc surtout mentionnée pour les considérations économiques, commerciales et diplomatiques, et non en tant que menace ou risque. Le seul passage montrant une perception plus incertaine de la Chine est dans le chapitre « Défense » : « La politique nucléaire de la corde raide menée par la Corée du Nord et les tensions continues entre Taïwan et la Chine restent lourdement préoccupantes dans la région de l'Asie-Pacifique » (MDN, 2005, p. 7). Cette affirmation est extrêmement lucide pour l'époque, puisque la question de Taïwan est particulièrement discutée aujourd'hui et pourrait devenir un théâtre d'affrontement entre grandes puissances. Néanmoins, ce n'est pas la Chine en elle-même qui constitue un risque lointain, mais plutôt sa relation avec Taïwan.

Quant à la Russie, elle est perçue comme « un acteur mondial clé avec qui nous approfondissons nos relations dans tout l'éventail de nos intérêts » (MAECI, 2005, p. 26). La Russie est mentionnée sept fois dans « Diplomatie », et une fois dans « Défense » et dans « Survol ». La collaboration continue avec la Russie en ce qui concerne la destruction de déchets de matières fissiles est également citée dans « Survol » (ACDI, 2005, p. 17). Elle est également incluse dans le groupe de partenaires avec lesquels le Canada est habitué de coopérer (c'est-à-dire les pays du G8, au même titre que l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni) (MAECI, 2005, p. 24). La Russie n'est donc pas du tout perçue comme une menace ou un risque lointain. L'énoncé *Fierté et influence* confirme aussi cette coopération canado-russe dans l'Arctique. Dans le chapitre « Diplomatie », il est dit que le « Canada et la Russie forment un partenariat de plus en plus solide dans la gestion de l'Arctique circumpolaire » (MAECI, 2005 : 26). Le gouvernement Martin souhaite que la promotion de la souveraineté canadienne dans l'Arctique soit mise de l'avant (MAECI, 2005, p. 4), notamment pour y assurer « la sécurité du territoire, de l'espace aérien et des abords maritimes du Canada » (MDN, 2005, p. 20).

Le chapitre « Défense » souligne d'ailleurs le rôle du NORAD dans la protection du territoire arctique depuis le 11 septembre 2001: « conformément à leur engagement envers le [NORAD], les chasseurs des Forces canadiennes ont augmenté leurs patrouilles pour assurer la sécurité de l'espace aérien national à la suite des attentats du 11 septembre 2001. » (MDN, 2005, p. 11). Les opportunités qui se présentent avec les changements dans le Nord canadien comportent aussi des risques : « en plus de l'activité économique croissante dans l'Arctique, les changements climatiques devraient avoir pour effet d'ouvrir nos eaux arctiques au trafic commercial. Le Canada devra donc surveiller d'autant mieux ce qui se passe sur son territoire afin d'y affirmer sa souveraineté » (ACDI, 2005, p. 8).

En ce qui concerne les menaces perçues, le terrorisme reste toujours dans la liste prioritaire. Le terrorisme/terroriste est mentionné 39 fois dans « Survol », 35 fois dans « Défense » et 34 fois dans « Diplomatie ». Sont cités également la propagation de maladies mortelles, les États en déroute ou fragiles et la dégradation de l'environnement (ACDI, 2005, p. 1). Or, le terrorisme reste la menace la plus claire : « la tragédie du 11 septembre 2001 a prouvé aux Canadiens que nous sommes exposés à la menace que pose le terrorisme ainsi qu'aux retombées de l'existence d'États en déroute ou défaillants » (MDN, 2005, s.p). Le chapitre « Défense » qualifie d'ailleurs le terrorisme mondial comme un « adversaire mortel » et affirme que « les Canadiens sont dorénavant individuellement plus menacés qu'ils ne l'ont été durant la guerre froide » (MDN, 2005, p. 1).

En ce sens, la défense du Canada et de l'Amérique du Nord a une importance accrue et cela doit être « la plus grande priorité des Forces canadiennes » (MDN, 2005, p. 2). Cela pousse le Canada à réitérer qu'un « partenariat solide entre le Canada et les États-Unis en matière de défense demeure indispensable à notre sécurité » (MDN, 2005, p. 2). « Les attentats contre New York et Washington en 2001 ont transformé le contexte de la sécurité internationale. Elles ont également accentué l'importance de la sécurité nationale et de la défense du continent que nous partageons avec les États-Unis. » (MDN, 2005, p. 5).

L'ONU continue d'occuper une place importante dans la politique étrangère et de défense du Canada. Dans *Fierté et influence*, l'ONU est mentionnée 48 fois (et Nations unies 16 fois) dans « Diplomatie », dix fois dans « Défense » et treize fois dans « Survol ». En effet, le Canada reste fermement attaché à l'ONU, qu'il considère comme la « pierre angulaire du système multilatéral » (MAECI, 2005, p. 9). Quant à elle, l'OTAN est mentionnée six fois dans « Survol », 21 fois dans « Défense », et onze fois dans « Diplomatie ». L'OTAN est pour le Canada une organisation qui « incarne le lien transatlantique qui demeure essentiel à la sécurité de notre pays » (MDN, 2005, p. 28). Le chapitre « Diplomatie » fait référence à « la transformation de l'OTAN pour contrer les nouvelles menaces, l'Alliance ayant déjà démontré sa capacité de combattre le

terrorisme et d'aider à stabiliser des pays et des régions à risque » (MAECI, 2005, p. 13). La participation à ces deux organisations internationales n'est pas questionnée, puisque l'adhésion à celles-ci « sert toujours les intérêts du Canada et reflète ses valeurs » (MDN, 2005, p. 27).

En somme, *Fierté et influence* contient des perceptions de la menace qui sont calquées sur celles des États-Unis (le terrorisme international étant le plus important), montrant un ralliement du Canada avec la superpuissance américaine. La Russie et la Chine y sont explicitement perçues comme des opportunités et non comme des menaces, ce qui démontre la stratégie d'engagement multilatéral employée par le Canada.

2.1.4 2006 à 2008 : Le début de l'ère Harper

En 2006, la première année au pouvoir de Stephen Harper, le discours du budget présente un investissement de 5,3 milliards de dollars sur cinq ans, justifié par la guerre en Afghanistan et la lutte contre le terrorisme. Ce montant permettra notamment de donner « aux Forces canadiennes le soutien et les ressources dont elles ont besoin pour défendre la souveraineté du Canada, promouvoir nos intérêts nationaux et défendre les valeurs canadiennes à travers le monde » (Flaherty, 2006). Le discours du trône de 2006 avance aussi que le gouvernement souhaite renforcer « son appareil militaire et [répartir] de façon plus judicieuse l'aide accordée à l'échelle internationale » (Jean, 2006). Les États-Unis y sont mentionnés une fois, en tant que « meilleur ami » et « plus grand partenaire commercial » (Jean, 2006).

Le discours du trône de 2007 met l'accent sur la justification de la présence du Canada en Afghanistan et annonce que le gouvernement souhaite moderniser l'appareil militaire du Canada « afin d'assurer efficacement la surveillance et la protection de l'ensemble de notre pays, de coopérer à la défense de l'Amérique du Nord et d'assumer nos responsabilités internationales à l'égard des Nations Unies et de nos alliés » (Jean, 2007). Le terrorisme y est qualifié de « menace à la sécurité nationale » (Jean, 2007).

Malgré la crise économique qui crée de l'instabilité et des difficultés pour l'économie canadienne, le budget de 2008 prévoit tout de même « un financement stable et prévisible pour la défense, auquel s'ajouteront des augmentations annuelles de 2 p. 100 à compter de 2011-2012 » (Flaherty, 2008). Le discours du trône de 2008 prévoit que le Canada « collaborera avec la nouvelle administration des États-Unis pour relever les défis que nous partageons, surtout en cette période de ralentissement » (Jean, 2008) et qu'il « cherchera à conclure de nouveaux accords commerciaux en Asie », démontrant son engagement multilatéral. Il est également énoncé dans ce discours que la sécurité nationale du Canada « dépend de la sécurité mondiale », témoignant de la préoccupation du gouvernement Harper pour l'environnement international.

L'année 2008 voit la publication de l'énoncé de défense *Le Canada d'abord*. Dans cette stratégie du gouvernement Harper, il est énoncé que les « Canadiens vivent dans un monde instable et imprévisible » (MDN, 2008, p. 6). Il n'y a pas de mention explicite de la polarité du système international et les menaces qui relèvent directement de la distribution de la puissance sont complètement écartées de la stratégie. Dans la lignée des attaques terroristes du 11 septembre 2001, l'une des menaces énoncées dans *Le Canada d'abord* est le terrorisme, démontrant du même coup un alignement sur les priorités des États-Unis. Le terrorisme ou les attaques terroristes sont mentionnés 8 fois. Les enjeux menaçants le Canada sont notamment « l'éclatement de conflits ethniques et frontaliers, la fragilité de certains États, la montée du nationalisme et la présence de réseaux criminels mondiaux » (MDN, 2008, p. 6), et les « attaques terroristes, la traite de personnes, le trafic de stupéfiants, les tentatives de mainmise étrangère sur les ressources naturelles du Canada et les épidémies de maladies infectieuses » (MDN, 2008, p. 6).

La Russie et la Chine ne sont pas du tout mentionnées, mais l'Asie-Pacifique voit une croissance « des forces conventionnelles » qui pourrait « avoir un impact important sur la stabilité internationale au cours des prochaines années » (MDN, 2008, p. 6). « L'influence pernicieuse des militants islamistes dans des régions clés » est aussi citée comme étant préoccupante (MDN, 2008, p. 6). Les États-Unis sont qualifiés du « plus proche allié du Canada ». « Comme le Canada et les États-Unis ont des besoins communs en matière de sécurité, il est dans l'intérêt stratégique du Canada de constituer un partenaire fiable pour la défense du continent » (MDN, 2008, p. 8). Le NORAD est mentionné 6 fois dans la stratégie et le gouvernement se félicite de son évolution pour « pouvoir contrer toute nouvelle menace » (MDN, 2008, p. 8). L'implication du Canada au sein du NORAD est une façon pour ce dernier de demeurer un partenaire fiable pour les États-Unis dans la défense de l'Amérique du Nord (MDN, 2008, p. 17).

Fait notable, l'ONU et l'OTAN ne sont mentionnées qu'une fois dans la stratégie, alors qu'elles étaient omniprésentes dans *Fierté et influence* de 2005. L'influence du nouveau gouvernement conservateur, le premier depuis le début de la période étudiée, coïncide avec ce changement de ton par rapport à l'aide internationale (quasi absente) et au multilatéralisme.

Dans la stratégie *Le Canada d'abord* de 2008, le gouvernement appréhende l'Arctique dans sa dimension économique (tourisme, transport, commerce) et avertit du risque d'une « augmentation d'activités illégales lourdes de conséquences pour la souveraineté et la sécurité du Canada » (MDN, 2008, p. 6). Aucune mention de la menace russe ou américaine n'a été énoncée dans la stratégie de 2008. Par contre, il est dit que :

Les Forces canadiennes doivent également travailler en étroite collaboration avec les partenaires du gouvernement fédéral pour assurer la surveillance ininterrompue du territoire canadien et de ses voies

d'approche aériennes et maritimes, y compris en Arctique, afin de détecter le plus tôt possible toutes les menaces à la sécurité des Canadiens. (MDN, 2008, p. 7).

Les FAC doivent donc « pouvoir exercer la souveraineté du Canada en Arctique et en assurer la défense » (MDN, 2008, p. 8). L'affirmation de la souveraineté du Canada passe notamment par des opérations quotidiennes nationales et continentales, mais aussi par l'entremise du NORAD (MDN, 2008, p. 10). Les capacités de surveillance en Arctique commencent à être une préoccupation du gouvernement Harper dans cette stratégie (MDN, 2008, p. 18). Il y a donc un changement de ton par rapport à l'Arctique : il ne s'agit plus d'un espace de coopération avec la Russie, tel qu'il l'était dans les années 2000 et 2005. Ce changement de perception ne fera que s'accroître dans les années à venir, surtout que la Russie procédera à l'invasion de la Géorgie quelques mois seulement après la publication de la stratégie *Le Canada d'abord*, puis à l'invasion de la Crimée en 2014.

Au final, le gouvernement Harper fait seulement deux références au ralliement avec les États-Unis dans *Le Canada d'abord* et une allusion à un risque lointain dans la région Asie-Pacifique. Cette stratégie est bien moins explicite sur le positionnement du Canada dans sa politique étrangère et de défense que ne l'était *Fierté et influence*. Elle témoigne néanmoins d'un ralliement avec les États-Unis assez clair, ne serait-ce qu'en considérant que sa définition de la menace principale du Canada, le terrorisme, est la même que celle des États-Unis.

2.2 Acquisitions militaires

La fin des années 1990 marque une période de réduction des budgets de la défense et le gouvernement y fait peu de grandes acquisitions. Le livre blanc de 1994 annonce que le volume des projets d'acquisition « sera réduit de 15 milliards de dollars au minimum, au cours des quinze prochaines années », ce qui pousse au report ou encore à l'annulation de plusieurs projets, dont le remplacement des hélicoptères Sea King (MDN, 1994, p. 45). Même si le gouvernement Chrétien souhaite que les capacités des FAC leur permettent « de combattre contre un ennemi puissant, côte-à-côte avec les forces modernes de nos alliés et des pays dont nous partageons les valeurs » (MDN, 1994, p. 14), l'heure est à la réduction de la dette et à l'économie. De 1997 à 2000, le discours du budget fait même abstraction de la défense et des affaires étrangères.

Pour respecter ses engagements dans le monde, les FAC ont besoin « de forces polyvalentes pour gérer la gamme complète de conflits » (MDN, 1994, p. 13), puisqu'elles sont appelées à intervenir autant pour le maintien de la paix, que l'aide humanitaire suite à des catastrophes naturelles, que pour la protection au pays ou des missions de recherche et sauvetage. Les achats ne se font plus en fonction d'une menace clairement définie comme l'était l'Union soviétique durant la guerre froide, mais plutôt en fonction de « priorités

nationales et internationales » (MDN, 1994, p. 52) et des multiples engagements du Canada à l'international. La polyvalence des capacités est privilégiée.

Même si en 1993 le gouvernement Chrétien a procédé à l'annulation du projet d'acquisition des hélicoptères EH-101 – qui devaient remplacer les hélicoptères maritimes Sea King – dans le but de sauver de l'argent, le résultat a été tout autre. Le coût total de la résiliation du contrat (qui avait déjà été attribué) a été estimé à 478,3 millions de dollars³. Le plus ironique est que le livre blanc de 1994 réitère le fait qu'il y a un urgent besoin de remplacer les hélicoptères Sea King. Le gouvernement allait donc entamer un projet d'acquisition pour que de nouveaux hélicoptères soient en service d'ici l'an 2000 (MDN, 1994, p. 50).

Afin d'éviter un scandale politique en choisissant les mêmes hélicoptères EH-101 prévus initialement pour le remplacement des hélicoptères maritimes, le gouvernement Chrétien a plutôt procédé au remplacement des hélicoptères de recherche et sauvetage avec les EH-101, nouvellement appelées Cormorant. Ce n'est qu'en août 2000 que le gouvernement a donné son approbation au MDN pour acquérir un remplacement pour les Sea King (Plamondon, 2010, p. xvii). Ce ne sera qu'en novembre 2004 que le gouvernement Martin va sélectionner les hélicoptères CH-148 Cyclone comme remplaçants officiels, avec un contrat de 28 appareils. Dans les faits, le processus d'acquisition pour remplacer les Sea King est l'un des plus grands échecs en matière d'acquisition de l'histoire du Canada (Plamondon, 2010, p. xv), puisque son remplacement opérationnel ne débutera réellement qu'en 2018. La livraison des premiers Cyclone a eu lieu en 2015 – et la livraison finale est prévue pour 2023, 30 ans après l'annulation du contrat initial par le gouvernement Chrétien. Le nouveau CH-148 a principalement des capacités utiles pour la lutte anti-sous-marine et antinavire, les missions de recherche et sauvetage, de même que des missions utilitaires et de transport tactique, au pays ou à l'international (MDN, 2022a). Ce projet d'acquisition démontre clairement le poids important des enjeux de politique intérieure et des considérations électorales dans les processus d'acquisition du gouvernement canadien.

L'autre grand projet d'acquisition des années 1990 a été les sous-marins diesel électriques modernes. Dans le livre blanc de 1994, sous la recommandation du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, le gouvernement a annoncé son intention d'explorer l'option du rachat de 4 sous-marins britanniques (MDN, 1994, p. 51). Ces sous-marins permettraient d'assurer une « surveillance très étendue » des eaux sous juridiction canadienne (MDN, 1994, p. 51). L'achat des sous-marins diesel électriques a été approuvé par le cabinet en 1995, mais la transaction n'a été conclue qu'en 1998, puisque le premier ministre

³ Ce montant tient compte de la perte du travail et de l'investissement dans l'industrie de la défense canadienne, incluant les dépenses en recherche et développement (Plamondon, 2010, p. xv).

pensait que les Canadiens trouveraient la dépense inacceptable (UPI, 2004). Le Canada a finalement reçu les quatre sous-marins entre 2000 et 2004, qui forment maintenant la classe Victoria. Ils sont actuellement toujours en fonction et le gouvernement s'est engagé à les moderniser et à les exploiter jusqu'au milieu ou à la fin des années 2030 (Gouvernement du Canada, 2021a).

Le projet de modernisation progressive de la flotte d'avions CP-140 Aurora a été lancé en 1998, afin de mettre à niveau l'électronique des Aurora. Ce projet s'est maintenu sous le gouvernement Martin, mais a été interrompu par le gouvernement Harper le 20 septembre 2007 pour évaluer si la flotte vieillissante doit continuer à être mise à niveau ou remplacée par des appareils plus modernes.

À partir de 2001, l'intervention canadienne en Afghanistan suite aux attentats du 11 septembre va augmenter la demande envers les capacités des FAC et changer les priorités. Dans son budget de 2001, le ministre des Finances annonce des investissements en défense et énonce que « les événements survenus récemment aux États-Unis ont éveillé chez nous tous le besoin de se protéger contre des armes non conventionnelles » (Martin, 2001, p. 8077). Il affirme clairement que « les mesures annoncées jusqu'ici, cet après-midi, sont nées du besoin de répondre aux événements du 11 septembre » (Martin, 2001, p. 8079).

En fait, plusieurs besoins en matière de modernisation ou de mises à niveau d'équipements émergent suite aux attentats de 2001, non seulement en raison du déploiement en Afghanistan, mais aussi à cause du retard accumulé par le manque d'investissement dans les FAC du gouvernement Chrétien. Même si l'identification de ces besoins survient rapidement, les projets d'acquisition ne sont enclenchés souvent que plusieurs années après. C'est le cas notamment des véhicules de soutien moyen (camions). Bien qu'identifié en octobre 2000, le besoin de véhicules de soutien moyen se renforce avec le déploiement en Afghanistan. Le projet de système de véhicules de soutien moyen – qui a différentes composantes pour l'usage international ou intérieur – ne se concrétisera qu'en 2006, alors que le gouvernement Harper craint que le vieillissement des camions existants ne devienne un handicap opérationnel majeur pour les FAC, qui devaient maintenant compter davantage sur les camions pour leur déploiement en Afghanistan (Collins, 2018, p. 124).

Similairement, l'âge et l'usure des Buffalo C-115 et des Hercules C-130H, achetés à la fin des années 1960, ont conduit le MDN à identifier le besoin de les remplacer dès novembre 2002 (Collins, 2018, p. 151). Pourtant, ce ne sera qu'en 2016 que le gouvernement libéral procédera à l'achat des remplaçants, puisque des enjeux de politique interne ont conduit à de longs intervalles d'attente et d'évaluation indépendante (Collins, 2018, p. 151-152).

De même, le besoin de modernisation des navires de la classe Halifax et de la prolongation de la durée de vie des frégates a été identifié au début des années 2000. En 2001, le cabinet Chrétien a approuvé une politique de construction navale, le *Nouveau cadre stratégique pour le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle*, mais qui ne sanctionnait encore aucun projet de navire pour la construction (Gouvernement du Canada, 2001). Dans le cadre de l'opération Apollo en Afghanistan, le gouvernement Chrétien a envoyé le Commandement maritime en Asie du Sud-Ouest et pendant deux ans 95 % des marins de la Marine et quatorze des quinze frégates de la classe Halifax et des destroyers de la classe Iroquois combinés y ont été mobilisés (Collins, 2018, p. 201-202). Ce déploiement a dévoilé les faiblesses de la flotte canadienne, qui sont notamment dues aux coupes budgétaires des années 1990 (Collins, 2018, p. 202). En 2005, dans *Fierté et influence*, le gouvernement Martin va annoncer son intention de moderniser les systèmes de combat et les dispositifs électroniques des frégates de la classe Halifax pour conserver leur capacité à participer à des opérations de l'Alliance atlantique et de coalition (MDN, 2005, p. 16). Les investissements réels dans cette modernisation auront lieu sous le gouvernement Harper, en 2007 (Collins, 2018, p. 204).

Ainsi, le mandat du gouvernement Chrétien a entamé quelques processus d'acquisitions, sans nécessairement arriver à des actions concrètes, mais cela a permis d'identifier plusieurs des grands projets d'acquisitions pour les décennies à venir. La situation est similaire pour le gouvernement Martin, qui, malgré plusieurs acquisitions annoncées, n'aura pas le temps de concrétiser ces projets, étant donné la lenteur des processus d'acquisitions canadiens, les enjeux de politique intérieure et son court mandat.

Outre le remplacement des Sea King, le gouvernement Martin a procédé à l'achat de nouveaux véhicules blindés pour l'Afghanistan. Les FAC ont rapidement compris le besoin de véhicules lourds pour combattre les talibans, d'où l'envoi des véhicules blindés Bison supplémentaires après son premier déploiement (Maas, 2011, p. 31). Le discours du trône de 2004 mentionne d'ailleurs l'intention du gouvernement Martin d'acquérir de nouveaux véhicules blindés (Clarkson, 2004). Le gouvernement Martin mentionne dans *Fierté et influence* que les FAC doivent être en mesure de participer simultanément à plusieurs types d'opérations dans un même théâtre : des opérations de combat (comme en Afghanistan), des missions de maintien de la paix, des missions d'aide humanitaire, etc. (MDN, 2005, p. 31).

Le chapitre « Défense » de l'énoncé de 2005 prévoit de nombreuses acquisitions et mises à niveau. Le gouvernement Martin affirme vouloir faire l'acquisition de nouveaux navires et souhaite commencer à commencer à définir les exigences d'une nouvelle classe de navires de surface qui remplacera à long terme les destroyers et les frégates utilisés actuellement (MDN, 2005, p. 16). Au niveau des capacités aérospatiales,

une modernisation des CF-18 grâce à l'acquisition de systèmes d'armes air-sol guidés par satellite est prévue, de même que l'acquisition d'hélicoptères de transport moyens ou lourds pour l'appui aux opérations terrestres et aux missions spéciales – comme en Afghanistan (MDN, 2005, p. 16). Le remplacement des appareils Buffalo et Hercules (recherche et sauvetage) est annoncé et le gouvernement veut aussi achever la modernisation de l'aéronef de patrouille maritime Aurora (MDN, 2005, p. 16). L'énoncé montre aussi l'intention du gouvernement d'acheter des engins télépilotés afin de soutenir les opérations nationales et internationales (MDN, 2005, p. 16).

Bref, les acquisitions ou les modernisations prévues témoignent de l'importance de la mission en Afghanistan pour les FAC. Le gouvernement affirme vouloir continuer de transformer les FAC

en une force d'envergure moyenne qui soit moderne et apte au combat, fondée principalement sur des véhicules blindés légers à roues, y compris le système de canon mobile et le véhicule à effets multimitations (visant à remplacer le char Leopard pour le tir direct), une nouvelle plate-forme pour les fonctions de tir indirect et un nouveau parc de camions de transport de poids moyen. (MDN, 2005, p. 17)

Il est clair que cette affirmation tient compte des aspirations canadiennes en Afghanistan.

L'Arctique est mentionné à quelques reprises pour les acquisitions, surtout en ce qui concerne la surveillance et la reconnaissance. Le gouvernement veut « accroître les activités de surveillance et de contrôle dans les eaux canadiennes et dans l'Arctique, à l'aide de patrouilleurs à long rayon d'action Aurora modernisés, de véhicules aériens sans pilote et de satellites » (MDN, 2005, p. 22). Les missions de recherche et sauvetage occupent le plus l'attention dans les acquisitions reliées à l'Arctique, ce qui démontre l'absence de menace perçue par le Canada. De plus, les CF-18 ont comme première mission la défense du Canada et de l'Amérique du Nord, et la disponibilité opérationnelle de ces chasseurs doit être maintenue « conformément aux exigences du NORAD » (MDN, 2005, p. 22). Les chasseurs sont donc un outil de défense de l'Amérique du Nord en 2005. L'importance de l'interopérabilité est également mentionnée (MDN, 2005, p. 11).

Le premier budget du gouvernement Harper alloue des investissements en défense de 5,3 milliards de dollars sur cinq ans (Flaherty, 2006). Dès 2007, le gouvernement Harper a procédé à l'achat de 17 nouveaux aéronefs de transport tactique CC-130J Hercules pour remplacer la flotte vieillissante. Il a aussi fait l'acquisition de quatre aéronefs de transport C-17 Globemaster en 2007. Le gouvernement Harper a également annoncé « son intention d'acheter seize hélicoptères Chinook CH-147F, trois navires de ravitaillement, 2 300 camions, jusqu'à 100 chars Leopard 2 et de six à huit navires de patrouille extracôtiers » (MDN, 2008, p. 4).

Au final, quinze hélicoptères Chinook sont commandés en 2009 et livrés jusqu'en 2014 (MDN, 2018a). 1300 camions sont commandés par le gouvernement en 2009 pour une utilisation au pays (CBC News, 2009). Le gouvernement Harper a également fait l'acquisition des 100 chars Leopard 2 – rachetés des Pays-Bas – en 2008 (Approvisionnement Canada, 2017). En ce qui concerne les navires, les projets seront développés dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale de 2010⁴.

En 2008, les projections budgétaires allouées par *Le Canada d'abord* étaient colossales : plus de 490 milliards sur 20 ans (MDN, 2008, p. 12). Or, à partir de 2008, les exercices de baisse du déficit du gouvernement Harper ont coupé dans le budget de la Défense, occasionnant une baisse à 453 milliards sur 20 ans (Perry, 2014, p. 4). Le gouvernement Harper promettait, dans *Le Canada d'abord* (2008), des acquisitions pour l'Arctique et la défense de l'Amérique du Nord. Par contre, l'idée proposée lors de la campagne électorale en 2005 d'acquérir trois brise-glaces a été mise de côté dès 2007 (Nossal, 2019).

Le Canada d'abord annonce plusieurs acquisitions prévues. Souhaités pour 2015, quinze navires pour remplacer les destroyers et les frégates dotés de systèmes d'armes et de surveillance serviront à surveiller et défendre les eaux canadiennes et à contribuer aux opérations navales internationales (MDN, 2008, p. 17). Dix-sept avions de recherche et de sauvetage sont également prévus pour 2015, afin de remplacer la flotte d'avions Buffalo et Hercules (MDN, 2008, p. 17). De dix à douze aéronefs de patrouille maritime sont annoncés pour 2020 afin de remplacer les avions Aurora, équipés avec des capacités de surveillance plus poussées, pour assurer la sécurité des approches maritimes du Canada et de l'Arctique (MDN, 2008 p. 17). La stratégie de 2008 prévoit également l'achat d'un parc de véhicules et de systèmes de combat terrestre (MDN, 2008, p. 4). La Défense prévoit aussi faire l'acquisition de radars et de satellites pour améliorer ses capacités de surveillance, spécialement dans l'Arctique (MDN, 2008, p. 18).

Finalement, le gouvernement Harper annonce son intention d'acquérir 65 avions de chasse de nouvelle génération pour remplacer la flotte de CF-18. « Ces nouveaux chasseurs aideront nos militaires à défendre la souveraineté de l'espace aérien canadien, à demeurer un partenaire fiable dans la défense de l'Amérique du Nord à travers NORAD et à donner au Canada une capacité aérienne efficace et moderne pour les opérations internationales » (MDN, 2008, p. 17). Ce processus d'acquisition se classe dans la même catégorie que celui des hélicoptères Sea King, et sera abordé au courant du chapitre III, puisque cette saga des nouveaux chasseurs est encore aujourd'hui en développement.

⁴ Cette Stratégie nationale de construction navale sera étudiée au chapitre 3, puisqu'elle est annoncée en 2010.

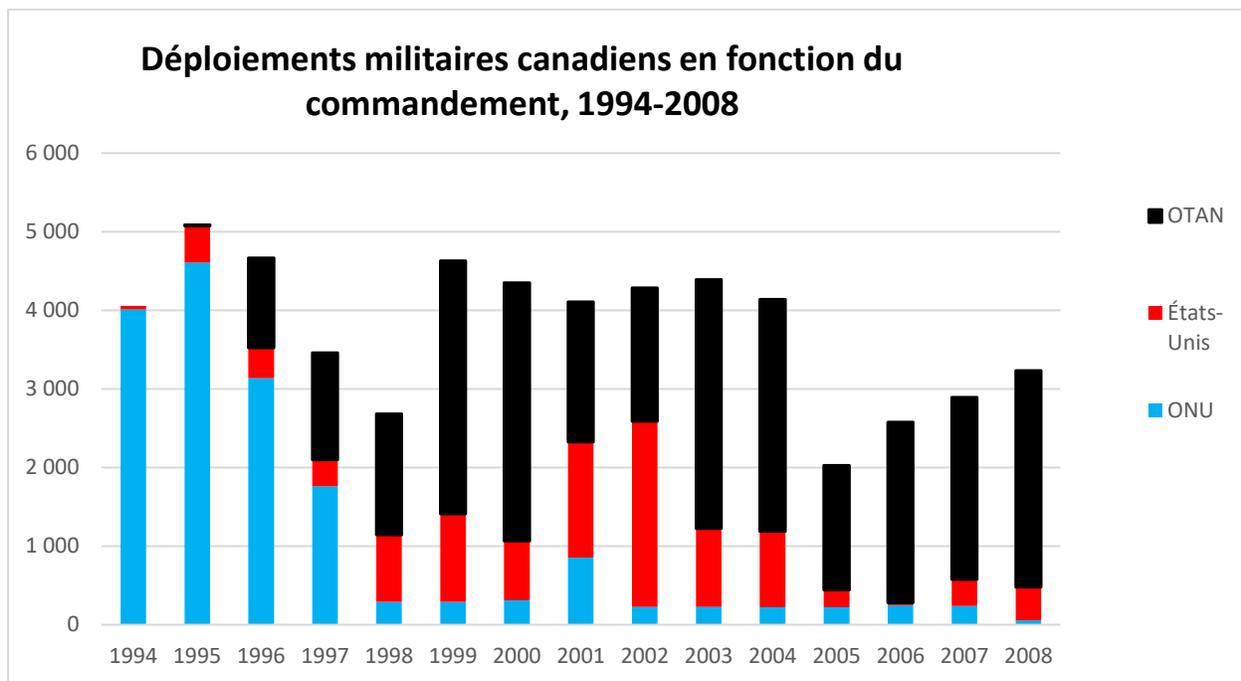
Les acquisitions militaires de 1994 à 2008 démontrent clairement une tendance du Canada à prévoir et déterminer ses achats en fonction de ses engagements internationaux, plutôt qu'en fonction des menaces. Comme l'avance Solomon (2005), définir la sécurité nationale en termes d'arrangements bilatéraux et multilatéraux implique également que les variables de la menace doivent être définies contextuellement en l'absence de menace directe pour le Canada (Solomon, 2005, p. 177). Dans le cas du Canada, ce serait donc la perception de la menace aux États-Unis ou à l'OTAN qui définit la réponse du Canada en matière de sécurité. Les acquisitions du Canada démontrent donc plutôt un ralliement avec les États-Unis, en raison de l'importance du poids des alliances dans ses choix d'acquisitions, mais aussi parce ses choix reflètent ses engagements internationaux (surtout en Afghanistan à partir de 2001) qui sont alignés avec la puissance américaine. Comme la Russie et la Chine ne sont pas perçues comme des menaces, le Canada ne choisit pas une stratégie d'équilibre, mais plutôt une stratégie de ralliement avec les États-Unis.

2.3 Déploiements militaires internationaux

Les déploiements militaires internationaux du Canada démontrent une tendance très claire entre 1994 et 2008 : la mise à l'écart des opérations commandées par les Nations unies afin de privilégier les opérations commandées par l'OTAN ou les États-Unis. Tel que le démontre le graphique 2.3⁵, alors que les troupes déployées sous le commandement de l'ONU atteignent leur apogée en 1995 avec 4608 militaires sur le terrain, le nombre chute drastiquement à 56 militaires en 2008. C'est tout à fait l'inverse en ce qui concerne les déploiements commandés par l'OTAN : leur nombre passe d'une absence totale de déploiement en 1994 à 2758 militaires déployés en 2008, c'est-à-dire la plus importante contribution dans les engagements du Canada de 2008. Cela va de pair avec les priorités établies par les gouvernements. Tel que mentionné dans les sections précédentes, l'internationalisme et la priorité donnée à l'ONU par le gouvernement Chrétien changent rapidement à partir de 2001, en raison des attentats du 11 septembre. Or, il est intéressant de noter que la baisse des troupes déployées sous commandement de l'ONU commence dès 1996 et qu'elle atteint de bas niveaux avant le 11 septembre, notamment en raison de la hausse des demandes des missions sous autres commandements.

⁵ Les données ont été compilées par Justin Massie et proviennent de Military Balance, International Institute for Strategic Studies. Voir Justin Massie, « Le réveil militaire du Canada n'est pas pour demain », *Le Rubicon*, 27 mai 2022. La liste complète des opérations internationales des Forces armées canadiennes de 1994 à 2008 avec le nombre de troupes déployées par année est disponible en Annexe B.

Figure 2.1. Les déploiements militaires canadiens en fonction du commandement, 1994-2008



Les opérations commandées par les États-Unis atteignent leur apogée en 2002, alors que 2360 militaires canadiens participent à des missions commandées par les États-Unis, dont 2318 participent à l'opération *Apollo* qui vise à contrer le terrorisme. Visiblement, le ralliement du Canada avec les États-Unis est à son comble suite aux attentats de 2001 et la priorité est donnée aux missions en Afghanistan : les opérations *Apollo* (États-Unis), *Athena* (OTAN) et *Argus* (OTAN).

L'importance des déploiements du Canada au sein de missions de l'OTAN démontre aussi l'importance significative que prend cette alliance au sein de la politique de défense du Canada à partir de 1999. La plus grande contribution canadienne à l'OTAN dans les années 1990 est la mission *Palladium* en Bosnie-Herzégovine, où le Canada envoie environ 1400 militaires chaque année jusqu'en 2003 (et la dernière année de cette opération en 2004 compte 651 militaires canadiens). Mentionnons également l'opération *Kinetic* au Kosovo et en Macédoine, où le Canada a envoyé 1420 militaires en 1999 et 2000. Or, ce sont les opérations *Athena* et *Argus*, en Afghanistan, qui occupent le plus le Canada à partir de 2003.

Tel qu'énoncé dans *Fierté et influence* (chapitre « Défense »), « Le Canada a, jusqu'à présent, structuré ses forces armées en fonction de ses opérations internationales d'abord, et relégué au second plan les rôles des militaires à l'échelle nationale. [...] De toute évidence, cette approche ne suffira plus. » (MDN, 2005, p. 20). Cette affirmation explique notamment la baisse drastique du nombre de troupes déployées à partir de

2005. Puis, avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Harper, c'est l'opération en Afghanistan qui occupe presque l'entièreté des troupes déployées : 2300 troupes en 2006 et 2007 et 2515 militaires en 2008. Ainsi, en 2008, sur un total de 3234 militaires déployés au sein des FAC, plus de 75% des troupes étaient en Afghanistan (voir en annexe le tableau récapitulatif des troupes déployées).

Les déploiements militaires du Canada démontrent donc un alignement avec les priorités des États-Unis et de l'OTAN à partir de 1996 et un désengagement du Canada au sein de l'ONU. Les opérations en Afghanistan sont les plus importantes au niveau des troupes déployées dans les années 2000, ce qui démontre un ralliement avec les États-Unis. La Chine et la Russie ne font pas partie des considérations en ce qui concerne les déploiements et elles sont ignorées. Ce n'est donc pas la distribution de la puissance qui détermine les déploiements canadiens de 1994 à 2008, mais plutôt ses engagements internationaux (OTAN) et la guerre contre le terrorisme.

2.4 Exercices militaires internationaux

Les exercices militaires internationaux⁶ du Canada pour la période de 1994 à 2008 montrent de façon décisive une tendance au ralliement avec les États-Unis.

Comme le démontre le tableau 2.1, sur un total de 238 exercices internationaux recensés pour le Canada entre 1994 et 2008, 228 ont eu lieu avec les États-Unis. Il y a donc seulement dix exercices auxquels le Canada a pris part sans la puissance américaine. Ce constat reflète très bien la perception canadienne des États-Unis comme son plus proche allié. Évidemment, le mandat de défense de l'Amérique du Nord partagé par les deux pays facilite la coopération, et le contexte d'alliances communes (OTAN et NORAD) est prompt à un grand nombre d'exercices communs.

La Chine est pratiquement absente des exercices recensés, le seul exercice commun étant « Pacific Reach » de 2007, qui a eu lieu en Australie et réunissait l'Australie, le Japon, la Malaisie, Singapour, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis. Cette absence d'engagement avec la Chine au niveau des exercices militaires reflète également l'absence de la Chine dans la perception des menaces, mais aussi le fait que la région de l'Asie-Pacifique n'est pas souvent exploitée durant cette période. En effet, outre l'exercice « RIMPAC » qui a lieu dans le Pacifique, et auquel le Canada prend part sans exception tous les deux ans, les exercices auxquels prend part le Canada ont surtout lieu dans l'hémisphère occidental (majoritairement

⁶ Les données proviennent de la base de données Joint Military Exercises Dataset (2021), du Harvard Dataverse. En accès libre : <https://doi.org/10.7910/DVN/HXQFHU>.

en Europe ou en Amérique du Nord) et l'Asie est ignorée. La majorité des exercices auxquels le Canada prend part sont chapeautés par l'OTAN ou les États-Unis.

Tableau 2.1. Les exercices militaires du Canada avec les États-Unis, la Chine et la Russie, 1994-2008

Années	États-Unis	Chine	Russie
1994	5	0	2
1995	10	0	2
1996	17	0	2
1997	19	0	2
1998	20	0	2
1999	9	0	0
2000	13	0	1
2001	15	0	4
2002	16	0	2
2003	14	0	5
2004	19	0	5
2005	15	0	3
2006	21	0	3
2007	19	1	2
2008	16	0	2
Total	228	1	37

L'engagement avec la Russie est cependant plus évocateur et correspond à la perception canadienne de la puissance russe comme étant une opportunité de coopération, surtout en Arctique. Les exercices « Arctic Sarex » ont lieu entre la Russie, le Canada et les États-Unis presque chaque année de 1994 à 2007, à l'exception de 1999, 2004 et 2006. Plusieurs exercices ont lieu sous le cadre de l'OTAN, par exemple « Collaborative Arrow » en 2004, 2005, 2006 et 2008, « Combined Endeavor » chaque année de 2001 à 2007, « Cooperative Assembly » 1998, « Cooperative Best Effort » 2003 et « Cooperative Key » 2003. À partir des années 2000, le nombre d'exercices avec la Russie augmente légèrement et se maintient stable. Durant la période de 1994 à 2008, la Russie est donc perçue comme une opportunité de coopérer non seulement dans la politique déclaratoire, mais aussi au niveau des exercices militaires.

2.5 Conclusion

En somme, ce chapitre a démontré qu'au cours de la période 1994 à 2008, le Canada adopte une stratégie de ralliement avec les États-Unis. Elle apparaît clairement dans les perceptions des menaces du Canada, mais aussi dans ses exercices et ses déploiements internationaux. Les acquisitions militaires, en raison de leur lent processus et du manque d'investissement des années 1990, peuvent plus difficilement être

qualifiées de stratégie de ralliement avec les États-Unis. Cependant, elles démontrent une volonté d'interopérabilité avec les États-Unis et les alliés de l'OTAN, et les processus proviennent d'un désir et d'un besoin du Canada d'être équipé pour être un allié fiable dans ses engagements internationaux – comme en Afghanistan.

Le Canada adopte également une stratégie d'engagement multilatéral avec la Chine et la Russie durant la période étudiée, surtout dans sa politique déclaratoire. La Chine et la Russie sont perçues comme des opportunités de collaborer et de créer des partenariats. La Russie est également une opportunité de collaboration militaire, puisque le Canada effectue plusieurs exercices militaires conjoints de 1994 à 2008. La Chine est surtout évoquée pour des partenariats commerciaux et économiques, même si à quelques reprises, les gouvernements ont évoqué des risques lointains par rapport à ses armes nucléaires, la croissance de ses forces conventionnelles ou sa relation avec Taïwan.

Ainsi, avant le point de rupture de 2008, le Canada se rallie aux États-Unis et entrevoit de façon positive la Chine et la Russie. Néanmoins, le Canada perçoit les changements dans la distribution de la puissance : la fin de la guerre froide et l'absence de menaces directes, la montée en puissance de la « seule superpuissance » américaine, et l'émergence de la Chine comme puissance économique. Cependant, ses priorités sont l'engagement internationaliste dans les années 1990, puis la guerre contre le terrorisme dans les années 2000, ce qui démontre l'alignement plus marqué du Canada avec la puissance américaine.

CHAPITRE 3

LE CANADA ET LA TRANSITION DE LA PUISSANCE : 2009 À 2022

Le présent chapitre présente l'analyse des données de la deuxième période étudiée des années 2009 à 2022. Les données sont présentées de façon chronologique, par indicateur, en commençant par les perceptions de la menace, puis les acquisitions, les déploiements et les exercices. Les années 2009 à 2022 voient deux premiers ministres au pouvoir : le gouvernement conservateur de Stephen Harper déjà au pouvoir depuis 2006, et le gouvernement libéral de Justin Trudeau qui lui succédera en 2015.

Le chapitre débute par l'analyse des énoncés de défense et des discours de la période 2009 à 2022, afin de déterminer l'évolution des perceptions de la menace au cours de ces années. Le corpus étudié comprend tous les énoncés de défense et de politique étrangère, tous les discours du budget et les discours du trône, quelques discours ciblés des premiers ministres ou ministres et les stratégies arctiques du gouvernement. Le corpus comprend aussi l'analyse des rapports pertinents produits par le Comité permanent de la défense nationale (CPDN). Ensuite, la recension des plus grands projets d'acquisitions au cours de la période 2009 à 2022 permettra de déterminer quelles capacités militaires sont souhaitées par le Canada et quelles sont ses priorités stratégiques. Les déploiements militaires et les exercices militaires internationaux sont ensuite recensés pour vérifier si le Canada privilégie certaines alliances, comme l'OTAN ou les États-Unis, et pour déterminer le niveau de coopération militaire du Canada avec les grandes puissances de la transition de puissance actuelle : la Chine, la Russie et les États-Unis.

3.1 Perceptions de la menace

Dans les textes étudiés de la période allant de 2009 à 2022, la politique déclaratoire du Canada évolue rapidement. Alors que la première période étudiée au chapitre II ne comptait aucune déclaration explicite qualifiant la Chine ou la Russie comme des menaces, la réalité en est toute autre pour la période 2009 à 2022. À partir de 2015, la Chine et la Russie sont clairement perçues comme des risques lointains, même si l'engagement avec la Chine reste souhaité explicitement jusqu'en 2017. En fait, suite à l'invasion de la Crimée en 2014, la Russie est perçue comme un risque, puis désignée comme une menace par le CPDN dès 2016. La guerre en Ukraine actuelle n'a que cristallisé cette perception, puisque la Russie est aujourd'hui explicitement qualifiée de menace à la sécurité du Canada. La politique de déclaratoire par rapport à la Chine reste cependant plus floue et le Canada ne qualifie pas ouvertement la Chine ni comme une menace, ni comme un risque lointain actuellement. Le ralliement avec les États-Unis est aussi moins franc et moins constant de 2009 à 2022. Les perceptions canadiennes de la menace de 2009 à 2022 dévoilent deux

stratégies du Canada : le ralliement avec les États-Unis, moins évident qu'à la période 1994-2008, et l'équilibrage contre la Russie.

3.1.1 La fin de l'ère Harper 2009-2015 : Le terrorisme et le retour de la Russie

Le début de la présente période est marqué par la récession mondiale, qui est la plus grande menace perçue par le gouvernement Harper. En 2009, autant le discours du trône que le discours du budget ne font aucune mention de la défense ou des affaires étrangères. Le discours du trône, particulièrement, est entièrement axé sur les conséquences de la crise économique (Jean, 2009). En 2010, la priorité absolue du gouvernement Harper est de mener à terme la deuxième année du Plan d'action économique du Canada et de continuer à créer des emplois et à stimuler la croissance (Jean, 2010). Le discours du trône de 2010 revient avec la menace du terrorisme : « les terroristes menacent la sécurité de notre pays » et « le Canada doit faire face à des menaces réelles, graves et changeantes » (Jean, 2010). Également, le gouvernement souhaite continuer « de défendre vigoureusement la souveraineté du Canada dans l'Arctique » (Jean, 2010). Le discours du budget prévoit que les dépenses en défense vont continuer d'augmenter, mais que pour les deux années suivantes, elles vont « augmenter moins vite » (Flaherty, 2010).

Le CPDN énonçait en 2010 qu'il n'y avait pas de « menace militaire imminente à l'égard des territoires canadiens dans l'Arctique ou dans le passage du Nord-Ouest » et que les « enjeux auxquels l'Arctique est confronté ne sont pas de nature militaire classique » (CPDN, 2010, p. 5). La Chine est citée pour son engouement pour la région et ses intérêts de recherche, mais pas comme une opportunité ou un risque (CPDN, 2010, p. 4). La Russie, par contre, est perçue comme un risque lointain. « Le plan russe visant la reconstruction de sa force sous-marine aura les plus importantes répercussions sur l'Arctique » (CPDN, 2010, p. 12) et les patrouilles navales dans les eaux arctiques ont attiré l'attention du Canada.

Il est vrai que les Russes utilisent maintenant de façon beaucoup plus affirmée la force militaire dans la région et que leurs projets de réarmement dépassent ceux de tout autre État de l'Arctique. Mais il faut aussi prendre en compte que la Russie, qui a déjà été une superpuissance, veut peut-être tout simplement réaffirmer sa position mondiale. (CPDN, 2010, p. 12)

Le discours du budget de 2011 ne fait pas mention de la défense ou de l'aide internationale, mais se concentre sur « la grande priorité des Canadiens : assurer la relance de l'économie » (Flaherty, 2011). Fait notable, autant le discours du budget que le discours du trône de 2011 mentionnent l'Inde pour développer le libre-échange, mais pas la Chine. Les États-Unis sont cités comme « principal partenaire commercial, allié et ami » dans le discours du trône (Johnston, 2011). Le gouvernement Harper annonce qu'il « a fait du

Nord une pierre angulaire de son programme », notamment afin d'exprimer de la manière la plus puissante la souveraineté du Canada dans le Nord (Johnston, 2011).

Le discours du budget de 2012 annonce que le gouvernement souhaite poursuivre ses liens commerciaux avec la Chine, qui comportent de « vastes marchés en croissance » qui augmenteront la sécurité financière des Canadiens (Flaherty, 2012). Le ministre réaffirme que les États-Unis « demeureront notre principal partenaire commercial », mais qu'il faut procéder à la diversification des marchés, notamment avec les « économies en forte expansion de la région de l'Asie-Pacifique » (Flaherty, 2012). Le budget de 2013 mentionne seulement les négociations pour le Partenariat transpacifique et l'importance des échanges commerciaux avec les États-Unis (Flaherty, 2013), tandis que le budget de 2014 passe tous ces éléments sous silence, de même que la défense.

Le discours du trône de 2013 évoque que le Canada est déterminé à accroître ses échanges commerciaux avec les marchés émergents de l'Asie, mais ne mentionne pas la Chine (Johnston, 2013). « Les États-Unis demeurent le plus proche allié et le meilleur partenaire du Canada » (Johnston, 2013). Dans ce discours, le terrorisme et les cyberattaques sont qualifiés de « nouvelles menaces » pour la souveraineté et l'économie du Canada. L'Arctique est également mentionné à quelques reprises. En effet, il s'agit d'une préoccupation du premier ministre Harper, qui en discute avec des militaires des FAC en août 2014. Il avance que le Canada doit se montrer vigilant envers les ambitions « impériales » de la Russie et que « because Russia is also Canada's neighbour, we must not be complacent here at home » (Harper, 2014). Il est donc clair que la Russie est présente dans les menaces perçues par Harper à cette époque.

Le dernier budget conservateur d'avril 2015 énonce que « les terroristes djihadistes qui ont proclamé un soi-disant califat au Moyen-Orient ont déclaré la guerre au Canada et aux Canadiens » (Oliver, 2015). Il annonce une augmentation du budget de la défense de 11,8 milliards de dollars sur 10 ans. « Les menaces à l'endroit du Canada ne se limitent pas aux djihadistes armés de fusils et de bombes », mais aussi aux services essentiels du Canada, comme les systèmes financiers et les réseaux de communication (Oliver, 2015). Le terrorisme est donc encore la seule menace identifiée clairement pour le gouvernement Harper.

En juin 2015, le CPDN a produit un rapport sur la défense nord-américaine, dans lequel il détaille les menaces auxquelles le territoire canadien fait face. Reconnaisant que la Chine et la Russie augmentent drastiquement leurs dépenses militaires, le Comité rapporte cependant que le Canada et les États-Unis ne craignent pas de menace imminente de guerre. Plutôt, le Canada « connaît des menaces non militaires pour sa sécurité, comme le terrorisme, le trafic illicite de stupéfiants, la traite de personnes et le trafic d'armes »

(CPDN, 2015, p. 7). Plusieurs témoins entendus dans le cadre du rapport ont mentionné la Corée du Nord, l’Iran, la Chine et la Russie comme étant des menaces émergentes ou potentielles. Bien que ces deux derniers pays ne menacent pas directement l’Amérique du Nord, le Comité rapporte que le Canada et les États-Unis « doivent continuer de surveiller de près ce que font la Chine et la Russie » (CPDN, 2015, p. 8). Cette affirmation place la Chine et la Russie comme un risque lointain. Les États-Unis, quant à eux, sont décrits comme « plus que des voisins et des partenaires commerciaux : ils sont aussi des amis proches et des alliés militaires » (CPDN, 2015, p. 1). Un bel exemple de ralliement avec les États-Unis figure dans ce rapport :

De nos jours, le Canada et les É.-U. sont non seulement des partenaires étroits et fiables au sein de l’OTAN, mais ils entretiennent une des relations de défense binationales les plus proches et solides à l’échelle internationale, travaillant intensivement ensemble et échangeant régulièrement des renseignements précieux et des ressources militaires pour protéger le continent nord-américain qu’ils occupent. (CPDN, 2015, p. 1)

Au niveau des menaces aériennes, le Comité fait état de la surveillance accrue du NORAD en ce qui concerne les activités de l’aviation militaire russe, mais aussi de l’inquiétude suscitée par les menaces asymétriques (terroristes). Rappelant les nouvelles capacités militaires nord-coréennes, le Comité rappelle la menace que présentent les missiles balistiques (CPDN, 2015, p. 9). Au niveau maritime, le risque d’affrontement naval avec un autre pays est mince, mais le Canada fait face à des menaces non militaires (de nature terroriste, encore une fois). Les activités des sous-marins étrangers inquiètent également le Comité (CPDN, 2015, p. 11-12). L’Arctique suscite aussi de nombreuses inquiétudes, plus variées – allant de la sécurité environnementale, à l’exploitation des ressources, en passant par les différentes formes de trafic et les activités illicites. Même si au moment d’écrire le rapport les relations diplomatiques entre le Canada et la Russie n’étaient pas optimales en raison de la crise en Ukraine, les Russes ne sont pas considérés comme une menace militaire imminente en Arctique (CPDN, 2015, p. 13).

En résumé, durant la période au pouvoir de Harper, le Canada a porté son attention sur le terrorisme et les conflits locaux (comme l’Afghanistan ou la Libye). La Chine est presque absente de l’imaginaire sécuritaire canadien durant cette période. La Russie inquiète davantage les Canadiens et est perçue comme une plus grande menace que la Chine. Il y a une perception de la menace russe en Arctique, notamment, mais pas de perception de menace imminente. Les États-Unis sont encore qualifiés de plus important partenaire, mais peu de démonstration explicite comme quoi le Canada se rallie entièrement aux États-Unis – outre que de percevoir des menaces communes comme le terrorisme. L’internationalisme canadien des années 1990 est absent et le continentalisme prédomine, alors que le Canada souhaite assurer la souveraineté de son territoire, surtout en Arctique.

3.1.2 La période Trudeau 2015-2022 : L'ascension de la menace russe et les frictions avec la Chine

Le premier discours du trône du gouvernement Trudeau mentionne son intention de renforcer « ses relations avec ses alliés, notamment avec les États-Unis, son meilleur ami et partenaire » (Johnston, 2015). Les opérations de maintien de la paix des Nations unies refont leur apparition dans ce discours – la dernière fois datait du discours du trône de 2007. La lutte contre le terrorisme est également mentionnée (Johnston, 2015), mais sans toutefois le qualifier de « menace ». Le premier discours du budget de ce gouvernement libéral voit les pays d'Asie comme des « occasions d'affaire considérables » et le « partenaire le plus important » du Canada demeure les États-Unis (Morneau, 2016). La lutte contre l'État islamique en Irak et en Syrie est également mentionnée.

En septembre 2016, le Comité permanent de la Défense nationale, dans son rapport sur la défense de l'Amérique du Nord, fait état de « changements dans l'équilibre des forces internationales » (CPDN, 2016, p. 5). Parmi les menaces émergentes sont cités les « discours et comportements agressifs de la Chine, de l'Iran, de la Corée du Nord, de la Russie » (CPDN, 2016, p. 5). La Chine y est maintenant nommée en premier et explicitement, ce qui représente un revirement majeur dans la politique déclaratoire canadienne. La militarisation de la Russie et la modernisation de son arsenal nucléaire inquiètent particulièrement le Comité (CPDN, 2016, p. 6). « Plusieurs témoins ont indiqué au Comité que les conflits et les différends à l'étranger ont des effets sur la sécurité du Canada et de l'Amérique du Nord, directement ou indirectement, comme en témoignent les tensions grandissantes avec la Russie depuis 2014 dans le cas de la crise ukrainienne. » (CPDN, 2016, p. 6).

Le CPDN atteste que le milieu du renseignement et de la défense est particulièrement préoccupé « par la prolifération et l'utilisation potentielle des armes de destruction massive, par la mise au point de missiles balistiques et de croisière capables d'atteindre l'Amérique du Nord, ainsi que par le terrorisme et les menaces cybernétiques » (CPDN, 2016, p. 7). Étonnamment, le Comité atteste qu'aucune menace classique directe ne pèse sur le Canada, mais retient, en ses propres termes, quatre menaces pesant sur la sécurité de la région canadienne du NORAD : la résurgence de l'aviation militaire à long rayon d'action de la Russie, la prolifération des missiles balistiques, l'apparition de missiles de croisière perfectionnés, ainsi que le terrorisme aérien et l'extrémisme violent (CPDN, 2016, p. 12-13). Il ressort de ce rapport que les capacités et le comportement de la Russie sont perçus comme inquiétants. Les États-Unis sont toujours cités comme « ami, allié militaire et partenaire commercial le plus proche » du Canada et le rôle primordial du NORAD dans la sécurité de l'Amérique du Nord est évoqué à plusieurs reprises (CPDN, 2016, p. 6). Les nouvelles technologies et capacités russes sont une source d'inquiétude pour le Comité. Même si la Chine apparaît

maintenant comme une menace, elle demeure moins citée que la Russie, et, lorsqu'elle est citée, c'est en tandem avec la Russie (« la Russie ou la Chine »), jamais seule, ce qui n'est pas le cas pour la Russie.

L'année 2017 voit la publication de la politique de défense du Canada, *Protection, sécurité, engagement* (PSE). Le Canada évolue maintenant dans une « ère de multipolarité accrue », où

les États-Unis demeurent sans aucun doute l'unique superpuissance réelle. La Chine est une puissance économique mondiale en plein essor qui exerce une importante puissance militaire régionale. La Russie a démontré sa disposition à mettre à l'épreuve l'ordre de sécurité internationale. Un certain niveau de concurrence entre les principales puissances caractérise de nouveau le système international. (MDN, 2017, p. 50).

Le gouvernement Trudeau est donc conscient des changements qui s'opèrent dans l'ordre international, mais il perçoit toujours les États-Unis comme la seule superpuissance mondiale, même s'il qualifie implicitement la Chine et la Russie comme ses rivaux. Le terme « menace » est employé 122 fois, mais reste utilisé de manière très étendue. Le terrorisme, le cyberdomaine, la Corée du Nord et l'Iran sont nommés comme des menaces. Par exemple : « les menaces telles que le terrorisme mondial et celles dans le cyberdomaine transcendent les frontières nationales » (MDN, 2017, p. 14); « Au pays, le Canada demeure une cible de menaces directes de la part de groupes comme Daech et al-Qaïda, et de quelques individus inspirés par les idéologies extrémistes violentes de ces groupes » (MDN, 2017, p. 53); « la Corée du Nord pose une menace sérieuse et de plus en plus grave pour la stabilité de la région ainsi que pour la paix et la sécurité internationales » (MDN, 2017, p. 51); « [L'Iran] possède aussi un nombre considérable de missiles balistiques à courte et moyenne portées qui peuvent constituer une menace importante » (MDN, 2017, p. 54).

La Chine est mentionnée trois fois, mais n'est pas définie clairement comme une menace (MDN, 2017, p. 92). L'Asie-Pacifique a une « importance accrue pour la sécurité et la prospérité canadiennes » et le Canada souhaite « développer des relations plus fortes avec les autres pays de la région, en particulier la Chine » (MDN, 2017, p. 92). Par contre, le gouvernement perçoit un risque lointain en ce qui concerne les activités dans la mer de Chine méridionale. Il énonce « le besoin pour tous les États de la région de gérer et de résoudre les conflits dans la paix, conformément aux lois internationales, et d'éviter la coercition et les autres mesures qui pourraient donner lieu à l'escalade de la tension » (MDN, 2017, p. 50). La Chine, sans être nommée explicitement, fait partie des puissances émergentes qui participent à la concurrence entre grandes puissances, de même que la Russie.

La Russie est quant à elle perçue comme étant plus agressive, notamment en raison de ses capacités militaires et de ses ambitions en Arctique (MDN, 2017, p. 79), mais aussi à cause de l'invasion illégale de la Crimée (MDN, 2017, p. 50). À ce titre, le Canada s'appuie sur l'effet de dissuasion de ses alliances (OTAN et NORAD) et « prend très au sérieux sa responsabilité visant à participer aux efforts de dissuasion contre l'agression d'adversaires possibles dans tous les domaines » (MDN, 2017, p. 50). Fait intéressant, le terme « dissuasion nucléaire » avait disparu des énoncés de défense canadiens depuis 1992 et refait surface en 2017, dans PSE, alors que la réapparition de la concurrence entre les grandes puissances « rappelle au Canada et à ses alliés l'importance de la dissuasion » (MDN, 2017, p. 50). On peut donc affirmer que PSE marque la réapparition de la rivalité entre grandes puissances dans la politique déclaratoire du gouvernement Trudeau.

Le caractère changeant du système international et les progrès technologiques au niveau militaire amènent ainsi son lot de menaces nouvelles.

Les menaces militaires que présente toute une série de systèmes, tels que les chasseurs perfectionnés et les systèmes de missile surface-air d'interdiction d'accès et de zone, et l'évolution des cybermenaces font que le milieu dans lequel les Forces armées canadiennes mènent leurs opérations est plus léthal et plus complexe. (MDN, 2017, p. 38)

La prolifération des armes de destruction massive, mais aussi de la technologie des missiles balistiques comme vecteur de ces armes, inquiète aussi le gouvernement canadien (MDN, 2017, p. 54). Les essais nucléaires de la Corée du Nord au courant de l'année 2016 sont ainsi évoqués deux fois. La menace nucléaire est donc associée à « la réapparition d'une concurrence entre les grandes puissances » (MDN, 2017, p. 50), elle occupe « de plus en plus de place dans le contexte de sécurité actuel » (MDN, 2017, p. 91).

La question arctique est aussi abordée plus amplement que dans la Stratégie de 2008, mais l'accent reste toujours mis sur les menaces non conventionnelles – comme les changements climatiques – et il n'y a pas de désignation d'une menace spécifique pour le Canada dans cette région. Les efforts annoncés dans la politique ne représentent pas de grandes innovations par rapport à la stratégie de 2008 et se situent plutôt dans la continuité de l'approche adoptée par le gouvernement Harper. Il demeure que l'Arctique est nommé plus de 70 fois dans le document, alors que les termes terrorisme ou terroristes sont utilisés 37 fois, ce qui démontre un revirement assez significatif des priorités du gouvernement canadien depuis l'énoncé de 2008, où le terrorisme dominait la discussion.

Les Nations unies et l'OTAN occupent à nouveau une place importante dans l'orientation stratégique du Canada, ce qui constitue un retour aux normes établies depuis 1994 (l'exception étant la stratégie de 2008

Le Canada d'abord, où l'ONU et l'OTAN n'ont été mentionnées qu'une fois chacune. Il faut dire que cette stratégie ne propose pas un examen détaillé de l'environnement stratégique, ce qui peut expliquer cette absence). L'OTAN est mentionnée 70 fois dans le document de 2017, démontrant l'engagement absolu du gouvernement Trudeau dans cette alliance et l'importance du sentiment atlantiste au Canada. Les Nations unies sont quant à elles mentionnées 47 fois, ce qui signifie que le gouvernement considère toujours l'internationalisme comme étant une partie intégrante de sa politique étrangère et de défense.

En ce qui concerne les États-Unis, PSE est très clair sur le partenariat durable qui unit le Canada et la puissance américaine. « Le partenariat canado-américain en matière de défense demeure indispensable à la sécurité continentale, et les États-Unis demeurent l'allié militaire le plus important du Canada » (MDN, 2017 : 60). Ce partenariat passe par le NORAD, une alliance formelle au sein de laquelle le Canada entend travailler « en parfaite harmonie » avec les États-Unis (MDN, 2017 : 57). Le NORAD est d'ailleurs mentionné 45 fois dans le document, alors qu'il l'était 6 fois dans le dernier énoncé de 2008 *Le Canada d'abord*. Il ne fait pas de doute que les perceptions canadiennes de la menace sont alignées sur celles des États-Unis dans le cadre de ce partenariat. À ce titre, le Canada ne fait pas mention du déclin de la puissance américaine dans PSE, malgré la réapparition de la rivalité entre grandes puissances, et mentionne les États-Unis 35 fois.

Pourtant, au même moment, la ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, a énoncé clairement lors de son discours sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère du 6 juin 2017, le déclin de la puissance américaine :

Le fait que notre ami et allié met en doute la valeur de son leadership mondial fait ressortir plus nettement le besoin pour le reste d'entre nous d'établir clairement notre propre orientation souverainiste. Pour le Canada, cette stratégie doit consister à renouveler, en fait à renforcer, l'ordre multilatéral de l'après-guerre. (Freeland, 2017)

Freeland rappelle tout au long de son discours la relation précieuse qui lie les États-Unis et le Canada, mais la ministre énonce à la puissance américaine « qu'il est dans leur intérêt national, ainsi que dans celui du reste du monde libre, de continuer d'exercer un leadership international » (Freeland, 2017). L'accent est aussi mis sur l'importance de maintenir un ordre international fondé sur les règles, une constante du gouvernement Trudeau durant cette période, ce qui démontre la menace perçue de la montée des valeurs illibérales et le retour de la rivalité entre grandes puissances. De même, au niveau des menaces plus conventionnelles, « la dictature en Corée du Nord, les crimes contre l'humanité en Syrie, les extrémistes monstrueux de Daech ainsi que l'aventurisme militaire et l'expansionnisme de la Russie présentent toutes des menaces stratégiques claires pour le monde libéral démocratique, y compris le Canada » (Freeland,

2017). La ministre Freeland aborde aussi l'émergence de l'Asie et particulièrement de la Chine, mais s'attarde seulement sur les préoccupations économiques qui s'y rattachent et sur la nécessité de coopérer dans la lutte contre les changements climatiques. La Russie est donc mentionnée ici clairement comme une menace stratégique, alors que la Chine est encore présentée comme un pays avec qui créer des partenariats.

Le rapport du CPDN de 2017 sur la disponibilité opérationnelle des forces navales s'inscrit dans le même continuum que celui de 2016. Le Comité s'inquiète plus particulièrement de la Chine et de la Russie qui continuent d'investir dans leurs forces maritimes en Asie. « L'émergence de la Chine en tant que puissance navale et son comportement de plus en plus agressif sur les mers sont considérés par de nombreux témoins comme l'une des principales préoccupations en matière de sécurité » (CPDN, 2017, p. 10). Plusieurs témoins ont évoqué leur appréhension face aux différends maritimes et territoriaux entre la Chine et les États voisins dans la mer de Chine orientale et la mer de Chine méridionale depuis quelques années (CPDN, 2017, p. 10). La Chine pourrait menacer de plus en plus les intérêts occidentaux dans le domaine maritime et le Comité fait état d'une « course à l'armement naval sans précédent » dans la région Asie-Pacifique (CPDN, 2017, p. 11). C'est ainsi que les Chinois, au cours des 25 dernières années, « se sont dotés de l'équivalent de 22 fois la Marine royale canadienne, de bout en bout » (CPDN, 2017, p. 11). La renaissance des forces navales russes inquiète aussi le CPDN, notamment les capacités balistiques des sous-marins russes, qui sont considérées comme « une menace grave à la sécurité de l'Amérique du Nord » par certains témoins (CPDN, 2017, p. 13). La Chine et la Russie sont donc les deux grandes préoccupations du Canada dans le domaine naval selon ce rapport. Au final, le Comité recommande :

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la disponibilité opérationnelle de la Marine royale canadienne est l'un des principaux piliers garantissant notre souveraineté et notre sécurité nationales, tout en étant conscient que les actes d'agression commis par la Russie et la Chine dans le domaine maritime représentent une menace directe pour le Canada et ses intérêts. (CPDN, 2017, p. 92)

Cela constitue tout un revirement face aux anciennes déclarations : les actes d'agression de la Russie et de la Chine sont qualifiés de menaces directes pour le Canada.

Le ton change quelque peu dans le rapport du CPDN de 2018 sur l'agression russe contre l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. La Russie n'est pas qualifiée directement de menace, mais le Comité reconnaît que « depuis plus de dix ans, la Russie est un pouvoir militaire agressif et révisionniste qui cherche à bouleverser l'ordre international » (CPDN, 2018, p. 16). Néanmoins, le Comité ne fait pas de référence aussi claire à une menace directe et rapporte surtout les déclarations des témoins, plutôt que de se prononcer directement. Le CPDN soulève tout de même que :

[La] guerre de la Russie en Géorgie, de même que son occupation illégale de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en 2008, son annexion illégale de la Crimée en 2014, sa participation au conflit dans l'est de l'Ukraine depuis 2014 et ses activités militaires continues le long du front est de l'OTAN soulèvent des craintes quant à ses intentions en Europe de l'Est et en Europe centrale, mais aussi ailleurs dans le monde. (CPDN, 2018, p. 17)

Ces craintes sont évidemment justifiées au regard de la guerre en Ukraine qui s'est déclenchée en février 2022 par l'invasion de la Russie.

Quatre ans après son premier discours du trône, le gouvernement Trudeau énonce dans le discours du trône de 2019 énonce que « le Canada est un allié, et le gouvernement apportera sa contribution aux efforts multilatéraux pour faire de ce monde un endroit un peu plus sûr, juste, prospère et durable. Le gouvernement renouvellera l'engagement du Canada à l'égard de l'OTAN et du maintien de la paix dans le contexte des Nations Unies. » (Payette, 2019). Le grand absent de ce discours du trône est les États-Unis, qui ne reçoivent aucune mention, alors que les trois précédents discours du trône le qualifiaient de « plus proche allié ». Cette absence coïncide avec l'élection de Donald Trump à la présidence. Le discours du budget de 2019 ne contient pas de mention des États-Unis non plus et rappelle seulement la contribution militaire du Canada au Moyen-Orient (Morneau, 2019).

La lettre de mandat du ministre de la Défense nationale de 2019 démontre un pivotement clair vers l'Arctique et le NORAD de la part du Canada, le premier ministre demandant au ministre d'augmenter « les capacités de surveillance (notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord) de défense et d'intervention rapide dans le Nord et dans les zones d'approche maritimes et aériennes du Canada afin de renforcer la défense continentale, protéger les droits et la souveraineté du Canada » (Trudeau, 2019). La modernisation des installations du NORAD, de la flotte de la Marine royale canadienne et de la flotte d'avions-chasseurs figure également parmi les priorités établies, « afin de surmonter les défis actuels et à venir » (Trudeau, 2019).

Le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord de 2019 ne fait aucune mention de la Chine et une seule de la Russie, dans le « chapitre international ». Le changement de perception de la Russie est donc notable, si l'on compare cette unique mention avec les 26 mentions de la Russie dans le *Volet nordique* de 2000, dans une optique de coopération. Le gouvernement énonce que le Canada souhaite prendre des mesures « pour relancer un dialogue bilatéral régulier avec la Russie sur les questions arctiques, dans des domaines prioritaires : les questions autochtones, la coopération scientifique, la protection de l'environnement, la navigation, ainsi que la recherche et le sauvetage » (Affaires du Nord, 2019, s.p.). Le Canada affirme qu'il « ne perçoit aucune menace immédiate dans l'Arctique et le Nord » (Affaires du Nord, 2019, s.p) et se

préoccupe surtout des changements climatiques. L'importance du NORAD et de sa modernisation est également soulignée, puisque le Canada doit travailler en « étroite collaboration avec les États-Unis » afin de veiller à la sécurité de l'Amérique du Nord « en étant en mesure de dissuader les menaces contre le continent [...] et de nous défendre contre celles-ci » (Affaires du Nord, 2019, s.p).

Le 21 février 2020, lors d'un discours devant le Conseil des relations internationales de Montréal, le ministre des Affaires étrangères François-Philippe Champagne a déclaré : « nous assistons à l'émergence d'un monde multipolaire avec de nouveaux épïcètres d'influence et de concurrence sur les idées et les modèles de gouvernance » (Champagne, 2020a). Attestant d'un monde complexe et « de plus en plus imprévisible », il fait état du transfert du pouvoir économique, politique et diplomatique de l'Occident envers l'Asie.

Les relations avec la Chine deviennent plus difficiles à partir de cette période. L'arrestation de Meng Wanzhou, fille du fondateur de Huawei, en raison de la demande d'extradition des États-Unis en décembre 2018, a été le plus grand revirement diplomatique entre le Canada et la Chine au cours des dernières années. Cette arrestation est le premier événement depuis le début de la période à l'étude qui a réellement eu un impact négatif sur les relations entre la Chine et le Canada, puisque la Chine a procédé à la détention puis à l'arrestation arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor en rétribution de l'arrestation de Wanzhou (Radio-Canada, 2019).

Lors d'une allocution devant le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, le 23 novembre 2020, François-Philippe Champagne affirme : « je ne pense pas que quiconque dirait que c'est une relation facile [avec la Chine]. Les Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor sont maintenant détenus arbitrairement depuis près de deux ans » (Champagne, 2020b). Il y décrit la Chine actuelle comme étant très différente de celle de 2015 ou même de 2018, rappelant que son émergence « a entraîné des menaces troublantes pour les droits de la personne, les accords d'autonomie de longue date pour Hong Kong [...], la liberté d'expression et les institutions internationales qui sous-tendent l'ordre fondé sur des règles dont le Canada est un ardent défenseur » (Champagne, 2020b). Le ministre énonce même que l'approche stratégique choisie va au-delà des relations bilatérales que le Canada entretient avec la Chine; c'est un défi mondial, et les démocraties « avancées » doivent travailler « ensemble pour protéger les règles internationales qui assurent la stabilité et la prospérité depuis des décennies ». Le ministre remet ici l'accent sur les valeurs et idéaux de sécurité humaine, qui sont un fondement de la politique étrangère canadienne, mais aussi encore une fois sur le respect d'un ordre international fondé sur les règles. La situation diplomatique avec la Chine avec la détention des deux Michael reste très tendue jusqu'à leur libération en septembre 2021. Cela se reflète dans le discours du trône de septembre 2020, où la gouverneure générale Julie Payette annonce : « Il est

inacceptable que des citoyens soient détenus de manière arbitraire. Michael Kovrig et Michael Spavor doivent revenir au pays » (Payette, 2020). Sans mentionner explicitement la Chine, cette déclaration révèle l'antagonisme envers cette dernière.

En résumé, sous le mandat de François-Philippe Champagne, le Canada est surtout opposé à ce que fait la Chine au niveau des droits humains. L'accent est mis sur la volonté canadienne de préserver l'ordre international libéral, mais aussi ses liens économiques avec la Chine. Les préoccupations de rivalité entre grandes puissances ne ressortent pas clairement dans la politique déclaratoire de Champagne. En fait, le Canada se positionne de manière décisive seulement sur les enjeux de droits humains.

Alors que la pandémie de la COVID-19 occupe toute l'attention des discours du budget et des discours du trône de 2020 et 2021, l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022 vient renverser la vapeur. La lutte contre la pandémie reste une priorité du gouvernement Trudeau, mais la guerre en Ukraine pousse la ministre des Finances Chrystia Freeland à s'exprimer clairement sur la perception canadienne de la Russie dans son discours du budget d'avril 2022. Elle énonce que nous faisons face à « un monde complètement transformé » et que l'ordre international fondé sur des règles « fait maintenant face à la plus grande menace qu'il ait connue depuis sa création » (Freeland, 2022). La ministre Freeland fait ensuite une déclaration très claire sur la menace que pose la Russie : « Poutine et ses hommes de main sont des criminels de guerre. Les démocraties du monde entier, y compris la nôtre, pourront être en sécurité seulement lorsque le tyran russe et ses armées seront vaincus. » (Freeland, 2022). Tout en annonçant une aide supplémentaire à l'Ukraine, Freeland annonce aussi des investissements supplémentaires dans les forces armées canadiennes et un examen rapide de la politique de défense afin que « le Canada soit prêt à faire face à un monde désormais plus dangereux ». Ce discours démontre l'apogée du changement de perception de la menace du Canada envers la Russie. Qualifiés comme des « criminels de guerre », les Russes sont maintenant une menace claire et hostile. La ministre fait également allusion au fait que la sécurité du Canada repose sur le besoin de vaincre la Russie, un langage qui rappelle la lutte contre le terrorisme sous le gouvernement Harper.

Dans la même veine, la ministre de la Défense nationale, Anita Anand, a affirmé dans son discours du 1^{er} juin 2022 que : « Notre monde semble devenir de plus en plus sombre. Nous avons tous assisté avec horreur à l'invasion totale de l'Ukraine par Poutine, qui a attaqué et brutalisé des civils innocents – et de nombreux Canadiens se sont rappelés de l'importance d'une armée forte, capable de faire face à toute menace. » (Anand, 2022). La ministre Anand énonce clairement que « le contexte mondial de la menace change » et que, au cours des prochaines années, la demande envers les militaires canadiens augmentera. Dans ce discours, la ministre informe également d'un investissement de 8 milliards de dollars supplémentaires dans

de nouvelles dépenses de défense – notamment pour de nouvelles acquisitions comme les chasseurs F-35 et la modernisation du NORAD. Elle cite la Russie comme étant irresponsable dans son comportement dans le cyberspace et annonce « un engagement de 875,2 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la capacité du Canada à prévenir, à détecter et à répondre aux cybermenaces actuelles et émergentes » (Anand, 2022).

Contrairement aux derniers rapports du CPDN, qui étaient plutôt explicites quant à la définition des menaces auxquelles le Canada fait face, le « Rapport provisoire sur la défense du Canada dans un contexte de menace en évolution » de juin 2022, ironiquement, ne se prononce pas sur des menaces claires et précises. Le CPDN rapporte plutôt les déclarations des témoins, en évitant de préciser les menaces qu'ils retiennent, et ce, alors que la stabilité de l'environnement international s'est visiblement dégradée depuis leurs derniers rapports⁷. Le Comité conclut tout de même son rapport par une remarque plus explicite sur la perception des menaces :

Le retour de la concurrence entre les puissances et les comportements de plus en plus agressifs de certains gouvernements révisionnistes, notamment ceux de la Chine et de la Russie, contribuent à la hausse des tensions entre les pays et au sein de ceux-ci, et entraînent de l'instabilité et des conflits dans plusieurs régions du monde. Actuellement, le meilleur exemple en est sans doute la récente invasion non provoquée, illégitime et injustifiable de l'Ukraine par la Russie. (CPDN, 2022, p. 65)

Le Comité ne nomme donc pas clairement la Chine et la Russie comme des menaces claires pour la sécurité du Canada. Pourtant, « [pour] les témoins, les plus grandes menaces auxquelles font face le Canada et ses alliés sont le retour de la rivalité entre les grandes puissances et la montée des tensions avec les gouvernements de la Chine, de la Russie, de la Corée du Nord et d'autres États révisionnistes et de plus en plus répressifs. » (CPDN, 2022, p. 9). Il est étonnant de constater que le Comité a été plus disposé à qualifier directement la Russie et la Chine de menaces en 2017, alors qu'aujourd'hui, alors que la Russie a envahi l'Ukraine, le Comité se montre plus évasif.

Au final, la perception des menaces du Canada a grandement changé entre le début et la fin de la période étudiée. Alors que la Russie et la Chine étaient à peine abordées dans la politique déclaratoire du Canada, elles sont maintenant respectivement perçues comme des menaces. La guerre en Ukraine a donné l'occasion au Canada de définir clairement sa perception de la menace russe, mais la Chine reste plutôt un risque lointain, puisqu'elle est peu évoquée dans la politique déclaratoire depuis 2020 et que son principal enjeu conflictuel – la détention arbitraire des deux Michael – s'est résolu en 2021. Le Canada semble donc se

⁷ Il est à noter que le CPDN n'a produit aucun rapport sur la défense du Canada entre 2020 et 2021. Les rapports de 2019 ne portaient pas sur les sujets étudiés dans le cadre de ce mémoire.

tourner vers une stratégie d'équilibrage contre la Russie au cours des dernières années, et continue à démontrer son ralliement avec les États-Unis, bien qu'il soit moins explicite que durant la période 1994 à 2008.

3.2 Acquisitions militaires

De manière générale, les acquisitions militaires du Canada semblent se faire dans le but d'honorer ses engagements et ses alliances (OTAN, NORAD, ONU), plutôt qu'en raison des menaces qu'il perçoit. C'est ce qui a été démontré dans le précédent chapitre. Le Canada a aussi du retard à rattraper en matière de modernisation de ses équipements, ce qui peut notamment expliquer la continuité de certains projets d'acquisition entre les mandats de Harper et Trudeau (par exemple la reprise de la stratégie nationale de construction navale). La plupart des choix d'acquisitions militaires soulevés, autant sous le gouvernement Harper que le gouvernement Trudeau, semble issu d'un besoin de moderniser l'arsenal canadien après le ralentissement de la décennie 1990, les retards engendrés par la politique intérieure et les longs délais des processus d'acquisitions. Or, au cours des dernières années, il apparaît plus clairement que le Canada cherche à mettre à niveau et à augmenter ses capacités de dissuasion, notamment dans l'Arctique (lutte anti-sous-marine, mise à niveau du NORAD, etc.). La guerre en Ukraine ne fait qu'exacerber ce besoin, manifeste dans les dernières annonces concernant la modernisation du NORAD.

La période Harper peut être qualifiée « d'intervalle d'indécision » en matière d'acquisitions militaires, du fait des frictions entre les ministères dans le processus d'acquisition, des mesures de réduction du déficit, du manque de capacités de main-d'œuvre et du manque de confiance entourant le processus d'acquisition des chasseurs F-35 (Dempster, 2020, p. 340). La Stratégie nationale de construction navale du gouvernement Harper, annoncée en 2010, a des composantes défensives, notamment pour la construction de navires pour l'Arctique et de navires de combat pour équiper la Marine royale canadienne (Gouvernement du Canada, 2016). Cette stratégie s'accompagne d'un budget de 35 milliards de dollars. Dans le cadre de cette stratégie, qui sera également adoptée par le gouvernement Trudeau, plusieurs projets d'acquisition ou de modernisation seront adoptés. Le 19 octobre 2010, le gouvernement Harper annonce la sélection d'Irving Shipbuilding Inc. pour la construction du lot des navires de combat et la sélection de Vancouver Shipyards Co. Ltd. pour la construction du lot des navires non destinés au combat. La valeur totale des deux lots est évaluée à 33 milliards de dollars, et les projets s'étendront sur 20 à 30 ans (Gouvernement du Canada, 2012). En 2011, le gouvernement Harper attribue un contrat de modernisation des frégates de la classe *Halifax* (Gouvernement du Canada, 2021b). Un brise-glace polaire est notamment en phase de conception au moment où le gouvernement Harper cède sa place au gouvernement Trudeau.

Annoncés en 2008, quinze hélicoptères Chinook sont commandés en 2009 et livrés jusqu'en 2014. La mission principale du CH-147F Chinook consiste à assurer le transport tactique d'équipements et de personnel dans le cadre d'opérations nationales ou de déploiement et l'acquisition de ces quinze hélicoptères permet aux FAC d'augmenter leur capacité de se déployer rapidement et d'effectuer des opérations nationales et à l'étranger – comme en Afghanistan (MDN, 2018a). Dix-sept avions tactiques CC-130 Hercules sont livrés en 2010, tel que prévu par le gouvernement en 2008. En 2014, le gouvernement annonce que le Canada élargit sa flotte d'Aurora CP-140 modernisés à un total de quatorze, en continuité avec les précédents projets de modernisation des années 2000 (Gouvernement du Canada, 2021b).

Un projet de modernisation de 550 véhicules blindés légers III est annoncé en 2009. Le dernier véhicule a été livré en 2019. Ces blindés fournissent au Canada « une capacité souple et polyvalente pour intervenir de manière efficace et concluante dans l'ensemble du spectre des opérations militaires » (Gouvernement du Canada, 2019).

Le principal dossier d'acquisition du gouvernement Harper a été celui du remplacement des CF-18 par le F-35. Afin de répondre aux engagements canadiens, mais aussi en raison de la désuétude des avions de chasse CF-18, le gouvernement Harper prévoyait remplacer à compter de 2017 la flotte existante des CF-18 par 65 nouveaux avions de chasse (MDN, 2008, p. 17). Le Canada était l'un des neuf partenaires internationaux participant activement au développement du F-35 depuis 1997, au sein du Programme de l'avion de combat interarmées, dirigé par les États-Unis (CPDN, 2016, p. 45). Le MDN estimait que le rôle prédominant du remplaçant du CF-18 serait de nature nationale, c'est-à-dire fondé sur la nécessité de protéger la souveraineté du territoire canadien, mais aussi de s'acquitter des obligations binationales découlant du NORAD (MDN, 2013a). Dans son rapport de 2014 sur l'Évaluation des options de remplacement de la flotte de CF-18, le MDN énonce :

Puisque le Canada et les États-Unis ont établi un solide partenariat pour faire face aux besoins nationaux et continentaux en matière de défense et de sécurité, les Forces armées canadiennes doivent assurer l'interopérabilité avec les forces américaines. De plus, 80 % des missions auxquelles la flotte de chasseurs a participé étaient liées à la capacité de protéger l'espace aérien du Canada contre les intrusions. (MDN, 2014)

Dans la même veine, dans ce rapport de 2016, le CPDN a insisté sur la nécessité du critère de l'interopérabilité dans le choix du nouveau chasseur. En effet, pour que le nouvel avion soit en mesure de participer aux missions du NORAD et de s'intégrer aux systèmes aériens et aérospatiaux du NORAD, notamment ceux qui appartiennent aux Américains, l'interopérabilité n'est pas une question, mais bien une nécessité (CPDN, 2016, p. 47-48). Le processus d'acquisition du nouveau chasseur a été effectué en fonction

de la perception de l'environnement stratégique selon deux périodes de sa future utilisation. La première période, qui s'échelonne de 2020 à 2030, correspond à la période pendant laquelle l'Aviation royale canadienne passera des CF-18 à ses nouveaux appareils. La deuxième période vise au-delà de 2030, soit le moment auquel le MDN prévoit qu'il y aura une plus grande prolifération de menaces existantes, outre l'arrivée de nouvelles menaces et de menaces en évolution (MDN, 2014). Ces menaces, énoncées de manière très générale et peu précise, sont détaillées dans le rapport « Évaluation des capacités ennemies en fonction des capacités des chasseurs canadiens » de février 2013. Sont nommés : les missiles à grande vitesse (sol-air, air-air), les missiles de croisière antinavire et d'attaque terrestre, la région arctique, les systèmes de guerre électronique aéroportée, les bombardiers (MDN, 2013b).

Les chasseurs participant à l'étude de marché étaient évalués selon leur capacité de survie, leur portée, leur capacité de réaction, leur puissance de destruction et leur interopérabilité, c'est le F-35 qui ressort du lot (MDN, 2014). Plusieurs bonnes raisons motivaient d'ailleurs l'acquisition du F-35 : c'était le seul avion de cinquième génération disponible, un chasseur qui sera utilisé par les États-Unis et bon nombre d'alliés du Canada pour les années 2020 et 2030, ce qui en faisait le chasseur tout adéquat pour la défense de l'Amérique du Nord, puisque la US Air Force allait l'utiliser également (Nossal, 2019). En fait, l'acquisition du F-35 se présentait plutôt comme une occasion de renforcer sa réputation d'allié fiable (des États-Unis), et moins comme une réponse à de potentielles menaces fondamentales (Massie, 2011, p. 260). Le gouvernement Harper annonce donc en 2010 qu'il procédera à l'acquisition de 65 F-35.

Cependant, face à la controverse politique créée par les coûts et le manque de transparence du processus, le gouvernement Harper a tout simplement reculé et laissé tomber le projet d'acquisition des F-35. La sous-évaluation du coût des F-35 a particulièrement créé un problème de crédibilité pour le projet : en l'espace de deux ans et demi, le prix est passé de 9 milliards, puis à 29, 36 et finalement 45,8 milliards de dollars, signifiant que les F-35 coûteraient 1 milliard de dollars par an aux Canadiens pour le temps de sa durée de vie (environ 42 ans) (Nossal, 2019). Justin Trudeau a quant à lui promis qu'un gouvernement libéral lancerait un appel d'offres qui exclurait le constructeur des F-35 (Lockheed Martin), une promesse qu'il n'a pas pu tenir. La lettre de mandat du ministre de la Défense nationale de novembre 2015 accorde des priorités au renforcement de la marine (en continuité avec la Stratégie nationale de construction navale) et à l'appel d'offres pour remplacer les CF-18, maintenant que les F-35 étaient relégués au passé (Trudeau, 2015).

Le gouvernement Trudeau a réaffirmé en 2017, dans *Protection, sécurité, engagement*, son engagement d'acquérir de nouveaux avions de chasse pour l'Aviation royale canadienne, mais cette fois-ci, le chiffre monte à 88 chasseurs.

Une flotte moderne d'avions de chasse est essentielle pour défendre le Canada et la souveraineté canadienne, et pour contribuer aux engagements du NORAD et de l'OTAN. Le Projet de capacité future en matière d'avions-chasseurs est l'investissement le plus important dans l'Aviation royale canadienne depuis plus de 30 ans. (MDN, 2019, p. 17)

L'OTAN et le NORAD sont maintenant mentionnés ensemble, contrairement au gouvernement Harper et au gouvernement Martin qui ne mentionnaient que le NORAD explicitement en 2008 et en 2005. Le 28 mars 2022, le gouvernement a annoncé qu'il entamera le processus d'acquisition avec le soumissionnaire le mieux classé : le gouvernement des États-Unis et Lockheed Martin (MDN, 2022b). Le F-35 de Lockheed Martin est donc de nouveau le gagnant, 12 ans plus tard – un scénario très similaire à l'exemple des hélicoptères Sea King présenté au chapitre II. Plusieurs nouveaux avantages se présentent en faveur du F-35. Comme son volume de production est plus avancé sur le plan technologique, cela entraîne une diminution des coûts à l'unité (Godbout, 2019). De plus, un grand nombre d'alliés du Canada ont déjà choisi les F-35, parmi lesquels les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie, le Japon, l'Australie et la Corée du Sud (Godbout, 2019), ce qui permettrait de renforcer l'interopérabilité. Le passage de 65 à 88 chasseurs est significatif d'un revirement dans la stratégie employée par le Canada, qui passe davantage vers une stratégie d'équilibrage avec l'OTAN contre la Russie. Derrière cette augmentation des capacités canadiennes pour l'OTAN se cache l'intention de participer activement à des conflits de haute intensité à l'aide des chasseurs au sein de missions de l'OTAN, si cela s'avère nécessaire, d'autant plus que les F-35 seront équipés de missiles air-air (Anand, 2022).

Au niveau des capacités aérospatiales, le gouvernement Trudeau poursuit le développement de systèmes d'aéronefs télépilotés, de même que l'achat final des 28 hélicoptères CH-148 Cyclone – dont le processus a commencé avec le gouvernement Martin en 2004 – qui serviront notamment à la lutte anti-sous-marine, tel que mentionné au chapitre II.

La Stratégie nationale de construction navale est aussi perpétuée par le gouvernement Trudeau. Dans la politique de défense du Canada de 2017, le gouvernement s'est engagé à investir dans 15 navires de combat canadien (NCC) (MDN, 2022c). En février 2019, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait officiellement choisi le modèle de navire de combat mondial de type 26 de BAE Systems pour les 15 nouveaux navires de guerre (MDN, 2022c). Le NCC a donc l'avantage d'être interopérable pour les pays du Groupe des cinq et de l'OTAN, en plus d'être conçu de manière à être plus difficile à détecter par les sous-marins (Lockheed Martin Canada, 2020). Il intègre le système de gestion de combats CMS 330, et possèdera le système de radar le plus avancé du monde (le radar SPY-7 de Lockheed Martin). Le NCC aura des capacités de défense aérienne à plusieurs niveaux contre les missiles entrants et ses missiles Tomahawk

lui permettent une capacité antinavire ainsi qu'une capacité de guidage de précision contre des cibles terrestres (Lloyd et Perry, 2021).

Le gouvernement Trudeau s'est aussi engagé à faire l'acquisition de six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique (NPEA). Le premier nouveau NPEA, le NCSM *Harry DeWolf*, a été livré à la Marine royale canadienne en juillet 2020. Ce navire est équipé d'un canon BAE MK 38, d'un système de navigation intégré et d'une capacité d'embarquement d'hélicoptères (notamment les CH-148). Le projet de brise-glace polaire (le futur Navire de la Garde côtière canadienne John G. Diefenbaker), stagnait depuis 2012, mais le gouvernement a annoncé la construction de deux brise-glaces polaires, dont le premier est souhaité pour 2030 (Garde côtière canadienne, 2021). Ces brise-glaces sont conçus dans le but « de mieux soutenir les peuples autochtones et les habitants du Nord, de renforcer la souveraineté dans l'Arctique, de faire progresser les sciences de l'Extrême-Arctique, et de mieux répondre aux urgences maritimes » (Garde côtière canadienne, 2021).

Lancé en 2010, le projet des futurs navires de soutien interarmées (NSI) de la classe Protecteur est maintenant sous contrat depuis 2020 et comprendra deux nouveaux navires de ravitaillement pour la Marine royale canadienne. Les NSI appuieront les opérations en mer et à terre, qu'il s'agisse de combat, d'aide humanitaire ou de secours en cas de catastrophe. Ces navires appuieront les groupes opérationnels navals en livrant du carburant et d'autres fournitures essentielles aux navires en mer. Ils disposeront également d'installations pour l'exploitation et l'entretien des hélicoptères (MDN, 2019, p. 13). Les NSI sont équipés de fonctions d'autodéfense et auront la capacité de réagir aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires afin de permettre des opérations dans des environnements présentant des menaces élevées (MDN, 2018b).

Le gouvernement Trudeau a aussi investi au cours des dernières années dans les capacités pour faire face à la guerre sous-marine, une préoccupation qui va de pair avec les perceptions de la menace et le retour de la compétition entre grandes puissances. Cela comprend le remplacement du système de guerre électronique navale sous-marine des sous-marins de la classe *Victoria*, la modernisation de la gamme de capteurs de guerre sous-marins sur les frégates de la classe *Halifax* et la mise en place d'un système télécommandé de chasse et de neutralisation de mines marines (MDN, 2020).

Au niveau du domaine spatial, le Canada reconnaît dans PSE que de nouvelles menaces planent sur le Canada, parmi lesquelles les diverses armes antisatellite qui pourraient menacer l'accès et l'utilisation des capacités spatiales. Ces capacités de supériorité spatiale comprennent celles ayant des effets réversibles,

comme les brouilleurs radioélectriques, les lasers aveuglants et les cyberopérations, et celles ayant des effets destructeurs permanents, comme les missiles terre-espace (MDN, 2017, p. 71). En ce sens, le Canada s'était engagé à acquérir des capacités spatiales destinées à accroître la connaissance de la situation et le ciblage, notamment le remplacement du système RADARSAT actuel afin d'améliorer l'identification et le suivi des menaces ainsi que la connaissance de la situation en ce qui concerne la circulation régulière sur le territoire canadien (MDN, 2017, p. 39). Les projets en cours ne comportent pas de capacités offensives, mais sont tous en lien avec le ciblage et la surveillance, notamment pour assister les forces canadiennes dans les domaines aérien, naval et terrestre.

La modernisation du NORAD a également fait son apparition dans *Protection, Sécurité, Engagement* en 2017, mais restait sans action concrète ni budget jusqu'à récemment. En janvier 2022, le général VanHerck, commandant du NORAD et du United States Northern Command, avançait que la modernisation du NORAD doit s'effectuer sur une fenêtre de cinq à six ans (Temim, 2022). Techniquement, beaucoup a déjà été fait pour déterminer ce qui est à moderniser et quelles sont les priorités. Par exemple, la mise à niveau du Système d'alerte du Nord (SAN), l'importance d'une dissuasion intégrée et le besoin urgent de renforcer les capacités en matière de connaissance du domaine (*domain awareness*), de surveillance et de contrôle, notamment dans l'Arctique, sont tous déjà établis comme des priorités pour la prochaine évolution du NORAD. De leur côté, les États-Unis doivent et veulent moderniser leurs capacités afin de contrer les nouvelles technologies russes et chinoises, comme les missiles hypersoniques, qui sont difficiles à détecter et neutraliser (Bugos, 2021). Les capacités du NORAD en ce sens sont très limitées, surtout en ce qui concerne le SAN, déjà ciblé comme l'une des priorités du processus de modernisation du NORAD (Bouffard et Lajeunesse, 2022). C'est donc notamment pour équiper le NORAD de la capacité de détecter, dissuader et vaincre les menaces maritimes et aérospatiales modernes que le NORAD doit être modernisé, et le tout est exacerbé par le contexte actuel de la montée de la Chine et du révisionnisme agressif de la Russie (Défense nationale, 2022). Comme l'énonce la ministre de la Défense Anita Anand :

Alors que des régimes autocratiques menacent l'ordre international fondé sur des règles qui nous protègent depuis des décennies, et que nos rivaux élaborent de nouvelles technologies comme des armes hypersoniques et des missiles de croisière avancés, il est impératif de moderniser les capacités du NORAD au Canada. (Anand, 2022)

Le Canada a donc annoncé en juin 2022 des investissements d'un total de 38,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années. Il a également annoncé l'acquisition de nouveaux systèmes de radar transhorizon dans l'Arctique, un nouveau système de capteurs de détection et de nouveaux missiles air-air qui vont de pair avec les 88 nouveaux chasseurs F-35 (Anand, 2022). La modernisation du NORAD démontre

l'intention du Canada d'améliorer ses capacités de dissuasion notamment pour faire face aux nouvelles menaces de l'ère de la compétition entre grandes puissances.

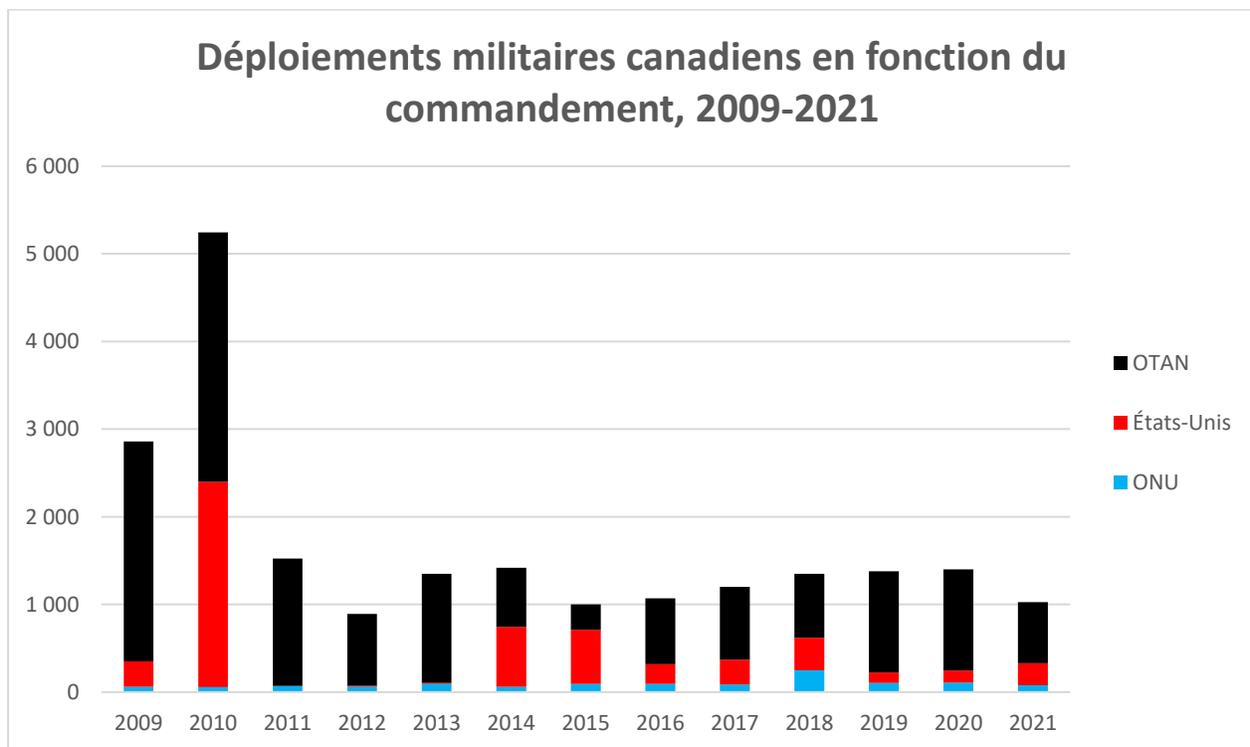
Finalement, la guerre en Ukraine a démontré comment le Canada a peu d'équipements, puisque qu'après avoir fourni à l'Ukraine des armes létales (grenades, lance-roquettes, fusils, armes antichars, etc.) et de l'équipement, il avait presque épuisé son surplus dès le 27 mars 2022 (Journet, 2022). De même, sans ses nouveaux chasseurs et ses nouvelles frégates, le Canada ne peut offrir qu'une mince contribution militaire à l'Ukraine, c'est-à-dire de continuer à déployer quelques militaires.

Les acquisitions militaires de la période 2009 à 2022 vont de pair avec les engagements internationaux et les alliances du Canada (OTAN et NORAD). Cependant, il ne faut pas minimiser le retard accusé dans la modernisation et l'acquisition des capacités militaires canadiennes – qu'elles soient terrestres, navales, aériennes – qui rattrape le gouvernement Trudeau à une ère de retour de la rivalité entre grandes puissances. La plupart des choix d'acquisitions militaires soulevés, autant sous le gouvernement Harper que le gouvernement Trudeau, semble issu d'un besoin de moderniser l'arsenal canadien après le ralentissement de la décennie 1990, les retards engendrés par la politique intérieure et les longs délais des processus d'acquisitions. Or, au cours des dernières années, il apparaît plus clairement que le Canada cherche à mettre à niveau et à augmenter ses capacités de dissuasion, notamment dans l'Arctique et contre la Russie. La guerre en Ukraine ne fait qu'exacerber ce besoin, manifeste dans les dernières annonces concernant la modernisation du NORAD. Il va également sans dire que les deux plus gros projets d'acquisitions actuels du Canada – les 88 chasseurs F-35 et les 15 NCC – ont été choisis en partie en raison de l'interopérabilité avec les États-Unis et l'OTAN, mais aussi pour favoriser de nouvelles capacités de dissuasion. L'importance accordée aux nouvelles capacités de la Marine montre aussi l'importance de la région Arctique. Les acquisitions du Canada de 2009 à 2022 démontrent donc que la priorité est accordée à l'interopérabilité avec les États-Unis, ce qui favorise une stratégie de ralliement avec les États-Unis, mais aussi avec l'OTAN. Cependant, le Canada perçoit surtout la menace de la Russie (moins de la Chine) et modifie ses choix d'acquisitions pour augmenter ses capacités de dissuasion, ce qui témoigne d'un basculement vers l'équilibrage. Le Canada utilise donc à la fois une stratégie d'équilibrage contre la Russie et une stratégie de ralliement avec les États-Unis, même si les acquisitions ne font pas partie d'une vision explicitement anti-russe.

3.3 Déploiements militaires internationaux

Les déploiements militaires des années 2009 à 2022 démontrent une baisse drastique du nombre de troupes déployées par rapport à la période précédente (1994-2008). Tel que le démontre le graphique 3.3⁸, les déploiements sous le commandement de l'ONU sont maintenant presque absents, et les déploiements sous le commandement de l'OTAN ou des États-Unis sont les principales contributions du Canada. L'année 2010 ressort clairement du lot en raison de l'opération humanitaire des FAC en Haïti suite au tremblement de terre, car 2050 militaires ont été déployés dans le cadre de l'opération Hestia, et aussi puisqu'il s'agit de la dernière année de la mission de combat canadienne en Afghanistan et que 2830 militaires étaient alors déployés. Suite à la fin de cette mission, « le Canada a déployé un peu plus de 1 200 militaires à l'étranger sur une base annuelle, comparativement à près de 4 000 entre 1991 et 2010. » (Massie, 2022). Il y a donc une baisse significative des troupes canadiennes déployées.

Figure 3.1. Les déploiements militaires canadiens en fonction du commandement, 2009-2021



⁸ Les données ont été compilées par Justin Massie et proviennent de *Military Balance, International Institute for Strategic Studies*. Massie, Justin. « Le réveil militaire du Canada n'est pas pour demain », *Le Rubicon*, 27 mai 2022. La liste complète des opérations internationales des Forces armées canadiennes de 2009 à 2021 avec le nombre de troupes déployées par année est disponible en Annexe C. Les données de 2022 n'étant pas encore complètes et non comprises dans les bases de données, elles ne sont pas prises en compte.

En 2011, c'est l'intervention en Libye qui occupe le plus gros des troupes déployées, avec 630 militaires et alors que 529 soldats sont toujours en Afghanistan. En réponse à l'invasion de la Crimée en 2014, le Canada prend part à quelques opérations en Europe de l'Est, dans une optique de dissuasion face à la Russie. L'opération REASSURANCE à laquelle le Canada prend part en Europe centrale et en Europe de l'Est, se poursuit dans le cadre des mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN. Ces mesures visent à renforcer la défense collective de l'OTAN, mais aussi à démontrer la force de la solidarité des alliés (MDN, 2020d). C'est la plus importante opération militaire canadienne depuis 2014, avec environ 240 marins à bord d'une frégate opérant avec l'OTAN, 540 militaires en Lettonie, 135 membres de l'Aviation royale canadienne (et le déploiement de six CF-18 pour la police aérienne renforcée de l'OTAN) (MDN, 2020d). Depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022, le Canada a annoncé qu'il enverrait plus de troupes en Lettonie et que le groupement tactique qu'il y dirige deviendra une brigade, ce qui implique de doubler le nombre de soldats (Osman, 2022).

L'opération UNIFIER, en Ukraine, est en réaction à l'invasion russe de la Crimée en 2014, dans une perspective de dissuasion face à la Russie. Le Canada y participe au sein de la Commission mixte multinationale, qui unit la Lituanie, la Pologne, l'Ukraine, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Danemark et la Suède. Cette opération s'inscrit donc dans le cadre plus large de la crise en Ukraine. Le Canada procure un soutien direct au gouvernement ukrainien et à son armée par l'instruction dans le cadre de cette opération, comme le renforcement des capacités. Or, en raison de la guerre actuelle, l'opération est suspendue et les 200 militaires affiliés à cette opération sont rentrés au Canada. L'intention derrière la mission Unifier était d'aider l'Ukraine à demeurer souveraine, sécuritaire et stable, alors que la situation actuelle en est tout autre (MDN, 2022e).

La seule opération sous l'égide de l'ONU qui comprend plus d'une centaine de militaires déployés est l'opération PRESENCE, soit la contribution militaire actuelle du Canada en matière d'opérations de paix en Ouganda et au Mali. Ce déploiement n'est pas en fonction de la transition de la puissance, mais bien dans la lignée de l'engagement du Canada envers les activités de maintien de la paix de l'ONU, conformément à ce qui est énoncé dans PSE.

Dans le cadre de l'opération PROJECTION, les frégates de classe Halifax déployées de façon routinière en Asie-Pacifique avec un équipage d'environ 240 personnes à leur bord pour y mener des opérations de présence maritime avancée ainsi que des déploiements collaboratifs et prendre part à des exercices maritimes internationaux avec les pays partenaires (MDN, 2022f). Pendant leur déploiement en 2019, les frégates ont également soutenu l'opération NEON, la contribution du Canada à la mise en œuvre des

résolutions 2375 et 2397 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les sanctions contre la Corée du Nord (MDN, 2022g). Il s'agit donc des seules opérations du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique, bien qu'elles ne soient pas menées dans le but de contrer la Chine.

Finalement, mentionnons rapidement l'opération IMPACT, qui a été mise en place dans le cadre de l'approche pangouvernementale du Canada pour le Moyen-Orient (MDN, 2022h). Il s'agit du soutien des Forces armées canadiennes à la coalition mondiale contre Daech en Irak et en Syrie. C'est une opération qui vise à contrer le terrorisme et qui ne s'inscrit donc pas dans les considérations de la distribution de la puissance.

Les déploiements de 2009 à aujourd'hui démontrent que les priorités du Canada ont changé : le terrorisme cède sa place à la dissuasion contre la Russie à partir de 2014. Cela démontre un changement dans la stratégie employée par le Canada : même si le Canada continue de participer aux missions américaines et de l'OTAN – démontrant un certain suivisme avec les États-Unis – ses opérations portent davantage vers l'équilibrage contre la Russie à partir de 2014. Le Canada perçoit le retour du révisionnisme russe et se rallie à ses alliances pour y faire face : l'OTAN et les États-Unis.

3.4 Exercices militaires internationaux

Les exercices militaires internationaux⁹ du Canada pour la période de 2009 à 2021 montrent de façon décisive un alignement sur les États-Unis, encore une fois.

Sur un total de 372 exercices internationaux recensés auxquels le Canada a pris part entre 2009 et 2021, 340 exercices ont eu lieu avec les États-Unis. Il y a donc seulement 32 exercices auxquels le Canada a pris part sans la puissance américaine. Il ne fait pas de doute que le Canada entre ici dans une stratégie de ralliement avec les États-Unis qui est constante au cours des exercices de toute la période étudiée. Ce constat reflète la perception canadienne des États-Unis comme son plus proche allié et leur participation commune aux deux plus grandes alliances du Canada : l'OTAN et le NORAD. Il est également intéressant de constater que les exercices ont doublé et même triplé depuis 2009 entre le Canada et les États-Unis, atteignant un maximum

⁹ Les données de 2009 à 2016 proviennent de la base de données Joint Military Exercises Dataset (2021), du Harvard Dataverse, en libre accès : <https://doi.org/10.7910/DVN/HXQFHU>. Les données de 2016 à 2021 proviennent de Military Balance, *International Institute for Strategic Studies*. Les données de 2022 n'étant pas encore complètes et non comprises dans les bases de données, elles ne sont pas prises en compte.

de 52 en 2016. La pandémie de la COVID-19 explique la baisse drastique d'exercices communs à partir de 2020, puisque plusieurs ont été annulés au cours de 2020 et 2021.

Tableau 3.1. Les exercices militaires du Canada avec les États-Unis, la Chine et la Russie, 2009-2021

Années	États-Unis	Chine	Russie
2009	13	0	1
2010	12	0	2
2011	21	0	1
2012	31	0	3
2013	30	0	2
2014	41	2	1
2015	44	1	0
2016	52	3	1
2017	34	1	0
2018	26	1	1
2019	18	0	0
2020	7	0	0
2021	11	0	0
Total	340	8	12

En ce qui concerne la Russie, force est de constater une baisse notable du nombre d'exercices conjoints, puisque la période de 2009 à 2022 compte seulement 12 exercices, alors que la période de 1994 à 2008 comptait 37 exercices communs. En fait, il est clair que l'invasion russe de la Crimée en 2014 a freiné cette coopération militaire, puisque 2015 est la première année depuis 1999 à ne compter aucun exercice commun. Le dernier exercice conjoint a eu lieu en 2018, pour un exercice nommé « Komodo » en Indonésie, qui réunissait également la Chine, l'Inde, l'Australie, les États-Unis, le Brésil, et plusieurs pays d'Indopacifique.

Dans le cas de la Chine, le Canada participe à des exercices conjoints de 2014 à 2018, pour un total de 8 exercices communs de 2009 à 2022. Il s'agit donc d'une augmentation depuis l'unique exercice commun de 1994 à 2008. Cependant, il s'agit tout de même d'une courte période de coopération, puisque la coopération militaire entre la Chine et le Canada s'est officiellement terminée en 2020, en réponse à la détention arbitraire de Michael Kovrig et Michael Spavor. Déjà en 2019, le général Vance avait annulé les exercices militaires hivernaux prévus cette année-là avec l'Armée populaire de libération. Par la suite, le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a affirmé en décembre 2020 à la Chambre des Communes que le Canada ne s'exerçait plus avec la Chine, mettant ainsi fin à l'initiative établie par le gouvernement Harper

en 2013 (Ho, 2020). En décembre 2017, dans une note d'information du cabinet de Justin Trudeau, il était annoncé que « le Canada et la Chine continueront de renforcer l'interaction entre leurs forces militaires, notamment par le biais d'une escale de la Marine royale canadienne en Chine prévue pour 2018 » (Trudeau, 2017). Les choses ont donc rapidement évolué au cours des dernières années, envenimées par l'arrestation de Meng Wanzhou, cadre de Huawei, par le mandat d'extradition américain en décembre 2018, et la détention arbitraire des deux Michael.

D'ailleurs, encore très peu d'exercices militaires auxquels le Canada prend part ont lieu en Asie. La majorité est sous l'égide de l'OTAN et se déroule toujours dans l'hémisphère occidental, afin de tester l'interopérabilité entre les alliés. Donc, sans que les scénarios des exercices soient explicitement contre la Russie, il demeure qu'à la suite de l'invasion de la Crimée, les alliés de l'OTAN ont encore plus d'intérêts à s'entraîner ensemble dans l'hémisphère occidental et qu'ils le font plus. Les exercices ne visent pas nécessairement à contrer la Russie, mais à s'entraîner en prévision d'une attaque potentielle, ce qui démontre une tendance à l'équilibrage de la part du Canada. En augmentant ses entraînements avec les alliés de l'OTAN et les États-Unis à partir de 2015, alors que ses exercices avec la Russie s'annulent, le Canada fait preuve d'équilibrage.

3.5 Conclusion

Au final, ce chapitre a démontré qu'au cours de la période 2009 à 2022, le Canada continue d'adopter une stratégie de ralliement avec les États-Unis, mais celle-ci est maintenant couplée avec le début d'une stratégie d'équilibrage plus récente. En raison de la guerre en Ukraine, la Russie est maintenant identifiée comme une menace imminente et un adversaire hostile, tandis que la perception de la Chine oscille entre le risque lointain et la menace claire au cours des cinq dernières années.

Au niveau des acquisitions, il apparaît plus clairement que le Canada cherche à mettre à niveau et à augmenter ses capacités de dissuasion, notamment dans l'Arctique. Les deux plus gros projets d'acquisitions actuels du Canada – les 88 chasseurs F-35 et les 15 NCC – ont été choisis en partie en raison de l'interopérabilité avec les États-Unis et l'OTAN, mais aussi pour favoriser de nouvelles capacités de dissuasion. Même si le Canada perçoit la menace de la Chine et de la Russie et modifie ses choix d'acquisitions pour augmenter ses capacités de dissuasion, il demeure que ces acquisitions ne sont pas faites dans le but clair et direct de combattre une guerre de haute intensité avec la Chine, mais un peu par rapport à la Russie, surtout en 2022. Le Canada emploie donc à la fois une stratégie d'équilibrage plus récente, mais aussi une stratégie de ralliement avec les États-Unis (et l'OTAN).

Au niveau des exercices et des déploiements, le Canada continue de se rallier aux États-Unis, mais la hausse du nombre d'exercices avec l'OTAN et les États-Unis, de même que la part des déploiements sous commandement de l'OTAN, sont plus élevés depuis l'invasion de la Crimée en 2014. Cela démontre une tendance à l'équilibrage, puisque les déploiements de l'OTAN sont dans le but de dissuader la Russie, et que les exercices avec les États-Unis et l'OTAN augmentent radicalement à partir de 2015, alors qu'ils s'annulent avec la Russie. En réalité, la stratégie de ralliement avec les États-Unis est presque surpassée par une stratégie de ralliement avec l'OTAN au cours du gouvernement Trudeau. Les deux alliances prioritaires du Canada sont presque toujours mentionnées côte à côte, que ce soit dans sa politique déclaratoire, dans l'interopérabilité de ses choix d'acquisitions ou encore ses déploiements et exercices. On peut donc dire que l'OTAN et les États-Unis sont les deux alliances qui produisent le plus d'engagement de la part du Canada et que la stratégie d'équilibrage envers la Russie qui commence en 2014 explique le rapprochement du gouvernement Trudeau avec l'OTAN.

CONCLUSION

La guerre en Ukraine enclenche une vague de revirement et de changements des politiques de défense de plusieurs alliés du Canada, qui doivent maintenant faire face au retour de la Russie sur la scène des puissances révisionnistes et revanchardes. Jumelée au contexte de compétition entre grandes puissances et de transition de la puissance, où la puissance de la Chine est en croissance alors que la puissance des États-Unis est en déclin relatif, la guerre en Ukraine marque bel et bien le début d'une nouvelle ère. C'est dans ce contexte que ce mémoire a tâché de répondre à la question « Quel est l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada ? ».

La littérature sur le sujet est quasi inexistante et surtout prescriptive, c'est-à-dire que les textes se concentrent sur ce que le Canada devrait faire, plutôt que d'examiner ce que le Canada fait de manière empirique. Ce mémoire a pour but de remédier à ce vide de la littérature, en réalisant une étude avec des données empiriques et une variété d'indicateurs afin d'évaluer concrètement l'impact de la transition de la puissance sur le Canada. En répondant à la question « Quel est l'impact de la transition mondiale de la puissance sur la politique de défense du Canada ? », ce mémoire visait à évaluer comment le Canada s'adapte à la transition actuelle et de comparer un « avant » et un « après » de la transition afin de déceler des changements dans la politique de défense canadienne. Pour y arriver, des indicateurs clairs sont établis en fonction du cadre théorique développé, le réalisme néoclassique, pour mesurer de manière empirique l'impact de la transition de la puissance sur deux périodes temporelles : la période unipolaire s'étalant de 1994 à 2008 et la période multipolaire actuelle de 2009 à 2022.

Pour réaliser cette étude, il a été démontré tout d'abord ce qu'est la transition de la puissance et les deux grandes positions sur le déclin ou la primauté des États-Unis ont été présentées. Le mémoire éclaire l'importance d'utiliser les lectures perceptuelles (Papa, 2005; Brown, 2018) pour en comprendre l'impact. Puisque la majorité des experts reconnaissent que les États-Unis sont en relatif déclin par rapport à la montée en puissance relative de la Chine, même si le résultat de cette transition ne fait pas consensus – primauté de la puissance américaine, hégémonie régionale chinoise, multipolarité sans hégémon, etc. – il demeure que la perception de changement au sein de l'ordre international est sans équivoque. Cela est suffisant pour que cette transition ait des conséquences plus concrètes sur l'ordre international : des changements au sein des alliances, de potentiels conflits, l'ajustement des politiques de défense, etc. Dans ce contexte, les perceptions des puissances secondaires sont donc particulièrement déterminantes pour prendre la mesure des conséquences du changement de la distribution de la puissance (Ross, 2006).

Peu importe la lentille théorique choisie, la transition de la puissance force les États à reconsidérer leurs options stratégiques. Différentes options stratégiques peuvent être traditionnellement choisies par les puissances moyennes dans le cadre d'une transition de la puissance : le ralliement (*bandwagoning*), l'équilibrage (et ses sous-division) et l'engagement multilatéral (*deep engagement* et *co-biding*) l'ambiguïté stratégique (*hedging*). Ces stratégies sont d'ailleurs explorées dans la littérature sur la politique étrangère du Canada et la transition de la puissance. Cela nous mène à une sous-question : Quelle stratégie est adoptée par une puissance secondaire en circonstance de transition de la puissance mondiale? Pour y répondre, la lentille choisie la plus judicieuse est le réalisme néoclassique, car si les analyses sur la transition de la puissance sur les puissances secondaires s'inscrivent en grande majorité dans le paradigme réaliste, les différents types de réalisme (structurel, offensif ou défensif) s'attardent aux relations entre les États, alors que ce mémoire veut comprendre l'impact du système international sur la politique de défense d'un État. Le réalisme néoclassique, en tant que théorie de la politique étrangère, était donc la théorie la mieux adaptée pour encadrer ce mémoire. En fait, le réalisme néoclassique est le seul cadre qui est ouvert aux différentes stratégies possiblement utilisées par les États : il ne prescrit pas une seule option pour les puissances secondaires en temps de transition de puissance, car leur réalité est filtrée par des variables intermédiaires qui diffèrent pour chacune d'elles. Le réalisme néoclassique prend donc en compte les changements du système international, mais ceux-ci sont filtrés par les variables intermédiaires avant d'avoir un impact concret sur la politique étrangère et de défense d'un pays. La plus importante de ces variables intermédiaires, qui fait consensus au sein de la théorie, est les perceptions des décideurs/élites de l'environnement stratégique.

Les hypothèses de recherche, qui sont partiellement confirmées, étaient donc basées sur ce cadre théorique, à savoir que si le Canada perçoit une transition de la puissance menaçante, il adoptera une posture d'équilibrage externe contre les puissances révisionnistes. Dans le cas de la montée en puissance de la Russie, le Canada adoptera une stratégie d'équilibrage en étroite collaboration avec l'OTAN, et dans le cas de la montée en puissance de la Chine, le Canada adoptera une stratégie d'équilibrage en étroite collaboration avec les États-Unis. L'analyse des données a été effectuée selon quatre indicateurs – l'analyse des discours et énoncés de défense afin de recenser les perceptions de la menace des décideurs, les acquisitions militaires, les déploiements et les exercices internationaux – pour les deux périodes étudiées – la période correspondant à l'unipolarité (1994 à 2008) et la période actuelle de transition vers la multipolarité (2009 à 2022). Les résultats de cette étude empirique confirment l'hypothèse selon laquelle le Canada adopte de plus en plus une stratégie d'équilibrage, surtout contre la Russie, en raison de sa perception d'une transition de la puissance menaçante.

Au cours de la période 1994 à 2008, le Canada adopte une stratégie de ralliement avec les États-Unis, ce qui coïncide avec la période unipolaire et qui précède la période de transition actuelle. Cette stratégie de ralliement apparaît clairement dans les perceptions des menaces du Canada, notamment après le 11 septembre 2001, mais aussi dans ses exercices et ses déploiements internationaux. Les acquisitions militaires, en raison de leur lent processus et du manque d'investissement des années 1990, peuvent plus difficilement être qualifiées de stratégie de ralliement avec les États-Unis. Par contre, le Canada démontre une volonté d'interopérabilité avec les États-Unis et les alliés de l'OTAN, et les processus proviennent d'un désir et d'un besoin du Canada d'être équipé pour être un allié fiable dans ses engagements internationaux – dont le principal est l'Afghanistan, aux côtés des États-Unis. Cela correspond dans la grille d'analyse à une stratégie de ralliement.

Le Canada adopte aussi une stratégie d'engagement multilatéral avec la Chine et la Russie durant la période 1994 à 2008, surtout dans sa politique déclaratoire. La Chine et la Russie sont perçues comme des opportunités de collaborer et de créer des partenariats. Les références à la Chine sont surtout de nature commerciale et économique, même si à quelques reprises, les gouvernements ont évoqué des risques lointains par rapport à ses armes nucléaires, la croissance de ses forces conventionnelles ou sa relation avec Taïwan. La Russie est également une opportunité de collaboration militaire, puisque le Canada effectue plusieurs exercices militaires conjoints de 1994 à 2008. Ainsi, avant le point tournant de 2008, le Canada se rallie aux États-Unis et entrevoit de façon positive la Chine et la Russie. Le Canada, en qualifiant les États-Unis à plusieurs reprises de « seule superpuissance » et en citant l'émergence de la Chine comme puissance économique perçoit également la distribution du pouvoir de cette période de façon claire.

Les années 2009 à 2022 sont marquées par deux événements mondiaux majeurs : la récession mondiale faisant suite à la crise économique de 2007-2008 et la pandémie de la COVID-19 à partir de 2020. Ces deux événements vont faire partie des priorités des gouvernements en place et par moment, monopoliser l'attention en politique étrangère au Canada. Par contre, la politique déclaratoire du Canada va grandement évoluer au cours de cette période. Les priorités du Canada s'ajustent à un monde transformé par la récession mondiale et la façon de qualifier les menaces change également – alors qu'elle est plutôt claire sous le gouvernement Harper, elle devient plus évasive sous le gouvernement Trudeau, puis se cristallise avec les actions agressives de la Russie et les différends diplomatiques avec la Chine. L'importance de la Chine et le retour de la Russie dans les considérations géopolitiques vont prendre de l'ampleur tout au long de cette période. La guerre en Ukraine en 2022 vient fixer et clarifier les menaces perçues par le Canada.

Au cours de la période 2009 à 2022, le Canada continue d'adopter une stratégie de ralliement avec les États-Unis, mais elle est presque surpassée par une stratégie de ralliement avec l'OTAN au cours du gouvernement Trudeau, en raison de la perception de la menace russe. En fait, une autre stratégie est aussi adoptée par le Canada plus récemment : une stratégie d'équilibre contre la Russie. En raison de la guerre en Ukraine, la Russie est maintenant identifiée comme une menace imminente et un adversaire hostile, tandis que la perception de la Chine oscille entre le risque lointain et la menace claire au cours des 5 dernières années. Conformément à l'hypothèse formulée, le Canada adopte une stratégie d'équilibre en étroite collaboration avec l'OTAN contre la Russie. Les acquisitions dans le but d'augmenter les capacités de dissuasion du Canada et d'interopérabilité avec l'OTAN montrent le changement vers une stratégie d'équilibre.

Au niveau des exercices et des déploiements, le Canada continue de se rallier aux États-Unis, mais la hausse du nombre d'exercices avec l'OTAN et les États-Unis, de même que la part des déploiements sous commandement de l'OTAN, sont plus élevés depuis l'invasion de la Crimée en 2014. Cela démontre une tendance à l'équilibre, puisque les déploiements de l'OTAN sont dans le but de dissuader la Russie, et que les exercices avec les États-Unis et l'OTAN augmentent radicalement à partir de 2015, alors qu'ils s'annulent avec la Russie.

Au final, ce n'est pas l'année pivot de 2008 qui semble déclencher un revirement, mais plutôt l'année 2014, avec l'invasion russe de la Crimée. La Russie est d'ailleurs beaucoup plus ciblée comme une menace que la Chine. C'est pourquoi le Canada concentre davantage son attention sur l'OTAN sous le gouvernement Trudeau. Cela se reflète autant dans la politique déclaratoire avec la perception claire de la menace posée par la Russie. C'est aussi évident dans la hausse des déploiements avec l'OTAN – dont l'opération REASSURANCE qui a pour mission la dissuasion de la Russie –, et dans les exercices militaires qui s'annulent avec la Russie pour augmenter avec l'OTAN. Cela se reflète aussi dans la volonté du Canada d'acquérir des capacités de dissuasion envers la Russie, en renforçant le NORAD et ses capacités maritimes en Arctique. On peut donc dire que oui, la transition de la puissance a un impact sur la politique de défense du Canada, puisqu'il y a plusieurs changements perceptibles au courant des dernières années.

Cependant, le système international ne semble pas avoir un impact *direct* sur la politique de défense du Canada, d'où l'intérêt d'utiliser un cadre théorique comme le réalisme néoclassique. L'apparition d'une stratégie d'équilibre avec l'OTAN contre la Russie à partir de 2014 s'effectue en raison de la perception

canadienne de la menace russe¹⁰, alors qu'un changement en fonction du système aurait eu lieu dès 2008. L'absence de revirement majeur dans la stratégie canadienne envers la Chine, mis à part durant les différends diplomatiques des années 2018-2021, démontre aussi que le Canada n'a pas modifié sa politique de défense en fonction du système, surtout que l'année 2008 ne montre pas de fracture significative de la perception canadienne de la Chine. Les données démontrent sans l'ombre d'un doute que la stratégie de ralliement avec les États-Unis est une constante dans la politique de défense du Canada. Ce sont donc les perceptions de la menace qui impactent clairement la politique de défense canadienne, et les perceptions de ses alliances et alliés (comme l'OTAN et les États-Unis) ont une grande influence sur les perceptions canadiennes, plutôt que les perceptions de la puissance.

Par ailleurs, la continuité dans les processus d'acquisitions militaires et le peu de divergences au sein des idéologies partisans au Canada démontrent l'influence des cultures stratégiques atlantiste et continentaliste dans la politique étrangère du Canada. Comme nous l'avons vu, la seule exception à ce consensus partisan est le processus d'acquisition des F-35. Plus particulièrement, l'augmentation du nombre de chasseurs souhaités en raison des engagements canadiens avec l'OTAN démontre le changement vers une stratégie d'équilibrage conjointe avec l'OTAN contre la Russie. Alors que la perception de Harper restait surtout continentaliste, puisque l'acquisition des 65 F-35 avait pour but la défense de l'Amérique du Nord, la perception de Trudeau englobe l'OTAN et porte le nombre souhaité à 88. Ce changement de stratégie cache peut-être des différences idéologiques qui mériteraient d'être explorées davantage.

Dans une perspective réaliste néoclassique, plusieurs facteurs influencent la politique étrangère et de défense du Canada. Certains de ces facteurs n'ont pas pu être clairement évalués dans notre étude. L'influence de la culture stratégique du Canada, le poids des alliances du Canada, l'alignement diplomatique du Canada sur des enjeux litigieux, l'influence des idéologies partisans des gouvernements, de l'opinion publique canadienne et des enjeux de politique intérieure sont tous des variables qui ont un impact sur les choix du Canada, mais qui n'ont pas été évaluées minutieusement dans le cadre de ce mémoire. Certains de ses facteurs sont plus évidents à certains moments des périodes couvertes : la culture stratégique internationaliste dans les années 1990, ou encore l'influence de la partisanerie et de la culture stratégique dans les processus d'acquisitions des chasseurs F-35.

¹⁰ Il serait d'ailleurs intéressant dans de futures recherches d'examiner le déclencheur de cette perception : le Canada a-t-il perçu la menace russe, puis effectué un ralliement avec l'OTAN, ou est-ce le changement de perception de l'OTAN envers la Russie qui a renforcé la perception canadienne de la menace russe ?

La méthode de vérification utilisée dans ce mémoire, qui peut être appliquée à d'autres pays et à d'autres périodes de transition, gagnerait donc à être bonifiée par d'autres indicateurs et par une collecte de données plus importantes, afin de clarifier exactement comment le système impacte le Canada. Dans le cas du présent mémoire, il aurait été intéressant de procéder à la recension de la totalité des discours des premiers ministres et ministres des Affaires étrangères et de la Défense, et des débats en Chambre des communes, de façon à analyser systématiquement le nombre de références aux États-Unis, à la Chine et à la Russie pour l'ensemble de la période étudiée, mais aussi pour voir l'influence de la partisanerie et des cultures stratégiques dans les processus d'acquisitions militaires. Cette tâche dépassait le cadre de ce mémoire, mais pourrait être accomplie pour confirmer les résultats compilés ici.

Finalement, bien que les hypothèses de ce mémoire soient confirmées, il serait intéressant de tester de manière plus approfondie les causes des perceptions de la menace du Canada. Les perceptions de la menace du Canada sont-elles toujours alignées sur celles des États-Unis ou, comme les réalistes néoclassiques le prédisent, sont-elles indépendantes et alignées sur l'environnement stratégique international ? De même, quelles sont les causes profondes des choix d'acquisitions militaires et des déploiements du Canada : est-ce qu'ils s'effectuent systématiquement en fonction des positions américaines, ou en fonction de la lecture indépendante des menaces émanant du système international et de la transition de la puissance ? Une comparaison de la politique de défense du Canada avec la politique de défense des États-Unis permettrait de mieux répondre à ces questions, en plus de trancher le débat entre un ralliement indirect (forcé) ou direct (volontaire) du Canada avec les États-Unis.

Ce mémoire a donc réalisé trois objectifs, c'est-à-dire, premièrement, sa contribution au développement de notre compréhension du phénomène de la transition de la puissance actuelle et son effet sur la politique de défense du Canada. Deuxièmement, il contribue de manière empirique à la littérature qui est trop prescriptive et spéculative, en offrant une analyse empirique. Troisièmement, il contribue à tester la théorie réaliste néoclassique et démontre que le réalisme néoclassique peut contribuer à expliquer l'impact de la transition de la puissance sur une politique de défense. La contribution de ce mémoire est donc à la fois théorique et empirique.

ANNEXE A

LISTE COMPLÈTE DES TEXTES ET DISCOURS ÉTUDIÉS POUR LES PERCEPTIONS DE LA MENACE

Énoncés de défense et de politique étrangère

Ministère de la Défense nationale. (1994). *Livre blanc sur la Défense de 1994*. Gouvernement du Canada.

Agence canadienne de développement international. (1995). *Le Canada dans le monde*. Gouvernement du Canada.

Agence canadienne de développement international. (2005). *Fierté et influence - Survol*. Gouvernement du Canada.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2005). *Fierté et influence – Diplomatie*. Gouvernement du Canada.

Ministère de la Défense nationale. (2005). *Fierté et influence – Défense*. Gouvernement du Canada.

Ministère de la Défense nationale. (2008). *Le Canada d'abord*. Gouvernement du Canada.

Ministère de la Défense nationale. (2017). *Protection, Sécurité, Engagement*. Gouvernement du Canada.

Discours du trône

Hnatyshyn, Ramon John. (1994, 18 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Leblanc, Roméo. (1996, 27 février). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Leblanc, Roméo. (1997, 23 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Clarkson, Adrienne. (1999, 12 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Clarkson, Adrienne. (2001, 30 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Clarkson, Adrienne. (2002, 30 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Clarkson, Adrienne. (2004, 2 février). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Clarkson, Adrienne. (2004, 5 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Jean, Michaëlle. (2006, 5 avril). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Jean, Michaëlle. (2007, 16 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Jean, Michaëlle. (2008, 19 novembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Jean, Michaëlle. (2009, 26 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Jean, Michaëlle. (2010, 3 mars). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Johnston, David. (2011, 3 juin). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Johnston, David. (2013, 16 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Johnston, David. (2015, 4 décembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Payette, Julie. (2019, 5 décembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
Payette, Julie. (2020, 23 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
Simon, Mary. (2021, 23 novembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.

Discours des budgets

Martin, Paul. (1994, 22 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (1995, 27 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (1996, 6 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (1997, 18 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (1998, 24 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (1999, 19 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (2000, 28 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Martin, Paul. (2001, 10 décembre). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Manley, John. (2002, 30 novembre). *Discours de la Mise à jour économique et financière*. Gouvernement du Canada.
Manley, John. (2003, 18 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Goodale, Ralph. (2004, 23 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Goodale, Ralph. (2005, 23 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2006, 2 mai). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2007, 19 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2008, 26 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2009, 27 janvier). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2010, 4 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2011, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2012, 9 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2013, 21 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Flaherty, Jim. (2014, 11 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Oliver, Joe. (2015, 21 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Morneau, Bill. (2016, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Morneau, Bill. (2017, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Morneau, Bill. (2018, 27 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Morneau, Bill. (2019, 19 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Morneau, Bill. (2020, 8 juillet). *Discours de l'énoncé économique et financier*. Gouvernement du Canada.
Freeland, Chrystia. (2021, 19 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
Freeland, Chrystia. (2022, 7 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.

Autres discours et allocutions

Chrétien, Jean. (2001, 17 septembre). *Discours du Premier ministre Jean Chrétien à l'occasion d'un débat spécial de la Chambre des communes en réponse aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis*. Chambres des communes, 37^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/37-1/chambre/seance-79/debats>

Chrétien, Jean. (2003, 17 mars). *Position du gouvernement pour la guerre en Irak*. Débats. Chambre des communes, 37^e législature, 2^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/37-2/chambre/seance-71/debats#T1415>

Pettigrew, Pierre. (2005, 24 février). *Annonce sur la défense antimissile*. Débats. Chambre des communes, 38^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/38-1/chambre/seance-64/debats>

Harper, Stephen. (2014, 26 août). *Allocution*. Récupéré de CBC News. : <https://www.cbc.ca/player/play/2498606591>

Freeland, Chrystia. (2017, 6 juin). *Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère*. Affaires mondiales Canada. https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/06/discours_de_la_ministrefreelandsurlesprioritesducanadaenmatieredhtml

Champagne, François-Philippe. (2020a, 21 février). *Discours du ministre des Affaires étrangères devant le Conseil des relations internationales de Montréal*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/02/discours-du-ministre-des-affaires-etrangeres-devant-le-conseil-des-relations-internationales-de-montreal.html>

Champagne, François-Philippe. (2020b, 23 novembre), *Allocution du Ministre des Affaires étrangères devant le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/11/allocution-du-ministre-des-affaires-etrangeres-devant-le-comite-special-sur-les-relations-sino-canadiennes.html>

Anand, Anita. (2022, 20 juin). *La ministre de la Défense nationale annonce un plan sur la modernisation du NORAD*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2022/06/la-ministre-de-la-defense-nationale-annonce-un-plan-sur-la-modernisation-du-norad.html>

Stratégies pour l'Arctique

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2000). *Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://gac.canadiana.ca/view/oe.b3651150F/1>

Gouvernement du Canada. (2009). *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*. http://publications.gc.ca/collections/collection_2009/ainc-inac/R3-72-2008.pdf

Affaires du Nord. (2019). *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>

Rapports du CPDN

Comité permanent de la défense nationale (2010), *La Souveraineté du Canada dans l'Arctique*, (rapport) 40^e législature, 3^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/40-3/NDDN/rapport-3>

Comité permanent de la défense nationale (2015), *Le Canada et la défense nord-américaine*, (rapport) 41^e législature, 2^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-2/NDDN/rapport-13/>

Comité permanent de la défense nationale (2016), *Le Canada et la défense de l'Amérique du Nord : NORAD et la disponibilité opérationnelle des forces aériennes*, (rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP8406082/nddnrp02/nddnrp02-f.pdf>

Comité permanent de la défense nationale (2017), *La disponibilité opérationnelle des forces navales du Canada*, (rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP9031883/nddnrp06/nddnrp06-f.pdf>

Comité permanent de la défense nationale (2018), *Réponse à l'agression russe contre l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie dans la région de la mer noire*, (Rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP10266700/nddnrp14/nddnrp14-f.pdf>

Comité permanent de la défense nationale (2022), *Rapport provisoire sur la défense du Canada dans un contexte de menace en évolution*, (rapport) 44^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/441/NDDN/Reports/RP11857914/nddnrp01/nddnrp01-f.pdf>

Autres textes

Trudeau, Justin. (2015, 12 novembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2015/11/12/archivee-lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>

Trudeau, Justin. (2019, 13 décembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>

Trudeau, Justin. (2021, 16 décembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-defense-nationale>

ANNEXE B

**OPÉRATIONS INTERNATIONALES DU CANADA ET NOMBRE DE TROUPES
DÉPLOYÉES – 1994 À 2008**

Les données ont été compilées par Justin Massie et proviennent de Military Balance, du *International Institute for Strategic Studies*. Voir Massie, Justin. « Le réveil militaire du Canada n'est pas pour demain », *Le Rubicon*, 27 mai 2022.

Opérations	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
OP Calumet (MFO)	28	28	28	28	28	28	28	29	31	29	28	28	29	28	28
OP Bolster	15	15													
OP Nylon (OSCE)		3	3												
OP Promenade (MIF)		225													
OP Tranquility (MIF)		195													
OP Assurance			354												
OP Noble (MINE AWARENESS)				6	6	4	2								
OP Mercator (MIF)					195										
OP Mirador				110											
OP Determination (MIF)					309										
OP Perseverance & Kimono & Kayak					22	31									
OP Augmentation (MIF)						195									
OP Toucan (INTERFET)						660	520	3							
OP Augmentation (MIF)							195	390							
OP Sculpture (IMATT)							10	11	11	7	8			11	11
OP Apollo (Enduring Freedom)								1 038	2 318	960					
Multinational force											500				
International campaign terrorism											248				
OP Archer (Enduring Freedom)														35	30
OP Altair (CTF 150)														237	237
OP Proteus														3	3
OP Prevention (MIF)				195											
OP Boreas (EUFOR)												11	3	11	
OP Structure (DART)											180				
Op Plateau (DART)												180			
Op Fusion (Concordia)										1					
OP Central (DART)					290										
OP Torrent (DART)						200									
OP Augural (AUMIS)														12	111
OP NORAD/NORTHCOM/NATO ACT														375	375
OP OSCE BALKANS															4
OP USSC ISRAEL													3	3	3
OP CENTCOM													8	8	8

OP Deny Flight (AWACS)			13																
OP Alliance (IFOR)			1 147																
OP Palladium (SFOR)				1 350	1 400	1 437	1 737	1 588	1 699	1 269	651								
OP Bison (SFOR)				14	14														
OP Echo					129	304	129	4											
OP Guarantor						60													
OP Kinetic (KFOR)						1 420	1 420					2	2						
OP Image / CAOC									2	1									
OP Forage								190	1										
OP Athena and Argus (ISAF)										1 900	2 152	1 576	2 300	2 301	2 515				
OP Sirius											68								
OP Sextant (SNMG 1 - NRF)																		235	
OP Bronze (SFOR)											83	10			18	8			
OP ACO															292	292			
OP BOSNIA														9	8	8			
OP Mediterranean Sea																	225	225	
OP Jade (UNTSO)	12	12	12	12	12	12	12	12	8	8	8	8	8	7	8				
OP Danaca (UNDOF)	190	190	190	190	190	190	190	190	193	193	193	185	188	184					
OP Gladius (UNDOF)															2	2			
OP Record (UNIKOM)	5	5	5	5	5	5	5	5											
OP Forum (UNSCOM)	2	2	2	2	2	2	2												
OP Python (MINURSO)	33																		
OP Snowgoose (UNFICYP)	3	3	3	3	3	3	3	3	2	1	1	1	1	1	1	1			
OP Match (ONUSAL)	5																		
OP Harmony (UNPROFOR)	772	772																	
OP Cavalier (UNPROFOR)	1 134	1 134																	
OP Air Bridge	45	45	45																
OP Mandarin (UNPROFOR)	271	271																	
OP Speaker (UNPROFOR)	250	250	250																
OP Consort (UNISOM II)	9																		
OP Consonance (UNOMOZ)	15																		
OP Lance (UNAMIR I & II)	394	394	85																
OP Panorama (UNPROFOR)	12																		
OP Scotch (UNAMIR)	60																		
OP Forward Action (UNMIH)	214	214																	
CMAC Mine awareness	11	11	7	7	7	7	7												
OP Sharp Guard	575	515	225																
OP Pivot		788	788																
UNPREDEP		2	2	2	2														
OP Standard			761																
OP Chaperon (UNMOP)			1	1	1	1	1												
OP Constable				761															
OP Vision (MINUGUA)				15															
OP Compliment (MIPONUH)					6	6	6												
OP Quartz (MINUGUA)					1	1	1												
OP Prudence (MINURCA)					62	51													
OP Module (UNADP)						3	3												
OP Quadrant (UNMIK)						7	7	7	3										
Mine awareness (UNMACC)						3													
OP Crocodile (MONUC)								6	10	8	8	8	8	9	9	10			

OP Reptil (UNMASIL)								62	5	5	5	5	5				
OP ADDITION / UNMEE								6	6	6	6						
OP ECLIPSE / UNMEE									606								
OP Artisan									10								
OP Accius (UNAMA)											1	1			1		
OP Hamlet (MINUSTAH)												2			6	5	4
OP Halo (MINUSTAH)														4			
OP Iolaus												1			1	1	1
OP Liane (UNMIL - BIRFA)											4						
OP Safari (UNMIS - MINUS)												2	11		32	29	30
OP Stable				761	761												
OP UNAMI-UNAMID															1	1	5

ANNEXE C

OPÉRATIONS INTERNATIONALES DU CANADA ET NOMBRE DE TROUPES

DÉPLOYÉES – 2009 À 2021

Les données ont été compilées par Justin Massie et proviennent de Military Balance, du *International Institute for Strategic Studies*. Voir Massie, Justin. « Le réveil militaire du Canada n'est pas pour demain », *Le Rubicon*, 27 mai 2022.

Opérations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OP Calumet (MFO)	28	28	28	28	28	28	70	70	70	68	55	55	55
OP Sculpture (IMATT)	11	7	9	10									
OP Archer (Enduring Freedom)	12	12											
OP Proteus	3	9											
OP Saiph (CTF 150)	237	237		225	225								
OP Hestia (FOI H)		2 050											
OP NORAD/NORTHCOM/NATO ACT	303	303	303	303	303	300	300	300					
OP Jamaica			65	65									
OP OSCE BALKANS	4	7	13		9	9	8	8	9	5			
OP OSCE Ukraine						5	18	21	22	35			
OP FREQUENCE Tunisie										11	14		
OP Niger							5			5	5	5	
OP NEON North Korea												52	
OP Projection Asia-Pacific										240	240	240	
OP CMF Red Sea												80	
OP CMF Gulf of Aiden												80	
OP CMF Gulf of Oman												80	
OP CMF Bahrain												80	
OP Unifer Ukraine							200	200	200	200	200	200	200
OP Iraq (ISIS)						669	600	207	280	370	120	100	250
OP USSC ISRAEL	9												
OP Carribean Sea												38	
OP CENTCOM	3	3	3	12	12	12	17	17					
OP Kinetic (KFOR)			5	5	5	4	5	5	6	5	5	5	5
OP Athena and Argus (ISAF)	2 500	2 830	529	529	950								
OP Kobold (KFOR)		6											
OP Bronze (SFOR)	8	8											

OP ACO	287	287	287	287	287	287	287	287					
OP BOSNIA	8												
OP Lithuania						135							
OP Libya			630										
OP Poland								220					
OP Latvia									450	350	525	527	540
OP Romania									135	135	135	135	135
OP Irak											250	250	17
OP Mediterranean Sea						249		240	240	240	240	240	
OP Jade (UNTSO)	7	7	7	8	8	8	4	4	4	4	4	6	5
OP Gladius (UNDOF)	2	2	3										
OP Snowgoose (UNFICYP)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
OP Crocodile (MONUC)	10	11	8	8	8	8	7	9	8	8	8	7	8
OP Accius (UNAMA)	2	2											
OP Hamlet (MINUSTAH)	5	5	11	5	39	7	5	4					
OP Safari (UNMIS - MINUS)	5												
OP Safari (UNMIS - MINUS)	30	29	8	10	10	10	5	5	5	5	5	9	6
OP UNAMI-UNAMID		5	4										
OP MINUSMA										138	5	4	5
OP UNEPI Uganda										25	25	25	

BIBLIOGRAPHIE

- Affaires du Nord. (2019). *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>
- Agence canadienne de développement international. (1995). *Le Canada dans le monde*. Gouvernement du Canada.
- Agence canadienne de développement international. (2005). *Fierté et influence - Survol*. Gouvernement du Canada.
- Allan, Bentley, Srdjan Vucetic, and Ted Hopf. (2020) "Hegemonic Affinities: China's Rise and the Distribution of Identity in Asia," manuscrit non publié.
- Allan, Bentley, Srdjan Vucetic, and Ted Hopf. (2018). "The Distribution of Identity and the Future of International Order: China's Hegemonic Prospects," *International Organization* 72(4): 839–869.
- Allison, Graham. (2017). *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides's Trap?*. (Boston: Houghton Mifflin Harcourt).
- Anand, Anita. (2022, 20 juin). *La ministre de la Défense nationale annonce un plan sur la modernisation du NORAD*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2022/06/la-ministre-de-la-defense-nationale-annonce-un-plan-sur-la-modernisation-du-norad.html>
- Approvisionnement Canada. (2017). *Projet de remplacement des chars*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/projet-remplacement-chars.html>
- Ayres, Jeffrey & Laura Macdonald. (2012). "A community of fate? Nonpolarity and North American security interdependence," *Canadian Foreign Policy Journal*, 18:(1): 92-105.
- Beckley, Michael. (2011-12). "China's Century? Why America's Edge Will Endure," *International Security* 36:3, 41–78.
- Beckley, Michael. (2018). *Unrivaled: Why America Will Remain the World's Sole Superpower*. (Ithaca: Cornell University Press).
- Boucher, Jean-Christophe. (2012). "The Cost of Bandwagoning: Canada-US defence and security relations after 9/11," *International Journal* 67:4 : 895-914.
- Bouffard, Troy J. & Adam Lajeunesse. (2022, 24 janvier). NORAD Modernization: Next Steps. *Vanguard*. <https://vanguardcanada.com/norad-modernization-next-steps/>
- Brattberg, Erik. (2021). "Middle Power Diplomacy in an Age of US-China Tensions," *The Washington Quarterly*, 44:1: 219-238.
- Brawley, Mark R. (2014). "Neoclassical Realism and Strategic Calculations: Explaining Divergent British, French, and Soviet Strategies Toward Germany Between the World Wars (1919-1939)," dans

- Lobell, Steven E., Norrin M. Ripsman & Jeffrey W. Taliaferro, *Neoclassical Realism, The State and Foreign Policy*, (Cambridge University Press, (3e éd)) : 75-98.
- Brooks Stephen G. & William C. Wohlforth. (2016). *America Abroad: The United States' Global Role in the 21st Century*. (Oxford: Oxford University Press).
- Brown, Scott A. W. (2018). *Power, Perception and Foreign Policymaking: US and EU Responses to the Rise of China*. (London and New York: Routledge).
- Bugos, Shannon. (2021). U.S. Hypersonic Capabilities Advance. *Arms Control Association*. <https://www.armscontrol.org/act/2021-11/news/us-hypersonic-capabilities-advance>
- Buzan, Barry. (2004). *The United States and the Great Powers: World Politics in the Twenty-first Century*, (Cambridge: Polity).
- CBC News. (2009, 9 janvier). « Canadian military getting 1,300 new trucks ». *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/canadian-military-getting-1-300-new-trucks-1.797304>
- Champagne, François-Philippe. (2020a, 21 février). *Discours du ministre des Affaires étrangères devant le Conseil des relations internationales de Montréal*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/02/discours-du-ministre-des-affaires-etrangees-devant-le-conseil-des-relations-internationales-de-montreal.html>
- Champagne, François-Philippe. (2020b, 23 novembre), *Allocution du Ministre des Affaires étrangères devant le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes*. Affaires mondiales Canada. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/11/allocution-du-ministre-des-affaires-etrangees-devant-le-comite-special-sur-les-relations-sino-canadiennes.html>
- Chong, Ja Ian. (2012). “The Collective Influence of Smaller States in the US-China Security Dilemma,” *Asia Pacific Bulletin*, East-West Center, Numéro 193.
- Chrétien, Jean. (2001, 17 septembre). *Discours du Premier ministre Jean Chrétien à l'occasion d'un débat spécial de la Chambre des communes en réponse aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis*. Chambres des communes, 37^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/37-1/chambre/seance-79/debats>
- Chrétien, Jean. (2003, 17 mars). *Position du gouvernement pour la guerre en Irak*. Débats. Chambre des communes, 37^e législature, 2^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/37-2/chambre/seance-71/debats#T1415>
- Clarkson, Adrienne. (1999, 12 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Clarkson, Adrienne. (2001, 30 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Clarkson, Adrienne. (2002, 30 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Clarkson, Adrienne. (2004, 2 février). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Clarkson, Adrienne. (2004, 5 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Clinton, Hillary R. (2011). “America’s Pacific Century,” *Foreign Policy* 189. <https://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>

- Colautti-Féré, Pierre & Jacob Fortier. (2021). “Loyalty or autonomy? Canadian and French divergent strategic behaviors in time of power transition,” *Études canadiennes / Canadian Studies*, 91.
- Collins, Jeffrey Francis. (2018). *Executive (In)Decision? Explaining Delays in Canada’s Defence Procurement System, 2006-2015*. Thèse de doctorat. Carleton University. https://curve.carleton.ca/system/files/etd/03c3701d-1e8e-48b5-9fb1-3b6b7b00d1dd/etd_pdf/48bee77f3d36197d3cdff88587b77d7b/collins-executiveindecisionexplainingdelaysincanadas.pdf
- Comité permanent de la défense nationale (2010), *La Souveraineté du Canada dans l’Arctique*, (rapport) 40^e législature, 3^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/40-3/NDDN/rapport-3>
- Comité permanent de la défense nationale (2015), *Le Canada et la défense nord-américaine*, (rapport) 41^e législature, 2^e session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-2/NDDN/rapport-13/>
- Comité permanent de la défense nationale (2016), *Le Canada et la défense de l’Amérique du Nord : NORAD et la disponibilité opérationnelle des forces aériennes*, (rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP8406082/nddnrp02/nddnrp02-f.pdf>
- Comité permanent de la défense nationale (2017), *La disponibilité opérationnelle des forces navales du Canada*, (rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP9031883/nddnrp06/nddnrp06-f.pdf>
- Comité permanent de la défense nationale (2018), *Réponse à l’agression russe contre l’Ukraine, la Moldavie et la Géorgie dans la région de la mer noire*, (Rapport) 42^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/NDDN/Reports/RP10266700/nddnrp14/nddnrp14-f.pdf>
- Comité permanent de la défense nationale (2022), *Rapport provisoire sur la défense du Canada dans un contexte de menace en évolution*, (rapport) 44^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/441/NDDN/Reports/RP11857914/nddnrp01/nddnrp01-f.pdf>
- Connolly, Kate. (2022, 27 février). “Germany to set up €100bn fund to boost its military strength,” *The Guardian*, <https://www.theguardian.com/world/2022/feb/27/germany-set-up-fund-boost-military-strength-ukraine-putin>
- Cooley, Alexander et Daniel Nexon. (2020). *Exit from Hegemony: The Unraveling of the American Global Order*. Oxford Scholarship Online.
- Défense nationale. (2022). *Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD)*. Document d’information. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2022/06/commandement-de-la-defense-aerospatiale-de-lamerique-du-nord-norad.html>

- Dempster, Douglas. (2020). “Capability Acquisition and Canadian Defence Policy: Programme Achievability and Resilience?,” dans Thomas Juneau, Philippe Lagassé & Srdjan Vucetic (dir.), *Canadian Defence Policy in Theory and Practice* (Palgrave Macmillan): 331-350.
- Deudney, Daniel et G. John Ikenberry. (1999). “The nature and sources of liberal international order,” *Review of International Studies* 25: 179–196.
- Dewitt, David, *et al.* (2018). “AWOL: Canada’s defence policy and presence in the Asia Pacific,” *International Journal* 73:1 : 5–32.
- Drezner, Daniel W. (2009). “Bad debts: Assessing China’s financial influence in great power politics,” *International Security* 34:2 : 7–45.
- Faulconbridge, Guy. (2022, 14 avril). “Russia warns of nuclear, hypersonic deployment if Sweden and Finland join NATO,” *Reuters*, <https://www.reuters.com/world/europe/russia-warns-baltic-nuclear-deployment-if-nato-admits-sweden-finland-2022-04-14/>
- Flaherty, Jim. (2006, 2 mai). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2007, 19 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2008, 26 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2009, 27 janvier). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2010, 4 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2011, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2012, 9 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2013, 21 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Flaherty, Jim. (2014, 11 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Foot, Rosemary. (2006). “Chinese Strategies in a US-Hegemonic Global Order: Accommodating and Hedging,” *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)* 82:1, 77–94.
- Freeland, Chrystia. (2017, 6 juin). *Discours de la ministre Freeland sur les priorités du Canada en matière de politique étrangère*. Affaires mondiales Canada. https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2017/06/discours_de_la_ministrefreelandsurlesprioritesducanaadenmatiered.html
- Freeland, Chrystia. (2021, 19 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Freeland, Chrystia. (2022, 7 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Friedberg, Aaron. (1988). *The Weary Titan: Britain and the Experience of Relative Decline, 1895-1905*. (Princeton University Press).

- Garde côtière Canadienne. (2021). *Le gouvernement du Canada annonce la construction de brise-glaces polaires pour renforcer la présence du Canada dans l'Arctique et fournir des services indispensables aux Canadiens*. Communiqué de presse. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/garde-cotiere-canadienne/nouvelles/2021/05/le-gouvernement-du-canada-annonce-la-construction-de-brise-glaces-polaires-pour-renforcer-la-presence-du-canada-dans-larctique-et-fournir-des-servi.html>
- Gecelovsky, Paul. (2021). "In Search of Canada's International Identity in an Emerging Order," dans Murray, Robert W. et Paul Gecelovsky, (eds.), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs* (Palgrave Macmillan): 61-92.
- Gill, Bates. (2022). "Meeting China's Military Challenge. Collective Responses of U.S. Allies and Partners," *NBR Special Report no. 96*. <https://www.nbr.org/publication/meeting-chinas-military-challenge-collective-responses-of-u-s-allies-and-partners/>
- Gilley, Bruce. (2011). "Middle powers during great power transitions: China's rise and the future of Canada-US relations," *International Journal* 66:2, 245-264.
- Gilpin, Robert. (1975). *U.S. Power and the Multinational Corporation* (New York, Basic Books).
- Godbout, Marc (2019, 1^{er} juin), « Comment le F-35 est réapparu sur le radar d'Ottawa, » *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173077/canada-avions-chasse-f-35-achat-armee>
- Goldstein, Avery. (2013). "First things first: The pressing danger of crisis instability in U.S.-China relations," *International Security* 37:4, 49-89.
- Goodale, Ralph. (2004, 23 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Goodale, Ralph. (2005, 23 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Gouvernement du Canada. (2001). *A New Policy Framework for the Canadian Shipbuilding and Industrial Marine Industry*. https://ised-isde.canada.ca/site/shipbuilding-industrial-marine/sites/default/files/attachments/framework-cadre01_eng.pdf
- Gouvernement du Canada. (2009). *Stratégie pour le Nord du Canada : Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*. http://publications.gc.ca/collections/collection_2009/aic-inac/R3-72-2008.pdf
- Gouvernement du Canada. (2012, 10 juillet). *Signature d'un contrat préliminaire avec Irving Shipbuilding pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique*. Communiqué de presse. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2012/07/signature-contrat-preliminaire-avec-irving-shipbuilding-navires-patrouille-extracotiers-arctique.html>
- Gouvernement du Canada (2016), *Stratégie nationale de construction navale : Rapport de situation de février 2012 à décembre 2015*. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/amd-dp/documents/rapport-report-fra.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Modernisation des véhicules blindés légers III (VBL mis à niveau)*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/modernisation-vehicules-blindes-legers-iii.html>

- Gouvernement du Canada. (2021a). *Sous-marins de la classe Victoria*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/sous-marins-classe-victoria.html>
- Gouvernement du Canada. (2021b). *Annonces d'acquisition de la Défense*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/annonces.html>
- Grieco, J.M. (1990) *Cooperation Among Nations: Europe, America, and Non-Tariff Barriers to Trade*. (Ithaca: Cornell University Press).
- Gries, Peter & Yiming Jing. (2019). “Are the US and China fated to fight? How narratives of ‘power transition’ shape great power war or peace,” *Cambridge Review of International Affairs* 32:4, 456-482.
- Harper, Stephen. (2014, 26 août). *Allocution*. Récupéré de CBC News : <https://www.cbc.ca/player/play/2498606591>
- Hawes, Michael K. et Christopher J. Kirkey (eds.). (2017). *Canadian Foreign Policy in a Unipolar World* (Oxford: Oxford University Press).
- Hébert, R. S. (2017). “Capability Based Planning, Is It Still Viable?,” *Canadian Forces College*. <https://www.cfc.forces.gc.ca/259/290/402/305/hebert.pdf>
- Helleiner, Eric & Jonathan Kirshner (eds). (2014). *The Great Wall of Money: Power and Politics in China's International Monetary Relations* (Ithaca: Cornell University Press).
- Hnatyshyn, Ramon John. (1994, 18 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Ho, Solarina. (2020, 11 décembre). « Canadian military not training with Chinese army, defence minister says, » *CTV News*. <https://www.ctvnews.ca/politics/canadian-military-not-training-with-chinese-army-defence-minister-says-1.5227280>
- Holland, Kenneth M. (2021). “Canada and the Indo-Pacific Strategy,” *Canadian Foreign Policy Journal*, pp. 228-250.
- Ikenberry, G. John. (2018). “The end of liberal international order?,” *International Affairs* 94:1, 7-23.
- Jean, Michaëlle. (2006, 5 avril). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Jean, Michaëlle. (2007, 16 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Jean, Michaëlle. (2008, 19 novembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Jean, Michaëlle. (2009, 26 janvier). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Jean, Michaëlle. (2010, 3 mars). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Jervis, Robert L. (1978). “Cooperation Under the Security Dilemma,” *World Politics* 30:2, 167-214.
- Jervis, Robert L. (1976). *Perception and misperception in international politics* (Princeton: Princeton University Press).
- Jie, Dalei. (2020). “The emerging ideological security dilemma between China and the U.S.” *China International Strategy Review* 2: 184–196.

- Johnston, David. (2011, 3 juin). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Johnston, David. (2013, 16 octobre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Johnston, David. (2015, 4 décembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Journet, Paul. (2022, 27 mars). « Nos Forces désarmées ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/contexte/2022-03-27/ guerre-en-ukraine/nos-forces-desarmees.php>
- Kawasaki, Tsuyoshi. (2021). “Hedging against China: formulating Canada’s new strategy in the era of power politics,” *Canadian Foreign Policy Journal* 27:2, 175-193.
- Kawasaki, Tsuyoshi. (2016). “Where does Canada fit in the US–China strategic competition across the Pacific?,” *International Journal* 71:2, 214-230.
- Keating, Tom. (2021). “Canada and International Order,” dans Murray, Robert W. et Paul Gecelovsky, (eds.), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs* (Palgrave Macmillan): 17-39.
- Kindleberger, Charles. (1973). *The World in Depression* (Berkeley).
- Kirkey, Christopher & Nicholas Ostroy. (2010). “Why Is Canada in Afghanistan? Explaining Canada’s military commitment,” *American Review of Canadian Studies* 40:2, 200-213.
- Kitchen, Nicholas & Michael Cox. (2019). “Power, structural power, and American decline,” *Cambridge Review of International Affairs* 32:6, 734-752.
- Kugler J., & Tammen, R. (dir.). (2012). *The Performance of Nations* (Washington, D.C.: Rowman & Littlefield).
- Kupchan, Charles A. (2013a). “Review: Response to Edward S. Steinfeld's review of "No One's World: The West, the Rising Rest, and the Coming Global Turn",” *Perspectives on Politics* 11:3, 891-892
- Kupchan, Charles A. (2013). *No One’s World: The West, the Rising Rest, and the Coming Global Turn*. (Oxford: Oxford University Press).
- Lagassé, Philippe & P. Robinson. (2008). “Reviving realism in the Canadian defence debate,” *Martello Paper* 34, Queen’s Centre for International Relations, 115 p.
- Layne, Christopher. (2018). “The US–Chinese power shift and the end of the Pax Americana,” *International Affairs* 94:1, 89–111.
- Layne, Christopher. (2012). “This Time It’s Real: The End of Unipolarity and the Pax Americana,” *International Studies Quarterly* 56:1, 203–213.
- Leblanc, Roméo. (1996, 27 février). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Leblanc, Roméo. (1997, 23 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Leboeuf, Sophie-Hélène. (2022, 6 avril). « L’OTAN craint que la guerre en Ukraine dure « des mois, voire des années », *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1874610/otan-guerre-ukraine-annees-stoltenberg-ministres-affaires-etrangeres>

- Létourneau, Paul, Roch Legault, et Stéphane Roussel. (1994). « Le Canada et la sécurité européenne (1943-1952) : À la recherche de l'équilibre des puissances, » *Revue canadienne de défense* 23:4, 23-27.
- Lieber, Keir A. & Gerard Alexander. (2005). "Waiting for Balancing. Why the World Is Not Pushing Back," *International Security*, 30:1, 109–139.
- Lieber, Robert J. (2019). "American decline. Destined, chosen, or contingent?," dans Justin Massie & Jonathan Paquin (dir.), *America's Allies and the Decline of U.S. Hegemony* (Routledge).
- Lieber, Robert J. (2012). *Power and Willpower in the American Future: Why the United States is Not Destined to Decline*. (Cambridge University Press).
- Lieber, Robert J. (2016) *Retreat and Its Consequences: American Foreign Policy and the Problem of World Order*. (New York: Cambridge University Press).
- Liff, Adam P. & G. John Ikenberry. (2014). "Racing toward Tragedy? China's Rise, Military Competition in the Asia Pacific, and the Security Dilemma," *International Security*, 39:2, 52–91.
- Lloyd, Ron & David Perry. (2021). The Canadian Surface Combatant: Capability and Context. Policy Perspective. *CGAI Institute*.
https://www.cgai.ca/the_canadian_surface_combatant_capability_and_context
- Lobell, S., Jesse, N. & Williams, K. (2015). "Why do secondary states choose to support, follow or challenge?," *International Politics* 52, 146–162.
- Lobell, Steven E. (2018) "How Should the US Respond to a Rising China?," dans *Will China's Rise Be Peaceful?: The Rise of a Great Power in Theory, History, Politics, and the Future* (Oxford: Oxford University Press).
- Lobell, Steven E. (2014). "Threat Assessment, the State, and Foreign Policy: A Neoclassical Realist Model," dans Lobell, Steven E., Norrin M. Ripsman & Jeffrey W. Taliaferro, *Neoclassical Realism, The State and Foreign Policy*, (Cambridge University Press, 3e éd) : 42-74.
- Lockheed Martin Canada. (2020). « 7 choses à savoir sur le Navire de combat canadien ». <https://www.lockheedmartin.com/fr-ca/articles-dinteret/7-choses-a-savoir-ncc.html>
- MacDonald, Adam et Carter Vance. (2022). "Developing a Canadian Indo-Pacific Geopolitical Orientation," *International Journal* 76:4, 564-593.
- Macleod, Alex, Stéphane Roussel & A. van Mens. (2000). "Hobson's choice? Does Canada have any options in its defence relations with the United States?," *International Journal* 15:3, 341–354.
- Macleod, Alex. (2008). « Équilibrage », dans Alex Macleod et al (dir.), *Relations internationales : Théories et concepts*, 3^e éd. (Montréal : Athéna éditions), p. 128.
- Manicom, James. (2014). "Canada's Role in the Asia-Pacific Rebalance: Prospects for Cooperation," *Asia Policy* 18, 111-130.
- Manicom, James. (2012). "Canadian debates about China's rise: Whither the 'China threat'?" *Canadian Foreign Policy Journal* 18:3, 287-300.

- Manley, John. (2002, 30 novembre). *Discours de la Mise à jour économique et financière*. Gouvernement du Canada.
- Manley, John. (2003, 18 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1994, 22 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1995, 27 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1996, 6 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1997, 18 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1998, 24 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (1999, 19 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (2000, 28 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Martin, Paul. (2001, 10 décembre). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Maas, Maas, Frank. (2011). « The Success of the Light Armoured Vehicle. » *Canadian Military History* 20(2), 27-36.
<https://scholars.wlu.ca/cgi/viewcontent.cgi?referer=&httpsredir=1&article=1554&context=cmh>
- Massie, Justin & Jonathan Paquin. (2019). "Introduction" dans Justin Massie & Jonathan Paquin (dir.), *America's Allies and the Decline of U.S. Hegemony* (Routledge): 1-20.
- Massie, Justin & Maxandre Fortier. (2022). "Strategic Hedgers? Middle Powers and the Global Power Transition," International Studies Association, Nashville, 30 mars 2022.
- Massie, Justin et Manuel Dorion-Soulié. (2017). "Canada's China Policy in a (Declining?) Unipolar World," dans Michael K. Hawes et Christopher J. Kirkey (eds.), *Canadian Foreign Policy in a Unipolar World* (Don Mills : Oxford University Press, 2017).
- Massie, Justin. (2011). "Bandwagoning for Status: Canada's need of F-35," *Canadian Foreign Policy Journal* 17:3, p. 251-264.
- Massie, Justin. (2013). "Canada's war for prestige in Afghanistan: A Realist paradox?," *International Journal* 68:2, 274-288.
- Massie, Justin. (2009). "Making sense of Canada's "irrational" international security policy. A tale of three strategic cultures," *International Journal*, 625-645.
- Massie, Justin. (2014). "Toward Greater Opportunism: Balancing and Bandwagoning in Canada-US Relations," dans Jonathan Paquin et Patrick James (dir.) *Game Changer: The Impact of 9/11 on North American Security* (Vancouver: UBC Press).
- Massie, Justin. (2022, 27 mai). « Le réveil militaire du Canada n'est pas pour demain », *Le Rubicon*.
<https://lerubicon.org/publication/le-reveil-militaire-du-canada-nest-pas-pour-demain/>.

- McCormick, James M. (2016). “Pivoting toward Asia: Comparing the Canadian and American Policy Shifts,” *American Review of Canadian Studies*, 46:4, 474-495.
- McDonough, David S. (2013). “Obama’s Pacific Pivot in US Grand Strategy: A Canadian Perspective,” *Asian Security* 9:3, 165–184.
- Mearsheimer, J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics* (New York: Norton).
- Mearsheimer, John J. (2019). “Bound to Fail: The Rise and Fall of the Liberal International Order,” *International Security*, 43:4, 7–50.
- Ministère de la Défense nationale. (1994). *Livre blanc sur la Défense de 1994*. Gouvernement du Canada.
- Ministère de la Défense nationale. (2005). *Fierté et influence – Défense*. Gouvernement du Canada.
- Ministère de la Défense nationale. (2008). *Le Canada d’abord*. Gouvernement du Canada.
- Ministère de la Défense nationale. (2013a), *Analyse des options en vue du maintien en puissance de la capacité des forces armées canadiennes en matière de chasseurs*. Rapport final. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/equipement/analyse-des-options-en-vue-du-maintien-en-puissance-de-la-capacite-des-forces-armees-canadiennes-en-matiere-de-chasseurs.html>
- Ministère de la Défense nationale. (2013b), *Évaluation des capacités ennemies en fonction des capacités des chasseurs canadiens*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/rapports-publications/equipement/evaluation-des-capacites-ennemies-en-fonction-des-capacites-des-chasseurs-canadiens.html>
- Ministère de la Défense nationale (2014), *Rapport sommaire – Évaluation des options de remplacement de la flotte de CF-18*. Gouvernement du Canada. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/amd-dp/air/snac-nfps/eorfcf18-eorcf18ff-fra.html>
- Ministère de la Défense nationale. (2017). *Protection, Sécurité, Engagement*. Gouvernement du Canada.
- Ministère de la Défense nationale (2018a). *Projet d’achat de CH-147F Chinook*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/ch-147f-chinook.html>
- Ministère de la Défense nationale (2018b), *Navire de soutien interarmées (NSI)*. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/navire-soutien-interarmees.html>
- Ministère de la Défense nationale (2019), *Plan d’investissement de la Défense 2018 : Mise à jour annuelle 2019*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/plan-investissement-defense-mise-a-jour-2019.pdf>
- Ministère de la Défense nationale (2020), *Projet par capacités industrielles clés : Sonars et systèmes acoustiques*. <http://dgpapp.forces.gc.ca/fr/programme-capacites-defense/projet-cic.asp?id=15>

Ministère de la Défense nationale. (2022a). *Projet d'achat de CH-148 Cyclone*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/ch-148-cyclone.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022b). *Projet de capacité des futurs chasseurs*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/chasseurs/projet-capacite-futurs-chasseurs.html>

Ministère de la Défense nationale (2022c), *Navire de combat canadien*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/approvisionnement/navire-combat-canadien.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022d). *Opération REASSURANCE*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-reassurance.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022e). *Opération Unifier*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-unifier.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022f). *Opération PROJECTION*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-projection.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022g). *Opération NEON*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-neon.html>

Ministère de la Défense nationale. (2022h). *Opération IMPACT*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/operations/operations-militaires/operations-en-cours/operation-impact.html>

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2005). *Fierté et influence – Diplomatie*. Gouvernement du Canada.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2000). *Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://gac.canadiana.ca/view/ooe.b3651150F/1>

Morneau, Bill. (2016, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.

Morneau, Bill. (2017, 22 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.

Morneau, Bill. (2018, 27 février). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.

Morneau, Bill. (2019, 19 mars). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.

Morneau, Bill. (2020, 8 juillet). *Discours de l'énoncé économique et financier*. Gouvernement du Canada.

- Murray, Robert W. et Tom Keating. (2021). “Canada, Multilateralism and Multipolarity: Navigating the Emerging Order,” dans Murray, Robert W. et Paul Gecelovsky, (eds.), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs* (Palgrave Macmillan): 93-116.
- Nagy, Stephen R. (2021). “Canada Asia–Pacific Relations: Transforming into a Middle Power Indo-Pacific Stakeholder,” dans Murray, Robert W. et Paul Gecelovsky, (eds.), *The Palgrave Handbook of Canada in International Affairs* (Palgrave Macmillan): 661-682.
- Nossal, Kim Richard. (2018). “The North Atlantic anchor: Canada and the Pacific Century,” *International Journal* 73:3, 364-378.
- Nossal, Kim Richard. (2019). « How good was Harper for Defence?, » *The Dorchester Review*. <https://www.dorchesterreview.ca/blogs/news/how-good-was-harper-for-defence>
- Nye, Jr., Joseph S. (2019). “The rise and fall of American hegemony from Wilson to Trump,” *International Affairs* 95:1, 63–80.
- Nye, Jr., Joseph S. (2015). *Is the American Century Over?*. (Boston: Polity Press).
- Oliver, Joe. (2015, 21 avril). *Discours du budget*. Gouvernement du Canada.
- Organski, A. F. K. & Jacek Kugler. (1980). *The War Ledger* (Chicago: University of Chicago press).
- Organski, A. F. K. (1958). *World politics* (New York: Knopf).
- Osman, Laura. (2022, 29 juin). Le Canada enverra plus de soldats en Lettonie. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-06-29/guerre-en-ukraine/le-canada-enverra-plus-de-soldats-en-lettonie.php>
- Paltiel, Jeremy. (2012). “Canada’s China re-set: Strategic realignment or tactical repositioning? Re-energizing the strategic partnership,” *Canadian Foreign Policy Journal* 18:3, 267–272.
- Paltiel, Jeremy. (2019). “Canada’s Middle-Power Ambivalence: The Palimpsest of U.S. Power Under the Chinese Shadow” dans Justin Massie & Jonathan Paquin (dir.), *America's Allies and the Decline of U.S. Hegemony* (Routledge), 126-140.
- Pape, Robert A. (2005). “Soft Balancing against the United States,” *International Security*, 30:1, 7–45.
- Paris, Roland. (2019). “Can Middle Powers Save the Liberal World Order?,” *Chatham House*, Briefing.
- Paul, T.V. (2018). *Restraining Great Powers: Soft Balancing from Empires to the Global Era* (Connecticut: Yale University Press).
- Payette, Julie. (2019, 5 décembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Payette, Julie. (2020, 23 septembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Perry, David. (2014). « The Growing Gap Between Defence Ends and Means: The Disconnect between the Canada First Defence Strategy and the Current Defence Budget, » *Institut de la Conférence des associations de la défense*, juin 2014. <https://cdainstitute.ca/wp-content/uploads/2012/06/PerryBudgetJune2014.pdf>

- Pettigrew, Pierre. (2005, 24 février). *Annonce sur la défense antimissile*. Débats. Chambre des communes, 38^e législature, 1^{ère} session. <https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/38-1/chambre/seance-64/debats>
- Plamondon, Aaron. (2010). *The Politics of Procurement: Military Acquisition in Canada and the Sea King Helicopter*. (UBC Press).
- Raaymakers, Steve. (2021, 25 octobre). “Why Is Canada Missing From the Indo-Pacific?,” *The Diplomat*. En ligne. <<https://thediplomat.com/2021/10/why-is-canada-missing-from-the-indo-pacific/>>.
- Radio-Canada. (2019). « Les Canadiens Michael Spavor et Michael Kovrig formellement arrêtés en Chine » *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1170124/kovrig-spavor-arrestation-chine-accusation-vol-secret-etat>
- Rashchupkina, Yuliya. (2022). “Canadian foreign politics: is there any chance of making headway in preserving the liberal international order?,” *Canadian Foreign Policy Journal* (DOI: 10.1080/11926422.2022.2033286).
- Ripsman, Norrin M., Jeffrey W. Taliaferro, et Steven E. Lobell. (2016). *Neoclassical realist theory of international politics*. (Oxford University Press).
- Rose, Gideon. (1998). “Neoclassical realism and theories of foreign policy,” *World Politics* 51:1, 144–172.
- Ross, Robert S. (2006). “Balance of Power Politics and the Rise of China: Accommodation and Balancing in East Asia,” *Security Studies*, 15:3, 355-395.
- Roussel, Stéphane, Jonathan Paquin & Justin Massie. (2018). « Le Canada face aux transitions de puissance à travers ses énoncés politiques, 1964–2017, » *Canadian Foreign Policy Journal* 24:3, 286-300.
- Roy, Denny. (2005). “Southeast Asia and China: Balancing or Bandwagoning?,” *Contemporary Southeast Asia* 27 :2, 305–22.
- Schmidt, Brian C. & Thomas Juneau. (2012). “Neoclassical Realism and Power,” in *Neoclassical Realism in European Politics: Bringing Power Back In*, ed. Else Toje and Barbara Kunz (Manchester: Manchester University Press).
- Schweller, Randall L. (1994). “Bandwagoning for Profit: Bringing the Revisionist State Back In,” *International Security* 19:1.
- Schweller, Randall L. (2003). “The Progressiveness of Neoclassical Realism,” dans C. Elman et M. F. Elman (dir.), *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field* (Cambridge: MIT Press).
- Schweller, Randall L. (2004). “Unanswered Threats. A Neoclassical Realist Theory of Underbalancing,” *International Security* 29:2, 159-201.
- Schweller, Randall L. (2006). *Unanswered Threats: A Neoclassical Realist Theory of Underbalancing* (Princeton: Princeton University Press).

- Sears, Nathan. (2016, 27 avril). "China, Russia, and the Long 'Unipolar Moment': How balancing failures are actually extending U.S. hegemony," *The Diplomat*. <https://thediplomat.com/2016/04/china-russia-and-the-unipolar-moment/>
- Simon, Mary. (2021, 23 novembre). *Discours du trône*. Gouvernement du Canada.
- Sloan, Elinor. (2015). "America's rebalance to the Asia-Pacific: The impact on Canada's strategic thinking and maritime posture," *International Journal* 70:2, 268-285.
- Sokolsky, J.J. (2004). "Realism Canadian style: National security policy and the Chrétien legacy," *Policy Matters* 5, Institute for Research on Public Policy.
- Solomon, Binyam. (2005). « The demand for Canadian defence expenditures, » *Defence and Peace Economics*, 16(3) 171-189. DOI: 10.1080/10242690500123380
- Stokes, Doug. (2018). "Trump, American hegemony and the future of the liberal international order," *International Affairs* 94:1, 133-150.
- Taliaferro, J.W. (2000/01). "Security Seeking under Anarchy: Defensive Realism Revisited." *International Security* 25, 128-61.
- Tammen, Ronald L., Jacek Kugler et Douglas Lemke. (2017, 26 octobre). "Foundations of Power Transition Theory," *Oxford Research Encyclopedias*, <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.296>
- Tang, Shiping. (2009). "The Security Dilemma: A Conceptual Analysis," *Security Studies* 18:3, 587-623.
- Temim, Tom. (2022, 27 janvier). "US and Canada embark on a mission to modernize NORAD" *Federal News Network*. <https://federalnewsnetwork.com/defense-main/2022/01/us-and-canada-embark-on-a-mission-to-modernize-norad/>
- Tisdall, Simon. (2022, 12 mars). "How Ukraine has become the crucible of the new world order," *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2022/mar/12/how-ukraine-has-become-the-crucible-of-the-new-world-order>
- Trudeau, Justin. (2015, 12 novembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2015/11/12/archivee-lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>
- Trudeau, Justin (2017), « Initiatives conjointes et accords Canada-Chine, » *Note d'information*. <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/notes-dinformation/2017/12/04/initiatives-conjointes-et-accords-canada-chine>
- Trudeau, Justin. (2019, 13 décembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale>
- Trudeau, Justin. (2021, 16 décembre). *Lettre de mandat du ministre de la Défense nationale*. Gouvernement du Canada. <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-defense-nationale>

- UPI. (2004, 14 décembre). « Sub-disaster probe focuses on Chretien ». *UPI*. https://www.upi.com/Top_News/2004/12/14/Sub-disaster-probe-focuses-on-Chretien/76541103054776/
- Vuving, Alexander L. (2012). “The Future of China’s Rise: How China’s Economic Growth Will Shift the Sino-U.S. Balance of Power, 2010–2040,” *Asian Politics & Policy* 4:3, 401–423.
- Walt, Stephen M. (2011). “The End of the American Era,” *The National Interest* 116, 6–16.
- Waltz, Kenneth. (1979). *Theory of International Politics* (New York : Random House).
- Wang, Hsin-Hsien, *et al.* (2020). “Between a Rock and a Hard Place: How Lesser Powers Respond to Competing Great Powers in the Asia-Pacific Region,” *Issues & Studies: A Social Science Quarterly on China, Taiwan, and East Asian Affairs*, 56:2, 1-24.
- Wang, W.Z. (2019). “Destined for Misperception? Status Dilemma and the Early Origin of US-China Antagonism,” *Journal of Chinese Political Science* 24, 49–65.
- Webb, Michael C. et Stephen D. Krasner. (1989). “Hegemonic Stability Theory: An Empirical Assessment,” *Review of International Studies* 15:2, 183-198.
- Wohlforth, William C. (2010). “Realism and Security Studies,” dans Myriam Dunn Cavelty et Victor Mauer (dir.) *The Routledge Handbook of Security Studies* (Routledge).
- Wohlforth, William. (1993). *The Elusive Balance: Power and Perceptions During the Cold War* (New York: Cornell University Press).
- Zakaria, Fareed. (2008). *The Post-American World* (New York, NY: Norton).
- Zala, Benjamin. (2013). *Rethinking Polarity for the Twenty-first Century: Perceptions of Order in International Society*. Thèse de doctorat, Department of Political Science and International Studies, University of Birmingham.